

Henri d'ARLES

Nos historiens

*Cours de critique littéraire professé
à Montréal sous les auspices
de l'Action française*



MONTREAL

Bibliothèque de l'Action française

M C M X X I

Rev. Dom.

Philippo Perrier

Sacr. Theol. necn. Jvs. Can.

Doct. exim.

Hoc. op.

In. Dom. Sva. Hosp.

Exaratum.

Avct. Gratiss.

Dedic.

*Droits réservés,
Canada, (1921).*

Henri d'ARLES

Nos historiens

*Cours de critique littéraire professé
à Montréal sous les auspices
de l'Action française*



MONTREAL

Bibliothèque de l'Action française

M C M X X I

PRÉFACE

Le sort fait à l'ensemble de nos écrivains canadiens ne manque pas d'âpreté. La littérature est, chez nous, une carrière peu invitante ; et il ne faut pas s'étonner qu'elle soit jonchée de talents dont la fleur, souvent très-belle et très-riche, s'est effeuillée avant de donner tous ses fruits. Ce n'est pas à des sensibilités d'artistes que l'on peut demander l'énergie de résister longtemps au souffle qui règne dans le champ de notre idéal. Seule, une vocation, fortement chevillée à l'âme, impérieuse, irrésistible, rend capable de surmonter les dégoûts qui attendent nos hommes de lettres, en renouvelant constamment au fond de leur esprit, telle une source généreuse, les enthousiasmes de début, les ferveurs sacrées.

Au point de vue matériel, d'abord, il n'est pas de manoeuvre dont le métier ne rapporte infiniment plus que le travail de pensée, en nos milieux. Aucun écrivain n'a pu vivre de sa plume, j'entends aucun écrivain indépendant, et soucieux de ne pas sacrifier sa personnalité à des besognes mercenaires. Quiconque a voulu suivre son rêve, et pratiquer la forme d'art à laquelle il se sentait appelé, vers laquelle le portaient ses aspirations les plus vives, s'est heurté à des difficultés de l'ordre le plus prosaïque, pour ne pas

dire le plus grossier. Certes, je suis loin de souhaiter que nous en arrivions jamais à un état de société qui fasse à nos auteurs de grasses rentes. Rien de plus fatal au talent que l'abondance des biens de ce monde. Combien, qui promettaient beaucoup, ont versé dans une platitude béate pour avoir vu la fortune leur sourire ! Je pourrais citer nombre d'exemples de cette déchéance intellectuelle causée par un succès qui se traduisait en espèces sonnantes. L'argent est un dur maître qui sait éteindre les plus belles flammes. Tandis que la pauvreté est un aiguillon pour l'esprit. L'homme d'étude doit être souverainement désintéressé de ces choses qui sont, pour la plupart des mortels, le but de la vie. Sa pensée doit planer, en toute liberté, loin des sphères mesquines où s'agitent et peinent les ordinaires convoitises. Mais, sans désirer, pour nos écrivains, une existence commode dont les facilités auraient tôt fait d'énervier et d'amollir les énergies créatrices, il me semble que leur art devrait suffire à leur assurer le pain quotidien. Notre degré de civilisation devrait être assez avancé pour nous rendre pleinement conscients de nos devoirs envers ceux qui « sculptent l'idéal », selon l'expression de Victor Hugo, et dont la mission est de distribuer la lumière. Favoriser leurs recherches en leur donnant les moyens de vivre, aider leurs spéculations, serait simple justice, respect de la hiérarchie des valeurs.

Ce n'est pourtant pas à quoi l'éducation a habitué notre peuple. A la fin d'un Mémoire pré-

senté au Premier Congrès de la Langue Française au Canada, il y a ces mots, que je cite de souvenir : « Il n'y a pas de nation au monde qui traite ses écrivains avec un plus profond mépris. » C'est de nous, hélas ! qu'il est question. Et la formule, si forte qu'elle soit, n'est que l'expression de la réalité. Or, cela suppose un état d'âme vraiment extraordinaire, et peut-être unique dans l'histoire. Hamlet disait : « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark. » Nous pouvons bien nous écrier, en face de la condition qui est faite à nos ouvriers de la pensée : « Il y a quelque chose d'anormal chez nous, dans notre tempérament, notre culture. » Car, nulle part sous le globe, là où a pénétré la clarté, la profession d'écrivain n'est tenue en mésestime, ni celui qui l'exercice compté pour peu. Ceux qui en font mauvais usage sont méprisés par les âmes droites et honnêtes. Mais cet état, en soi, est regardé comme l'un des plus hauts auxquels il puisse être donné à un mortel de parvenir. Et il est bien certain qu'écrire est le plus grand et le plus difficile des arts. « Toute la dignité de l'homme est dans la pensée », a dit Pascal, et j'ajoute dans le style, c'est-à-dire dans l'acte qui l'exprime, qui l'extériorise, lui donne un corps, la rend vivante et concrète. Qu'est-ce que la pensée, tant qu'elle ne s'est pas incarnée dans le verbe ? Et qu'est-ce que l'âme humaine, tant qu'elle ne s'est pas individualisée dans un être en chair et en os ? Faire du style le simple vêtement de l'idée est une notion superficielle et périmeée : l'antique distinction

entre le fond et la forme est abolie. Elle n'a jamais reposé sur une psychologie sérieuse. Et alors, la définition du style prend l'ampleur qui lui revient de par son essence même. A la condition d'entendre le mot de Buffon dans toute sa profondeur philosophique, « le style, c'est l'homme », en effet, tout l'homme.

Ecrire étant une si noble fonction, un art si souverain, comment se fait-il donc que notre peuple, pourtant si intelligent, oublie d'apprécier ceux qui le pratiquent, qui en ont la vocation, qui s'y dévouent, jusqu'à préférer l'obscurité, la misère, à toute renonciation à ces voix intérieures dont ils se font l'écho ? Car, selon le mot du poète, l'écrivain, l'artiste est

« ... au centre de tout comme un cristal sonore. »

Il est chargé, sinon de penser pour tous, du moins de préciser les idées qui flottent pour ainsi dire dans l'air, d'insuffler l'existence à toutes ces vagues notions où les pensées en germe sont disséminées. Son rôle a quelque chose de créateur ; ou, s'il ne fait pas la substance sur laquelle il opère, il l'organise, la marque de traits distinctifs, lui assigne des contours parfaitement délimités, la sépare de la masse amorphe, et modèle sa physionomie, dessine nettement la ligne de sa figure. Tant que ce travail n'est pas accompli, la vie de la pensée est fuyante et nuageuse ; elle se perd en méandres capricieux et fous. L'écrivain capte la semence divine, il la féconde, et nous la présente sous une forme bien caractérisée ; et le lecteur a la joie de

reconnaître en cette incarnation sa propre vision peut-être ; mais il faut être « du métier » pour savoir le secret et le tourment de cette élaboration cérébrale par quoi la pensée se concrétise et paraît à la vie personnelle.

Et je reviens à ma question de tout-à-l'heure : comment expliquer que notre public manifeste une apathie si complète à l'égard de nos hommes de lettres, et que la littérature soit encore chez nous la plus dure des carrières ? Il y a, à cela, bien des réponses, dont aucune ne constitue une excuse suffisante. J'aborderai tout de suite ce qui me semble être la raison profonde de cette regrettable disposition générale, à laquelle il faut attribuer les lenteurs de notre développement et de nos progrès, en cet ordre de choses pourtant si essentiel à notre avenir.

Le goût de la lecture existe chez nous : tout le monde ne lit sans doute pas autant qu'il le devrait, mais on aime à lire. La classe cultivée ne se pardonnerait pas de n'avoir pas sa bibliothèque, petite ou grande. En ce domaine comme en tout le reste, sévit la fièvre moderne, qui fait que le journal passe avant le livre. « La revue a tué le livre, le journal tuera la revue », disait Ernest Hello. Et cette parole du plus voyant peut-être parmi les écrivains du siècle dernier, se vérifie parmi nous comme ailleurs. Les esprits sont emportés par un tel tourbillon qu'ils ne trouvent guère le temps de s'attarder à de longues et fructueuses lectures. L'on veut se renseigner très-vite sur le mouvement de l'univers, la marche des

idées et des évènements, et l'on passe. Notre public n'échappe pas à cette frivolité intellectuelle, qui est la caractéristique peu enviable de notre époque. Seulement, il faut être équitable, et admettre que, dans les diverses classes de notre société, le livre trouve des fidèles plus nombreux qu'on ne pense. Mais toute notre formation nous a portés à chercher uniquement au dehors l'aliment de notre vie intellectuelle. Lorsqu'il est question de littérature, c'est vers l'étranger que nous regardons, comme si, autour de nous, chez nous, rien n'avait fleuri qui fût digne de retenir notre attention, de nous charmer et de nous instruire. L'on se rappelle le thème d'où Crémazie a tiré un si puissant effet : ce vieux soldat, debout sur les remparts de Québec, scrutant les lointains du fleuve Saint-Laurent, dans l'espoir de voir apparaître le drapeau blanc et les guerriers de France : « Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ? » — Un tel sentiment se comprenait chez ce vétéran des derniers combats. Il ne sentait plus battre le cœur de la patrie. La vie avait en quelque sorte cessé sur la terre canadienne, depuis que le conquérant en avait chassé les maîtres légitimes. Toute son espérance était au delà des mers, dans un retour offensif de ces armées françaises, capables de resoudre nos destinées brisées...

Le temps a marché depuis. Et la Providence a permis que, du petit noyau laissé par la France sur les bords du Saint-Laurent, sortit un grand arbre. Il est incontestable que nous sommes devenus un peuple, que la souche française primitive,

tout en restant très-saine, a été modelée par les diverses influences de milieu, de climat, d'institutions, qui lui ont donné une physionomie à part. Ce qui serait absolument énigmatique serait que l'évolution de notre existence vers la maturité, à travers toutes sortes de secousses, et ce que j'appellerais la création de notre âme nationale, se fût accomplie sans être accompagnée d'une naissance et d'une évolution parallèle dans l'ordre littéraire. L'histoire n'offre pas de cas semblable, qui est, au surplus, une impossibilité. Il a donc fallu que les forces qui étaient en travail d'une société nouvelle eussent leur reflet, leur expression dans des oeuvres de pensée, et qu'une littérature germât à l'image et à la ressemblance de l'âme qui prenait conscience d'elle-même. Or, cette littérature, nécessitée par les lois qui régissent l'éclosion et le progrès des races humaines, engendrée par la nature des choses, — voilà l'entité supérieure dont nous nous refusons à admettre l'existence dans notre sein. Et, encore une fois, lorsqu'il s'agit d'art, de poésie, d'histoire, d'éloquence, de sociologie, de romans, de contes, de monographies, des genres divers compris sous ce vocable de littérature, nous tournons les regards vers la France lointaine, comme si tout nous manquait de ces réalisations et que nous n'eussions encore rien produit qui vaille.

Dieu me garde de prétendre que nous puissions nous passer de la littérature française. Dans une conférence du printemps dernier, je me suis assez clairement expliqué sur ce point pour que

l'on ne vienne jamais me prêter une idée aussi saugrenue. Rien de ce qui compose la belle et bonne littérature française ne devrait nous être étranger. Je suis encore plus éloigné de penser que notre jeune littérature puisse soutenir la comparaison avec son aînée et son modèle. Je suis seulement d'opinion que, sous aucun prétexte, il ne nous est permis de rester indifférents, ou de nous montrer hostiles ou dédaigneux à l'égard des oeuvres déjà écloses chez nous, de fermer nos regards à toutes les tentatives, passées et présentes, pour nous doter d'une littérature personnelle, portant l'empreinte de notre âme spéciale. A défaut de curiosité intellectuelle, une juste fierté devrait au contraire nous inspirer de nous intéresser à tout ce qui paraît de sérieux chez nous, à toute manifestation idéale.¹ Il est vrai que les programmes de notre haut enseignement, en ignorant les oeuvres du terroir, — et je donne à ce mot le sens le plus large, je m'en sers pour désigner toute notre production, — ont autorisé ou favorisé une attitude qui a, en soi, quelque chose d'incompréhensible. Ignoti nulla cupido, dit la philosophie. Comment nos auteurs seraient-ils sortis de l'ombre, quand, dans aucune chaire, l'on ne daignait s'occuper de leurs essais ? Comment le public aurait-il pu mordre à des oeuvres que recouvrait le voile du silence, quand aucune voix ne daignait s'élever pour les lui signaler ? Ces dernières années, l'on a paru s'apercevoir de cette lacune im-

¹ *France d'abord !* disent les Français. Pourquoi ne dirions-nous pas : *Canada d'abord ?*

mense dans nos programmes d'instruction ! Et ce sera la gloire de M. l'abbé Camille Roy d'avoir, l'un des premiers, sinon le premier, voulu la combler, en nous donnant sur nos écrivains des travaux critiques qui puissent servir de base à un enseignement régulier. Puisse cet éminent professeur recouvrer les forces qui lui permettront d'aller jusqu'au bout de son entreprise ! Car il nous faut une Histoire critique de la Littérature Canadienne, conçue et exécutée d'après les méthodes d'investigation et de discussion les plus sûres. Les oeuvres de nos auteurs gisent éparses ; beaucoup sont devenues rares, et presque introuvables. Une synthèse de nos richesses intellectuelles s'impose. Lacordaire disait : « Un homme qui n'a pas d'histoire est tout entier dans sa tombe. Un peuple qui n'a pas dicté la sienne n'est pas encore né. » Et cela est vrai tout aussi bien de l'histoire littéraire que de l'autre. De même que l'historien relie dans une trame solide les faits multiples de la vie d'une nation, ramène à l'unité les évènements qui ont sollicité ses énergies, et nous les montre concourant à la création d'un type, convergeant, à travers toutes sortes de contingences, vers une fin idéale, — l'historien de la littérature ramasse les matériaux qui couvrent le chantier, et il en construit, d'après un plan bien défini, un édifice aux lignes harmonieuses, dans lequel chaque oeuvre trouve sa place et contribue à la beauté de l'ensemble ; et alors qu'isolées, leur sens, leur vertu secrète, leur âme profonde n'apparaissait pas, ces oeuvres prennent, dans la

puissante synthèse qui les a groupées et fondues, leur vraie physionomie et rentrent dans l'ordre éternel. S'il faut qu'un peuple ait dicté son histoire pour qu'on affirme de lui qu'il existe, n'est-il pas également nécessaire qu'une littérature ait composé la sienne pour mériter son nom et prouver sa vie ?

C'est un chapitre de cette Histoire rêvée que nous allons essayer de bâtir dans les quelques conférences que l'on a bien voulu nous inviter à venir donner cette année, devant le fidèle et brillant auditoire de l'Action française. Et ce sont nos Historiens qui nous en fourniront la matière. Le sujet me sourit, car il est si beau ; il m'effraie, car il est si difficile. Si nous commençons . . .

NOS HISTORIENS

Considérations générales sur la littérature canadienne

*Sa naissance. — Son développement. — Ses lacunes.
— Ses mérites. — Principes à suivre dans
la critique de nos auteurs.*

L'an dernier s'est agitée chez nous une question qui a fait couler beaucoup d'encre et passionné notre monde le plus distingué. Il s'agissait de savoir si nous avions, oui ou non, une littérature canadienne. L'affaire est d'importance. Nos gens pratiques doivent la trouver singulièrement vaine, car elle ne se résout pas en une opération financière. Aux yeux de tous ceux qui pensent, elle est d'une extrême intérêt. Aussi n'a-t-elle laissé indifférent aucun de ceux qui, dans notre société utilitaire et mercantile, préférèrent encore suivre « la voie royale de la vie selon l'esprit, »¹ au risque de passer pour des attardés ou des êtres improductifs. Les partis se sont divisés là-dessus en deux camps bien tranchés, iné-

¹ Ernest Renan. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. P. 372.

gaux comme nombre et comme force, sinon comme valeur. D'un côté, les tenants de l'inexistence de notre littérature : ce sont eux qui ouvrirent le feu, et qui jetèrent dans le public un débat qui y a fait le plus beau tapage. Pour un peu, nous avions notre bataille d'*Hernani*. Et l'on ira dire que nous ne sommes pas de sang latin !

Les partisans de cette thèse purement négative, abstraction faite d'ailleurs de tout ce que leur opinion avait de désobligeant pour notre légitime fierté, n'ont pas paru s'apercevoir qu'elle avait quelque chose de paradoxal. Une littérature n'est pas une forme vaporeuse et inaccessible. C'est un ensemble de réalisations idéales et concrètes. Elle suppose des écrivains, des œuvres plus ou moins parfaites, et dans lesquelles tous les genres, ou à peu près, sont représentés, toutes les branches de l'art ont eu leur expression. Il faut, en outre, que l'on puisse dire de ces créations qu'elles ont un cachet particulier, qu'elles sont le reflet, la fleur exquise de l'âme du sein de laquelle elles ont germé. Or, il me semble qu'il y a quelque témérité à affirmer que notre pays est dépourvu de ces entités diverses, et que l'on y chercherait inutilement les notes révélatrices de ce que l'on est convenu d'appeler une littérature nationale. L'affirmation en a été faite, pourtant, et avec un éclat qui accentuait encore son caractère de gageure. Plusieurs se demandaient comment l'on pouvait déployer un si grand luxe d'arguments et dépenser tant d'esprit à pourfendre une chose que l'on déclarait, au préa-

lable, inexistante. Ce n'est guère l'habitude, en ce bas monde, de s'escrimer contre un pur néant. C'était un spectacle assez amusant de voir tout le mal que l'on se donnait, pour arriver à prouver l'inanité de ce que l'on disait n'être qu'un rêve, une chimère aussi vide qu'ambitieuse.

L'intelligence est une faculté qui choisit. Les directeurs de l'*Action française*, hommes intelligents, ne pouvaient, sous aucune raison, rester spectateurs tranquilles ni affecter une neutralité olympienne, dans une cause où tant de principes étaient en jeu, et dont l'issue regardait, non seulement notre passé, mais tout notre avenir. Au reste, il n'est pas dans leur manière de se retrancher dans un silence aussi prudent que peu chevaleresque, quand surgissent des questions si grosses de conséquences pour les intérêts supérieurs de la race. Ils ont donc pris parti ; et leur détermination a été conforme aux traditions déjà illustres de leur Institut, en attendant qu'il soit démontré qu'elle est en harmonie parfaite avec la nature des choses et qu'elle procède d'un jugement sain et averti. A preuve que messieurs de l'*Action française* se sont prononcés en faveur de l'existence d'une littérature canadienne, c'est qu'ils m'ont invité à donner une série de leçons sur ce sujet. Ils n'ont pas entendu, j'en suis sûr, m'imposer un thème qu'ils jugeaient fictif, ni me condamner à refaire, après Pascal, un *Traité du Vide*. Aussi bien, s'ils ont manqué de discernement peut-être, c'est dans le choix du conférencier, et non dans la matière du cours qu'ils

ont mis à l'affiche. Pour moi, mon hésitation à accepter une offre si honorable n'aurait pu venir que du sentiment de mon insuffisance ; car jamais il ne se fut présenté à mon esprit que nous n'avions pas une littérature vivante, douée de tous les éléments que comporte cet organisme, et que la critique sérieuse ne saurait trouver chez nous des écrivains et des oeuvres dignes de retenir son attention et d'exercer sa pénétrante sagacité. C'est tout le contraire que je crois vrai. Au cours du voyage d'exploration que nous allons faire à travers nos auteurs, il arrivera peut-être que nous différions d'opinion sur des points secondaires et que certaines de nos appréciations soient divergentes. La critique littéraire ne formule pas de dogmes. L'esprit se meut ici dans un domaine où il garde sa liberté. Quelles que puissent être nos façons diverses d'envisager les réalisations de nos écrivains, vous et moi partons de cette idée qu'il faut qu'on s'en occupe enfin, et que notre littérature soit tirée de l'ombre dans laquelle elle a été tenue indûment. L'oeuvre que nous entreprenons devrait échapper aux hasards des contingences. Nous en aurons posé ensemble la première pierre, dans la conscience d'accomplir un acte de justice et de servir les intérêts de la vérité. Et qu'importe qu'un autre peut-être la reprenne et la continue, pourvu que l'édifice soit un jour achevé !

I

L'âge d'une littérature se mesure à l'âge de la nation dont elle est l'expression directe. Cela

étant, la nôtre ne peut être bien vieille, car nous sommes l'un des derniers venus parmi les peuples, par le nombre des années s'entend. Notre croissance régulière, au surplus, a été retardée, entravée, compromise par l'un des événements les plus dramatiques de l'histoire ; il s'en est fallu de peu qu'elle ne fût arrêtée à tout jamais. Ce ne fut, certes, pas la faute des hommes si le jeune arbre a obéi quand même à l'impulsion de sa sève et continué son ascension. Entre notre enfance et notre jeunesse s'est produite une brisure dont nous subirons indéfiniment les effets. Né du plus pur sang de la France, élevé à la française, pour prolonger et faire éternellement reflourir sur les bords du Saint-Laurent des formes de vie que l'Europe regardait comme les plus belles, les plus fines, les plus civilisées qu'il y eut alors dans le monde, le peuple canadien s'est vu tout à coup au bord d'un abîme. La fin de luttes séculaires entre l'Angleterre et la France marquait sa séparation violente d'avec sa mère et maîtresse, à un âge où une nation ne peut encore se suffire à elle-même, où elle a besoin de se retremper à sa source pour atteindre son développement normal. Dans le règne naturel, les transplantations sont une opération toujours délicate, et souvent fatale. Ce qui nous advint fut pire qu'une transplantation, ce fut une déchirure. Jamais entreprise coloniale n'avait abouti à un échec apparemment plus complet ni plus radical. L'on avait vu des colonies trancher, même violemment, les attaches qui les retenaient à l'em-

pire qui les avait fondées, pour inaugurer une existence personnelle. Et les provinces royales du continent américain étaient précisément à la veille de donner ce spectacle, assez ordinaire dans l'histoire, et de se constituer en nation indépendante. Mais l'état colonial a son aboutissement naturel dans l'indépendance ; et si le fruit ne tombe guère de l'arbre par son propre poids, s'il faut que l'arbre soit secoué, et parfois assez fort, pour qu'il se consente à se dépouiller de sa richesse, il n'en reste pas moins que le fruit est fait pour se détacher du rameau qui le porte. Et de même, la fin raisonnable et nécessaire de l'évolution coloniale est l'autonomie absolue. Cela est voulu par l'essence des choses. La manière, plus ou moins mouvementée, dont cette fin se produit rentre dans l'ordre inférieur des accidents.

Rien de pareil n'a eu lieu pour nous : nous ne sortions pas de tutelle pour vêtir la toge virile et prendre en mains nos destinées. Nous changions d'allégeance ; nous tombions d'une sujétion dans une autre, entièrement contradictoire à la première. C'était le saut dans l'inconnu. Les premières révélations de l'avenir que voulait nous faire la domination nouvelle n'étaient pas de nature à nous rassurer beaucoup. Et l'on comprend que nos pères en aient été profondément inquiets. Ce n'est pas dans cette passe difficile de notre histoire qu'il faut s'attendre à trouver les premiers monuments de notre littérature. « Pour posséder le droit de penser, il faut

avoir conquis le droit de vivre, » a dit M. Frédéric Masson.¹ Le droit de vivre ! Mais c'était justement ce qui était en cause. Les éminents historiens qui ont traité de ces mélancoliques *Lendemain de conquête* ont assez lumineusement exposé notre situation d'alors, en face de l'autorité britannique, pour que nous soyons pleinement édifiés sur les intentions de celle-ci. Quelle raison l'Angleterre aurait-elle eu de nous manifester une amitié particulière, elle qui venait de déraciner et de broyer le petit peuple acadien ? Nous étions, nous aussi, catholiques et français ; nous étions du même sang que la race qu'elle avait semée aux quatre vents du ciel ; nous étions également un obstacle au beau rêve d'unification religieuse et linguistique qu'elle projetait de réaliser en ce continent. Qui peut conjecturer de la tournure qu'auraient prise les événements, sans la fermentation qui soulevait déjà les provinces voisines, et allait bientôt amener la guerre de l'Indépendance américaine ? En ce qui nous concerne, il semble bien que la crainte des Etats-Unis fut, pour l'Angleterre, le commencement de la sagesse. Toutefois, ce ne fut pas sans résistance que son âpre diplomatie dût accepter, dans sa conduite à notre égard, les tempéraments que lui imposaient les circonstances. Nos luttes furent longues et difficiles. C'est une à une que nous dûmes lui arracher nos libertés, liberté de rester fidèles au catholicisme, droit de garder notre âme

¹ *Académie Française*. Séance du 28 janvier 1909. Réception de Henri Poincaré.

et de nous développer dans le sens de nos traditions. Que cette époque fut dramatique ! Quelles ressources elle offre au poète et à l'historien ! Quand je m'y reporte en esprit, je crois voir comme un gouffre ouvert sous les pas de notre race à peine sortie du berceau. Va-t-elle y sombrer ? va-t-elle le franchir ? Elle le franchit ; et peu à peu elle renoue, par dessus ses bords, le fil rompu de ses destinées ; elle reprend sa marche vers un avenir conforme à son passé, et laisse éclater tous les germes de vie déposés en son sein par la France, sa mère et sa nourrice. Mais, d'avoir entrevu et sondé l'abîme où la politique humaine avait failli l'engloutir, lui a communiqué je ne sais quoi de grave, de frémissant, de religieux, qui fait penser à cet « ébranlement salutaire de la raison » dont Pascal a parlé, — imprimé une secousse qui devait se transmettre de génération en génération, et garantir notre nationalité contre les liaisons dangereuses ou les néfastes léthargies. Un peuple qui reçoit, au sortir de l'enfance, de si dures leçons, s'achemine plus rapidement vers la maturité. Il est d'ailleurs étonnant qu'il ait pu résister à la violence du choc, et surgir de ce chaos avec une physionomie où, sur le vieux fonds français, se dessinaient des traits de plus en plus personnels et fortement individualisés. Dans ce fait réside, à proprement parler, ce que l'on a appelé le « miracle canadien. » En esthétique, il y a une forme d'art que l'on nomme composite. Et il y a des races que l'on peut dire aussi composites. La nôtre n'est pas du nombre,

si l'on prend ce mot dans son sens absolu, et si l'on entend signifier le mélange des sangs. Car la source d'où nous sommes issus est demeurée incroyablement pure d'alliage. Mais il est avéré que le milieu, infiniment complexe, où elle a dû achever sa croissance, a influé sur elle, et qu'il a nuancé sa substance de modalités qui iront la distinguant et la différenciant de plus en plus d'avec l'âme tout uniment française. Il n'y a, au reste, que les races à essence généreuse qui puissent se prêter à ces modelages et à ces sortes de transformations, qui les renouvellent et les diversifient dans l'unité d'une même matière, toujours présente et sensible sous les mutations par lesquelles se constitue la variété d'un type humain.

L'âme canadienne devait donc jaillir de la tourmente qui, selon toutes les prévisions, était plutôt destinée à anéantir les semences de vie française jetées sur nos bords. Il faudra attendre cependant qu'elle ait suffisamment pris conscience d'elle-même, et que l'atmosphère se soit apaisée autour d'elle, pour voir éclore des oeuvres où commence de se refléter sa vie. La forme première et embryonnaire de la littérature française fut latine ; la forme première et embryonnaire de la littérature canadienne fut purement française, et c'est-à-dire que des français ont écrit chez nous et à propos de nous, et ont produit des ouvrages souvent remarquables. Si la littérature française a eu son exotisme canadien, la littérature canadienne a eu son exotisme français. Mais de même que l'on ne compte pas par-

mi les monuments de la littérature française les œuvres écrites en latin par des français, dans un latin qui évoluait et qui était déjà tout gros d'une autre langue et d'une autre substance littéraire, — l'on ne saurait non plus ranger dans la littérature canadienne les livres parus sous l'ancien régime, et canadiens par le sujet, en ce sens qu'ils avaient trait aux choses du Canada, mais profondément français par l'âme et l'inspiration. Cela serait une grande erreur d'appréciation.

Si la littérature est l'expression de la société, il est de toute évidence que la nôtre ne pouvait naître avant que n'existât notre âme collective. L'heure viendra pourtant où notre pensée encore timide se formulera dans le verbe, où tout ce qu'il y a de spécial en nous, tout ce qui nous situe à part dans la grande famille française, tentera de se faire jour en des productions marquées à notre effigie. C'est au cours du siècle dernier que ce phénomène si intéressant, et à la fois si simple et si naturel, a commencé d'apparaître. Simple et naturel, ai-je dit. Alors que les preuves les plus positives proclament notre descendance directe d'un peuple qui s'est illustré par la facilité, l'abondance, l'art supérieur avec lesquels il a su traduire les mouvements de sa pensée, pourquoi voudrait-on que cette vertu de la race française se fût éteinte en nous, et que, de tout l'héritage des ancêtres, nous eussions oublié de nous approprier seulement leur étonnante souplesse verbale et leur culte pour les choses de l'esprit ? Ce n'est

pas l'usage, quand on hérite d'un bien paternel, d'en laisser de côté le plus rare et le plus précieux. Je ne prétends pas que des oeuvres merveilleuses ont signalé nos origines littéraires. L'enfant qui commence à parler ne s'énonce pas dès l'abord dans une langue divine et n'arrondit pas des périodes savantes ; et de même une nation qui s'ouvre à l'ordre idéal ne s'élève pas du premier coup aux réalisations achevées. La Grèce était déjà très vieille, et s'était donnée des siècles de culture, quand Homère y a paru. Les littératures, comme tout ce qui est de ce monde, sont soumises à la loi du progrès. Leur âge d'or ne coïncide jamais avec leur enfance. Le siècle de Périclès est une résultante, et le siècle de Louis Quatorze en est une également. Sans que la valeur personnelle des génies qui en ont fait la gloire en soit diminuée, il est certain que ces génies ont bénéficié des fortes disciplines intellectuelles dont ils furent comme la suprême efflorescence, et que des ramifications mystérieuses rattachaient leurs travaux à ceux de leurs devanciers. Pour ce qui est de la France, par exemple, l'on suit, de siècle en siècle et d'auteur en auteur, une formation laborieuse qui devait s'épanouir en sa période classique, au dix-septième. De Descartes à Pascal, il n'y a pas un long espace dans le temps ; mais, si « la langue de Descartes marque un progrès sur celle de Montaigne, de Descartes à Pascal la langue française fera un pas de géant, sera pleinement libre, émancipée de toute tu-

telle. »¹ Et donc, ne cherchons pas dans nos premières manifestations d'art un caractère de fini que leur âge leur interdisait d'avoir ; ne nous laissons pas aller à d'inopportunes sévérités à l'égard des oeuvres contemporaines, si elles ne satisfont pas nos aspirations d'idéale beauté. L'important est que notre mouvement littéraire, si lent qu'il ait été, ne soit pas resté stationnaire, qu'il n'ait pas connu de régression, et que, depuis ses timides et gauches débuts jusqu'à nos jours, il ait constamment suivi une marche légèrement ascendante. Et c'est la constatation qui s'impose, pour peu que l'attention qu'on lui donne soit dépouillée de toute idée préconçue.

En poésie, par exemple, il est incontestable que, de nos premiers chanteurs à Nelligan et à toute l'école actuelle, il y a eu remarquable progrès. Je ferai la même observation au sujet de l'histoire, de la monographie, des oeuvres doctrinales, de l'éloquence religieuse et patriotique, du journalisme, du conte, de la nouvelle. La forme roman est en baisse à l'heure qu'il est. Nos meilleurs datent déjà. Nous en avons eu de très bons. Cette éclipse d'un genre que les écrivains français du dix-neuvième siècle ont porté à sa perfection, ne sera que momentanée. Le roman est une forme d'art extrêmement précieuse. Paul Bourget confesse s'y enfermer avec délices comme d'autres en un rêve d'opium.² Il nous faut des

¹ Introduction au *Discours de la Méthode*, par B. Aubé. Pages 7-8. — Paris. Firmin-Didot, 1864.

² « ...cet art du roman, enivrant et décevant comme un songe d'opium... » *Le Démon de Midi*. Intro. P. IV.

romanciers qui se passionnent ainsi pour les créations de leur cerveau, et pour qui le roman soit un véhicule de grandes idées, un miroir d'observations morales prises sur le vif, un instrument d'action supérieure sur les intelligences. Pour ce qui est du drame, c'est là sans doute ce qui nous manque le plus. Et pourtant, notre passé est tout plein d'une riche substance qui ne demande qu'à être organisée. Les essais en cet ordre ont été, autant dire, infructueux. Louis Fréchette, pour un, y a échoué platement. Ce que nous lui devons, en fait de théâtre, va d'un extrême à l'autre comme thème, de la vulgarité à la solennité tendue, de Félix Poutré à Véronica. Mais c'est le moindre défaut de ses pièces, de ne se mouvoir dans une sphère moyenne, de ne garder le juste milieu humain. Ne désespérons pas de l'avenir. Je crois bien que c'est encore Marchand qui, par sa fine comédie, *les Faux Brillants*, a le mieux réussi, en provoquant un rire distingué, à nous prouver que, si dénués que nous soyons encore de littérature dramatique, ce genre aussi est capable de fleurir sur notre sol et de fuser de notre âme gauloise.¹

Nous sommes un peuple jeune. Dans à peu près toutes les catégories de l'art, se sont inscri-

¹ Depuis que ceci est écrit, trois essais dramatiques ont paru chez nous. Ils n'infirmement en rien nos constatations. *Dollard* est une suite de tableaux inorganisés. *Aux Jours de Maisonneuve* est simplement la transposition de *l'Oublié*. Quant au *Maisonneuve de Colombine*, c'est une caricature historique qui n'a même pas le mérite d'être spirituelle.

tes des oeuvres à travers lesquelles il est aisé de suivre l'évolution de notre esprit vers des formes littéraires plus exquises : que ces oeuvres ne soient pas plus nombreuses, autant nous reprocher d'être une nation de deux millions au lieu de trente ; qu'elles ne soient pas plus parfaites, autant demander au jeune artisan la maturité d'expérience et l'habileté technique, propres au chef d'atelier qui a parcouru toute la carrière, et pour qui les secrets du métier ne sont plus qu'un jeu. Nous n'avons pas encore longuement vécu ; et il y aurait une inquiétante anomalie à voir notre littérature posséder déjà les caractéristiques de celles des pays à vieille formation. Si elle a les imperfections naturelles à la jeunesse, elle en a aussi la fraîcheur et la santé. Dans la *Prière sur l'Acropole*, le barbare dit à Athéna : « Dans mon pays, une littérature qui, comme la tienne, l'hellénique, serait saine de tout point, n'exciterait plus maintenant que l'ennui. »¹ Nous n'en sommes pas, heureusement, à cette déliquescence morale qui préfère les fruits très mûrs, et même un peu piqués, à la saveur peut-être un peu neuve et acide des premières pommes de nos vergers. Au reste, parmi les causes qui justifient et excusent l'état présent de notre production intellectuelle, il ne faudrait pas oublier notre condition coloniale. « La floraison de l'art, exigeant l'existence d'un goût public, d'un monde de connaisseurs, suppose un ordre politique puissant et durable. »² Et

¹ Renan. *Souvenirs* ... p. 71.

² Pierre Lasserre. *Le Romantisme Français*. P. 304.

comme cet ordre politique est encore pour nous du domaine de l'avenir, l'on est moins surpris de tout ce que nos essais littéraires peuvent offrir d'incomplet et de défectueux.

A toutes les plaintives élégies sur nos indigences littéraires, il vaut mieux, je crois, substituer, comme plus loyale et plus virile, la reconnaissance pure et simple des efforts accomplis jusqu'ici. Nos auteurs ont créé dans la pauvreté ; ils se sont souvent heurtés à un mépris informulé et sourd, et presque toujours à l'indifférence et à l'apathie. Un sentiment vieux comme le monde, éternel comme l'évangile où il a trouvé son expression, règne chez nous ; et c'est particulièrement dans le domaine de l'art qu'il s'est donné libre cours : « De Nazareth peut-il venir quelque chose de bon ? » — se demandaient les Juifs. Nos compatriotes ont toujours affecté le même scepticisme à l'égard des oeuvres écloses dans notre sein. Cette regrettable disposition n'est pas spéciale à notre race ; elle relève de la psychologie générale ; mais ses effets ont été plus sensibles chez nous à raison de notre petit nombre. Elle se renforce de la jalousie inhérente au caractère français, et de tout ce qu'un interminable colonialisme a déposé dans notre âme d'esprit de dépendance envers tout ce qui est étranger, tout ce qui nous arrive du dehors. Nous protesterions moins hautement contre cette fâcheuse tendance, la moins faite pour stimuler le talent, et fermerions plus volontiers les yeux sur la part de responsabilité qui lui revient dans les lenteurs de

notre développement, si le détriment qu'elle a causé à notre littérature eut été compensé et racheté en quelque sorte par une culture française puisée aux meilleures sources. Mais il faut bien admettre que ce ne sont pas les classiques français, ni les oeuvres consacrées par l'admiration des siècles, qui bénéficient ordinairement du dédain avec lequel nous traitons nos propres écrivains. Notre attention ne se détourne de ce qui devrait au contraire la solliciter, que pour s'égarer en des engouements dont l'objet n'est pas à l'avantage réel de notre esprit.

Or, la simple équité demande que nous regardions enfin vers ceux qui se sont efforcés de nous doter d'une littérature personnelle. Nous célébrons nos défricheurs, nos pionniers, les hardis colons qui ont fait reculer la forêt et cueilli sur nos terres vierges les prémices des moissons futures. Nous élevons des statues à nos hommes politiques par qui nos libertés ont été conquises, et qui ont contribué à modeler notre physionomie comme peuple. Nous cultivons la mémoire des chefs religieux dont la sollicitude à l'égard de nos destinées ne fut jamais plus vive, ni la foi en notre avenir plus ferme, que lorsque la tempête se montrait le plus violente. Et nous avons mille fois raison d'en agir ainsi. Une race s'honore en mettant ses héros et ses véritables bienfaiteurs au premier plan de ses admirations. Mais il y aura un vide immense dans notre galerie nationale tant que nous nous refuserons à y faire entrer nos écrivains. Car ils sont, parmi les forces

qui travaillent à préciser notre âme et à en projeter au dehors l'image fidèle, l'une des plus actives et des plus efficaces. Le mot prononcé par lord Durham en 1857, est, en soi, d'une profondeur infinie : « Les canadiens-français ne sont pas un peuple, car ils n'ont pas de littérature. » C'est que la littérature fait partie essentielle de la constitution d'une nation, et que l'on ne peut pas dire de celle-ci qu'elle existe vraiment, tant qu'elle ne s'est pas reflétée en des oeuvres intellectuelles. Et alors, ceux qui les lui donnent, ces oeuvres, sans quoi il semble que l'âme d'une race demeure éparse et diffuse, ceux qui fixent dans des monuments littéraires les traits qui la feront reconnaître entre toutes les autres, méritent de prendre rang parmi les forgeurs augustes auxquels un peuple est redevable de sa vie. Ils portent témoignage en sa faveur ; ils sont, j'oserais dire, sa conscience et sa voix. C'est eux que l'étranger interroge pour savoir à quoi s'en tenir sur la valeur humaine de tel groupement ethnique. C'est en écoutant les pulsations de leur sang, que l'on juge du degré plus ou moins grand de vertu, de la race dont ils sont l'incarnation éminemment représentative. « La vie des héros a enrichi l'histoire, a dit La Bruyère, et l'histoire a embelli les actions des héros ; ainsi je ne sais qui sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire à ceux qui leur en ont fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs historiens. »¹ Cette belle pensée a son complément dans les admirables vers d'Horace :

¹ *Les Caractères*. Ch. I. Des ouvrages de l'esprit.

*Vixere fortes antè Agamemnona
Multi, sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique, longâ
Nocte, carent quia vate sacro.¹*

Ces Agamemnons, sur qui jamais les générations futures ne pourront s'attendrir, parce qu'ils n'ont pas eu de poète ou d'historien pour les tirer de l'ombre et publier leurs hauts faits, c'est l'image d'une nation qui n'aurait pas ses artistes, ses chanteurs, ses annalistes et ses romanciers. *Longâ nocte.* Si riche et si puissante que fût sa vie, tout ce fourmillement de faits et de sensations se perdrait dans une nuit épaisse et sans fin, à défaut de voix pour en prolonger dans l'espace et dans le temps le souvenir ailé. Les écrivains sont le verbe ample et sonore par quoi se transmet ce qu'il y a de plus subtil, de plus idéal et de plus éternel dans un peuple. Leurs œuvres sont, en définitive, tout ce qui subsiste des formes multiples de son activité : ces choses menues, fines, et apparemment si frêles, sont plus durables que l'airain — *aere perennius*. — Les caractères qui s'y inscrivent défient l'usure des siècles. C'est là qu'est enclos le mystère des civilisations antiques, là que se cristallise l'élément précieux et permanent d'une race. « Une seule injustice ébranle tout l'ordre social, » a dit M. Hanotaux.² Nous ne ferons pas à nos travailleurs

¹ *Lib. IV Carminum. Ode IX.*

² *La canonisation de Jeanne d'Arc. Revue des Deux Mondes du 15 août 1920. P. 677.*

de la pensée cette injustice d'écarter de notre vue leurs réalisations. Car l'équilibre de notre jeune société en serait ébranlé. « Etre artiste, a dit M. René Doumic, don précieux, enviable, envié, mais dangereux aussi, car il est toujours dangereux de se distinguer, et de ne pas voir les choses comme les autres les voient ; et les autres ont des moyens de vous faire payer l'impertinence que vous avez de ne pas leur ressembler. Mais l'artiste aura sa revanche... »¹ Nos écrivains ont assez souffert de nos oublis, de nos ingrattitudes, de nos impertinences et de nos mépris, pour qu'ils aient droit enfin à leur revanche, revanche d'artiste, noble, sereine, pure et haute, tardif rayon de gloire, suprême récompense d'une vie toute vouée à la recherche de l'Idée.

II

Nous n'aurons pas rempli tous nos devoirs à l'égard de nos auteurs quand nous nous serons enfin aperçus qu'ils existent, et que leurs travaux méritent autre chose de notre part que la conjuration du silence. Nous leur devons en plus la vérité. La justice qui est aveugle n'est pas la bonne justice. Les théologiens nous enseignent qu'il y a connexion entre les vertus, en sorte que toutes s'accordent et s'harmonisent dans l'unité du bien. Loin qu'il y ait répugnance entre la justice et la vérité, l'une ne peut subsister sans l'autre, et toutes deux se donnent, dans une sphère

¹ *Saint-Simon*, ch. VIII. P. 264.

supérieure, ce baiser dont parle le Livre Sacré. L'équité, qui nous oblige à reconnaître et à apprécier les efforts de nos écrivains, doit donc s'accompagner d'un discernement qui pèse le fort et le faible de chacune de leurs oeuvres.

Nous avons tous connu de ces collectionneurs, qui se spécialisent, par exemple, en ouvrages canadiens : ils achètent tout ce qui paraît chez nous, uniquement parce que cela vient de chez nous, et qu'ils ont fait le voeu de se procurer la série complète de nos auteurs. Ne leur demandez pas leur opinion sur tel ou tel livre, ni quoi que ce soit qui ressemble à un jugement même superficiel. Ce n'est pas leur affaire. Ils ont tous nos ouvrages, parce que cela leur chaut de les avoir, comme un autre aime à collectionner des timbres ou des cartes-postales illustrées. Manie inoffensive, dont je doute qu'elle puisse faire progresser beaucoup une littérature. Il est peu flatteur, au demeurant, pour un écrivain, de savoir que l'on traite ses ouvrages un peu comme des articles de musée, et qu'on les achète par principe, pour satisfaire une lubie professionnelle.

Les productions idéales d'un peuple sont de vivants organismes : l'on n'est pas quitte envers elles en les classifiant comme des momies. L'esprit doit travailler dessus, entrer dans leur substance, les analyser, les disséquer, les retourner en tout sens, pour en voir la qualité ou en sonder les déficiences. Le domaine de l'art n'est pas livré à la fantaisie ni au caprice. « Qu'est-ce que la vérité ? » interrogeait Pilate. Comme il y a une vérité re-

ligieuse, et une vérité philosophique, et une vérité sociale, il y a une vérité littéraire. Il faut la chercher loyalement dans les oeuvres soumises à notre examen, et, après l'avoir trouvée, oser la dire. Des lois régissent la pensée et des lois régissent le langage. Dans quelle mesure ont-elles été observées ou enfreintes en tels écrits? Contrairement aux prétentions de certaines écoles, ces lois n'ont nullement pour objet de comprimer ou d'éteindre l'inspiration. Elles la guident plutôt, l'empêchent de s'emporter en des écarts dangereux. A les suivre, elle ira plus haut et plus loin ; tandis qu'en les foulant aux pieds comme vaines entraves, elle risque d'épuiser son élan en des soubresauts désordonnés et fébriles, que seuls les esprits faussés prendront pour de la vraie beauté. Rien de plus spontané et de plus naturellement jaillissant que le lyrisme de Pindare, et aussi rien de plus harmonieux, de mieux balancé. Au plus fort de l'inspiration, quand le dieu le possède et l'anime, le poète ne perd cependant jamais son équilibre ; il respecte les bornes de la raison et ne confond pas la ferveur sacrée avec l'hystérie. Croyez-vous que son oeuvre n'y gagne pas ?

Il est sûr que le dix-neuvième siècle français a été extrêmement fécond en génies littéraires ; il est non moins certain que la plupart de ces génies ont laissé des oeuvres caduques où abondent les perfections fragmentaires, mais où la continuité dans la perfection fait défaut, où l'ordonnance sévère et le juste équilibre des parties, condition du grand art, offrent des défaillances. A

quoi faut-il attribuer ces disproportions entre la grandeur du talent et la petitesse de ses réalisations, si ce n'est à l'espèce d'anarchie intellectuelle qui a sabré les règles antiques, et substitué à la liberté légitime de l'esprit une effrénée licence ? Un critique compare Chateaubriand à une sorte « d'oiseau sauvage.¹ » Des oiseaux sauvages, notre âge en a compté beaucoup, et qui n'ont pas eu, comme René, la puissance du coup d'aile pour faire oublier ce que leurs tournoiements avaient d'irrégulier, de bizarre et de fou. « Le romantisme, a dit Tolstoï, c'est ne pas pouvoir regarder la réalité dans les yeux. »² L'on aurait bien surpris les chefs et les tenants du romantisme, si l'on leur avait dit que le mouvement qu'ils instauraient, au nom de plus de vérité dans l'art, aboutissait à la déformation de la réalité. Le romantisme est, en effet, à base d'illusion. Sous prétexte de libérer l'esprit, il l'a livré à tous les mensonges. La vérité humaine, l'observation directe et précise, ce n'est pas là qu'il faut la chercher. Cette école voit tout à travers un verre grossissant, ou une prisme qui décompose les objets. Les règles du langage ou du style ne sont guère moins précieuses que celles de la pensée. Les deux se tiennent et se prêtent mutuel appui. Il est rare, et peut-être inouï, qu'un cerveau bien organisé, et où les idées s'agencent selon les principes de la saine raison, s'exprime autrement que dans

¹ Pierre Lasserre. *Le Romantisme Français*. Ch. V. P. 172.

² Tolstoï peint par Gorki. *Revue des Deux Mondes* du 17 octobre 1920. Louis Gillet.

une forme qui ne dévie en rien du sens de la tradition. Et ici encore, tradition ne signifie pas esclavage. Combien l'écrivain est maître de sa langue ! Quelle latitude lui est laissée de se mouvoir à l'aise, et de choisir, parmi la richesse infinie des vocables, ceux qui lui conviennent le mieux ! Comme il est libre de modeler cette immense matière verbale, et de la plier à sa guise, jusqu'à ce qu'elle ait épousé les contours et la physionomie de l'être intérieur ! Cela ne suppose pas du tout cependant qu'il doive sortir des bornes flexibles et sages au delà desquelles le style tourne au gâchis. « Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité dans la nature, » a écrit La Bruyère.¹ C'est ce point qu'il s'agit de découvrir dans les ouvrages d'une littérature. Opération délicate, car il y faut, outre un goût inné, beaucoup d'étude, de tact, de réserve discrète dans les affirmations, de compréhensive impartialité. L'Allemagne, avec toute son érudition, n'a jamais pu fonder une école de vraie critique littéraire, à cause précisément de cette absence de goût qui la caractérise. S'il est un genre où l'esprit de finesse soit indispensable, c'est bien celui-ci. Et l'on sait que la finesse n'est pas née en Germanie. Il y a des intelligences tellement intuitives que, selon un mot que j'ai lu dans une étude sur Péguy, elles « sentent les livres ; » — et c'est-à-dire qu'elles devinent, seulement à les voir, et à réfléchir sur leur titre, tout leur contenu. Sans exiger du critique qu'il pous-

¹ *Caractères. Loc. cit.*

se la divination à ce point, du moins, est-il nécessaire qu'il ait le sens de l'esthétique littéraire. L'expérience, l'observation développent et affinent cette faculté ; elles ne la donnent pas. Et un peu comme on naît poète, je crois que l'on naît critique. Et je n'avance rien d'osé en disant que ce don est surtout propre aux races latines.

Au reste, le jugement n'est pas laissé à ses seules ressources, si abondantes qu'on les suppose, dans le triage et la sélection difficiles qu'il est chargé de faire parmi les oeuvres de l'esprit. Car, en plus des lois éternelles de la pensée, qu'il prend comme large base de ses sentences, en plus des règles particulières à la langue dont se sont servis les écrivains qui font l'objet de son enquête, il adopte comme norme et comme point de comparaison les modèles antiques, confrontant à ces réalisations achevées et définitives les productions d'une époque ou d'un genre. L'héritage intellectuel de l'humanité est considérable. Dans toutes les branches de l'art, figurent des oeuvres qu'il est convenu d'appeler classiques, parce qu'elles constituent la perfection d'un type donné. Qu'il s'agisse d'art dramatique, d'histoire, de poésie, d'éloquence, l'antiquité grecque et latine est parvenue, en tous ces domaines, à la beauté absolue. L'antiquité grecque surtout, et peut-être uniquement ; car, ainsi qu'Ernest Hello l'a lumineusement montré, la Grèce fut profondément neuve, originale, créatrice ; tandis que Rome, dans son art, a copié, imité, réduit en formule. «Le jour où Rome dévora la Grèce, la formule dévora la

science. » La littérature grecque serait organique ; la littérature latine mécanique. — Que si ces oeuvres paraissent bien lointaines et bien perdues dans les siècles, la littérature française de la grande époque offre des patrons qui ne le cèdent en rien, pour la majesté, le fini, le rendu, aux plus magnifiques monuments de la pensée hellénique ou romaine. Sans doute, le critique aux yeux de qui une oeuvre sans caractère trouverait grâce, pourvu qu'elle fût bâtie selon les règles, serait hors de la voie. Car, la production la plus fortement disciplinée n'est pas, par le fait même, chose d'art. Les méthodes de composition les plus rigoureuses et les plus conformes à la tradition, ne suppléent pas au manque d'inspiration ni à la sécheresse cérébrale. Le talent ou le génie est le facteur avec lequel il faut d'abord compter. Ceci bien entendu, dans quelle mesure une création personnelle et sentie, où vibre vraiment une âme, se rapproche-t-elle de l'idéal du genre ? A quelle distance se tient-elle des réalisations analogues que l'esprit humain regarde comme des exemplaires consacrées ? C'est la fonction de la critique de le déterminer. Il faut savoir d'où l'on part et où l'on va ; il faut orienter sa marche sur les étoiles si l'on veut arriver au but et toucher à la vérité. La critique, pour judicieuse qu'elle soit, n'a aucun droit de prétendre à l'infailibilité ; ses considérants et ses conclusions peuvent toujours être revisés et renversés. Mais enfin, si elle prend pour critère ces grandes données sérieuses, et qu'elle y ramène, comme à un centre de clarté, les

oeuvres sur lesquelles elle s'exerce, il y a chance qu'elle puisse situer celles-ci à leur place exacte et donner de leur mérite une idée assez complète. « La critique est la conscience de l'art, », a dit ce maître que j'aime encore à citer, Hello.¹ C'est un rôle difficile, et qui comporte de grandes responsabilités. Celui qui est appelé à le remplir doit avoir pour unique ambition de chercher la vérité, touchant une production de l'esprit, et, cette vérité, cette opinion qu'il se sera formée, non pas en consultant les impressions mobiles de sa sensibilité, mais d'après des principes sûrs, l'exprimer telle qu'elle se présente à sa pensée, avec modération et fermeté, sans fard, sans déguisements, sans ces atténuations habiles, ces vagues sous-entendus, ces dédales de circonlocutions, lesquels n'ont rien à voir avec l'art, où, pour parler avec Boileau,

*« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul
[est aimable.] »²*

Soit que l'on conçoive et exécute une oeuvre d'art, soit que l'on procède à son analyse et à sa dissection, il faut se proposer la vérité. La vérité ! Mais les écrivains qui entrent dans le champ de la vision critique ont intérêt, tous les premiers, à la savoir. Un écrivain sérieux, et qui a à coeur son propre développement, n'attache d'importance qu'à une appréciation basée sur les sources, et se déroulant selon les saines lois du jugement. Quant

¹ *L'Homme*. 3e Partie. *L'Art*. P. 308.

² *Epit.* IX.

à ceux qui ne sont plus, si, du séjour élyséen où se promènent leurs ombres sereines, ils peuvent percevoir l'écho de nos spéculations, il est raisonnable de supposer que seul l'accent de la sincérité est capable de les frapper. Dans le désintéressement auguste d'où ils contemplent tout, et dans la lumière qui les inonde, chacun de ces grands disparus n'est plus sensible qu'au jugement qui nous le montre :

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change,

ainsi que Stéphane Mallarmé écrivait d'Edgar Poe.¹ Par delà les auteurs en cause, il y a d'ailleurs tout un large public que l'on n'a pas le droit d'abuser, il y a l'avenir de toute une littérature, lequel ne se fonde que sur la vérité. Si, pour n'avoir pas su la proclamer, l'on faussait l'esprit de générations entières, et l'on aiguillait vers les routes tortueuses et sans issue les jeunes talents qui réclament une directive et se préparent à la « Course du Flambeau », la conscience nationale aurait le droit de nous demander des comptes sévères. « La critique est une des plus hautes formes de l'art. La critique féconde le sol. »² Mais c'est à la condition de ne pas altérer son essence, par de mesquines considérations de personnes ou d'opportunité. *L'Avenir de l'Intelligence*, chez nous, doit être particulièrement cher à quiconque en assume le rôle; et ce n'est pas par d'insipides

¹ Cf. André Fontainas. *La Vie d'Edgar Poe*. Ch. VIII. P. 243.

² Ernest Hello. *Loc. cit.* P. 312.

boniments à l'eau-de-rose que l'on assurera à nos destinées spirituelles un règne brillant.

Au reste, la sincérité dans l'appréciation n'est nullement exclusive de bonté ni de sympathie ardente. S'il faut avoir sous les yeux, comme norme fixe de nos jugements, les grands modèles qui président aux diverses catégories de la création littéraire, il n'importe pas moins de se rappeler les circonstances ingrates et difficiles dans lesquelles notre littérature est née, et qui accompagnent son évolution présente. Peut-être un critique étranger ne comprendra-t-il jamais bien les manifestations idéales d'une autre nation. Que l'on n'apporte pas, à l'encontre de cette affirmation, le célèbre *Roman Russe*, de Eugène Melchior de Vogüé. Cet ouvrage a sans doute été toute une révélation pour le public de France, qui l'a accueilli comme un nouvel évangile. Les grands écrivains slaves ont un peu raillé, cependant, les naïfs enthousiasmes provoqués par la prétendue découverte de leur âme et de leur religion de la pitié ! De Vogüé n'a-t-il pas vu dans cette neuve littérature du Nord tout autre chose que ce qui y était réellement ? Si souple et si compréhensive que soit une intelligence, est-elle capable de se dépouiller de sa formation subjective et de s'adapter étroitement aux conditions dans lesquelles se meut et opère la pensée des divers peuples ? Voyez, par exemple, comme Brunetière s'est lourdement trompé dans la définition et la caractérisation de ce qu'il appelait *Un Catholicisme américain*. Sa correspondance avec le Cardinal Mathieu, tout récemment

publiée par la *Revue des Deux Mondes*, donne de nouvelles preuves de l'illusion qu'il se faisait sur ce point, illusion que notre Tardivel signala, et dont il montra toute la profondeur, en dressant un tableau irrécusable de la véritable situation. La psychologie des races est complexe. La pénétration naturelle, et la haute culture de l'esprit, ne suffisent pas pour que l'on puisse parler en connaissance de cause de tout ce qu'elle recèle de subtil et de varié. Il faut appartenir à un peuple pour bien saisir les modalités qui distinguent son âme. Et, pour ce qui est de sa littérature, les divers éléments qui composent l'atmosphère où éclosent ses oeuvres d'art, et dont la claire perception aide à nuancer le jugement qu'on en porte, est-ce que cela n'échappe pas fatalement à l'étranger le plus perspicace ? Ne faut-il pas être du pays, de la famille, du même sang, pour capter ces ténuités fuyantes sous lesquelles se dérobe tout un monde ? Car un ouvrage de pensée se juge sous un angle double, dans l'absolu et le relatif, selon l'abstrait et selon le concret. Si son appréciation, au point de vue absolu, relève à la rigueur de quiconque a fait ses humanités, son appréciation, au point de vue relatif, suppose des connaissances que la seule étude ne donne pas, tout un ordre d'intuitions qui s'éveille dans les seuls fils d'une même race, et qui leur permet de descendre jusqu'au coeur des oeuvres fines où son âme s'est traduite. Un penseur a dit : « Il faut vivre quotidiennement, largement, douloureusement, pour illustrer la vie par l'art et la perfec-

tionner.¹ » Il n'est pas moins nécessaire, semble-t-il, d'avoir fait soi-même l'expérience de cette vie quotidienne, large, douloureuse, pour acquérir le sens intime et comprendre parfaitement l'âme des illustrations artistiques nées de son souffle.

III

Je pense m'être suffisamment expliqué sur l'esprit avec lequel je me propose d'aborder tout un domaine de notre littérature : esprit de justice et esprit de vérité. Il est temps qu'une part de notre curiosité intellectuelle soit réservée à nos auteurs, et que les oeuvres de chez nous soient enfin l'objet d'une critique scientifique. S'il est tout naturel que l'on apprenne l'histoire et la géographie de son pays, avant de s'enquérir de ce qu'ont fait les Grecs et les Romains, ou d'étudier la conformation physique des plus lointains continents, il l'est tout autant de prêter une attention sérieuse à l'expression de notre verbe intérieur, avant de se saturer des formes de pensée, traductrices des autres civilisations. Cet ordre si simple n'a jamais été observé dans nos programmes d'enseignement. Quand ils ont daigné s'occuper de nos essais vers l'idéal, c'était pour leur donner un regard rapide et superficiel, ou pour les écraser sous le poids d'un parallèle illégitime avec une littérature qui compte des siècles d'existence. Pareille attitude est une atteinte à l'équité. Je ne crois pas qu'elle soit, non plus, bien propre à favo-

¹ Gonzague Truc. *Une crise intellectuelle*. P. 18. Paris. Editions Bossard, 1919.

riser une diffusion plus grande de ce que l'on a appelé « nos énergies méconnues. »

C'est une vérité d'expérience que l'orateur est redevable à ceux qui l'écoutent d'idées soudaines, d'impressions, de sentiments, de fulgurantes illuminations, qu'il aurait cherchés en vain dans la solitude et le silence de son cabinet de travail : entre son auditoire et lui s'établit un contact et un courant d'intelligente sympathie, profitable à tous les deux. Les princes de la parole nous ont laissé, sur ce mystère de la création oratoire, des aveux précis, et qui montrent jusqu'à quel point leurs auditoires ont concouru inconsciemment à la production de leurs chefs-d'oeuvre. L'écrivain a pour auditoire le grand public. Que si celui-ci déserte l'atelier où le penseur, l'historien, le poète oeuvre avec patience les formes ténues du rêve ou du souvenir, afin de donner à une matière fugace et confuse cette vie des mots, qu'elle réclame, cette transposition en vocables, les vocables, qui ne sont pas seulement le vêtement ou la parure de l'idée, mais qui sont la chair où elle s'incarne, je dis que l'art, que la littérature d'un pays sera beaucoup plus lente à germer, à fleurir, à s'épanouir pleinement, faute de ce soleil, source de toute fécondation, père de la vie.

Cette littérature canadienne, si négligée, à laquelle de nobles coeurs ont voulu enfin assigner la place qui lui revient dans les activités de notre esprit, c'est avec le souci de voir et de dire la vérité que nous procèderons à l'analyse de quelques unes de ses réalisations. « L'histoire, c'est mon

gibier en matière de livres, » disait Montaigne. Nos leçons auront précisément pour objet ceux de nos écrivains qui se sont spécialisés dans l'histoire, qui ont construit des synthèses historiques, et dont l'oeuvre embrasse tout un ensemble. Quant aux monographistes, ils sont trop pour que je puisse les faire tenir dans le cadre qui m'a été tracé. Nos grands historiens suffiront amplement à absorber ces leçons.

Celle-ci, c'est encore par une phrase empruntée à l'auteur des *Essais* que je veux la terminer : « Les historiens seront le vray gibier de mon étude.¹ »

De ce gibier, laissez-moi vous convier à venir savourer avec moi la chair succulente et saine, qui fleure notre sol, nos forêts, nos saisons, la fine odeur de notre âme nationale.

¹ *Essais*. Livre II, ch. X. P. 135 du tome III de l'édition des *Bibliophiles*.

Les Maîtres Primitifs

Dans notre première leçon, nous avons essayé de définir l'esprit dont nous voulions nous inspirer, et qui nous servirait de guide, dans nos recherches à travers tout un domaine de notre littérature : esprit de justice et esprit de vérité. L'équité nous fait un devoir absolu de prêter enfin une attention sérieuse aux oeuvres de nos écrivains. Si, dans l'ordre politique ou économique, par exemple, l'on s'enquiert de ce qui se passe chez soi avant de s'occuper du mouvement du monde, si l'on envisage les événements extérieurs surtout au point de vue des répercussions possibles qu'ils peuvent avoir sur la vie de la nation, il me semble qu'il en doit être ainsi dans l'ordre littéraire. Celui dont la curiosité serait tournée uniquement vers les choses de France, d'Angleterre ou de Russie, et qui ne saurait pas le premier mot de ce qui se déroule ou s'amorce autour de lui, qui fermerait obstinément les yeux sur ces grands courants d'opinion où se dessine l'avenir même de sa race, serait regardé comme étrange, incomplet. Son attitude boudeuse, hautaine, ou apathique à l'égard de toutes ces contingences prochaines, d'un intérêt immédiat, paraîtrait une anomalie, une véritable infirmité du cerveau.

Or, dans un pays civilisé, il n'y a pas que les fluctuations politiques qui comptent, il n'y a pas

que les variations, les hausses, les crises du commerce et de l'industrie qui soient dignes de capter la méditation ; il y a encore, il y a peut-être surtout son évolution littéraire. Je ne vois pas comment l'on a pu contester que la littérature soit l'expression de la société. Elle en est le miroir, le cristal sonore. C'est là que se réfléchit l'état de sa langue, la nuance de sa pensée ; là que les forces qui travaillent une âme collective trahissent leurs secrets, et permettent de saisir, à travers leurs jeux divers, si la vie d'un peuple est montante ou en voie de se désagréger. Dira-t-on que la raison, l'équilibre, la sérénité qui distinguent les oeuvres du grand siècle français, sont sans rapport avec la santé générale de la France à cette époque ? D'autre part, osera-t-on soutenir qu'une littérature pleine de tares, comme le romantisme, aurait pu éclore au sein d'une société qui eût gardé son axe, et qui n'eût pas été jetée, par la révolution, dans une sorte de chaos ? Et alors, ne pas faire entrer dans le champ de sa vision la littérature de son pays, serait tout aussi rationnel que de vouloir ignorer les orientations de sa politique ou les autres formes de sa vie et de son activité ; ce serait se refuser à vouloir être éclairé sur la condition de son intelligence, sur la valeur humaine de ses aspirations, l'accent particulier et neuf que peut prendre une langue antique, sur les lèvres d'un peuple qui s'est éveillé à l'existence personnelle. Une pareille indifférence aurait encore ceci d'injuste qu'elle paralyserait la création artistique, qu'elle étoufferait, dans son

atmosphère glacée, le talent ou le génie. Quand tout être, en ce monde, de règne en règne, et depuis la plante jusqu'à l'homme, a besoin, pour naître et s'épanouir, de soleil et de chaleur, n'y aurait-il donc que la pensée qui fût, comme une fleur-de-neige, capable de largement s'ouvrir dans une ambiance hostile, et là où tout le reste périrait ? — Cependant, l'équité qui oblige à se pencher vers les oeuvres du terroir, et à les reconnaître comme l'une des manifestations les plus limpides de tout ce qu'il y a au fond d'une race, ses espoirs, ses rêves et ses promesses, ses égarements et ses angoisses,—laisse à l'esprit la liberté de juger ces réalisations d'après les principes de l'art, et d'essayer de les situer exactement, dans le vaste empire de l'idéal. Précisément parce que la littérature est, en quelque sorte, en fonction de la société, c'est réagir sur celle-ci que de discerner les tendances où se laissent aller la pensée et la langue des auteurs, et de les signaler franchement. Sans que le mouvement personnel de l'inspiration, chez l'écrivain, en soit alourdi ni entravé, les lois de la raison et du style le prémunissent contre les spéculations hasardeuses ou les téméraires innovations. Quel que soit le genre qu'il adopte, il a devant lui des modèles exemplaires où le sentiment commun des siècles voit l'expression de la Beauté parfaite. Et le rôle de la critique est de réduire les essais qu'elle a sous les yeux à ces normes directrices, et de montrer dans quelle mesure ils s'en approchent ou s'en écartent.

Ces règles posées, nous abordons la matière de notre cours, à savoir : Nos Historiens.

I

Il est consolant de constater que les premiers monuments de notre littérature ont pris la forme de l'histoire, et que c'est par ce genre que notre pensée nationale a inauguré la série de ses manifestations. Il ne l'est pas moins de voir qu'aujourd'hui encore, c'est cette branche de l'art qui est le plus cultivée parmi nous, et avec le plus de succès, et selon des méthodes rigoureuses inspirées de l'école historique moderne. Cela indique dans l'esprit de la race un caractère de sérieux qui est tout à sa louange, et aussi beaucoup de goût. L'Histoire est une reconstruction. Celui qui s'y adonne prend ses matériaux dans les siècles écoulés, il ramasse les documents de toute nature qui peuvent jeter de la lumière sur telle période donnée. Mais les documents ne sont pas l'histoire, pas plus que les pierres ne sont l'édifice. L'on peut avoir une immense érudition historique et n'être qu'un très-pauvre historien. Avec des choses éparses et inertes, l'historien recompose la vie. Il faut qu'il ait la divination des temps, pour les reconstituer dans leur figure de vérité. Cela demande de la science, et un très-grand art. De la science, pour que l'édifice tienne debout, qu'il repose sur le roc solide, que toutes les parties en soient liées, qu'il y ait entre elles de justes proportions ; de l'art, pour que la vie circule dans l'oeuvre évocatrice du passé, non pas une vie de

convention ou de fantaisie, telle par exemple que celle dont Michelet a voulu animer son Histoire de France, mais une vie vraie et profonde, à l'image de celle qui fut. Car l'historien repétrit la pâte humaine : recueillant la poussière d'atomes en laquelle se sont dissipées les sociétés antiques, il redonne l'existence à ce qui n'était plus qu'un souvenir confus, qu'un amas de traditions sans ordre. Dans sa main puissante, le néant se réorganise, les molécules se pressent l'une contre l'autre, se rajustent pour former un ensemble ; un peuple mort, des générations évanouies surgissent aux regards et reprennent leur physionomie. Mais voici que leurs traits autrefois éphémères ont été coulés dans le bronze, ciselés en bas-reliefs où la postérité la plus lointaine viendra chercher les grandes leçons du passé. L'histoire, genre auguste, maîtresse de vérité, il est exquis, il est d'heureux augure de la trouver à nos origines littéraires. Dans le berceau frêle où vagissait une littérature nouvelle, quelque fée a déposé ce cadeau : l'amour, le culte de l'histoire. Don infiniment précieux, et qui renfermait tout un avenir ; don qui répondait à une impérieuse aspiration de la race. Car celle-ci sortait à peine de la tourmente ; ses vainqueurs mettaient toujours en question la possibilité pour elle de continuer sa vie française ; ils pensaient qu'elle perdrait la mémoire de ses sources, que sa personnalité se fondrait en quelque chose de neutre et d'indistinct, sans couleur et sans force, submergé par la vague du britannisme. Il importait donc d'écrire

au plus tôt l'histoire, afin de montrer à nos maîtres que nous ne datons pas d'hier comme peuple, que deux siècles de colonisation française ne s'effacent pas d'un trait de plume, et que nous entendions bien nous réclamer de traditions qui avaient tous les droits à la survivance. L'Histoire est la conscience d'une nation. C'est dans notre histoire que nous devons puiser les éléments de résistance aux forces qui tramaient notre déchéance comme race.

Lorsqu'on parle d'*Histoire du Canada*, immédiatement le nom de Garneau vient aux lèvres, comme si nous n'eussions eu que lui, et qu'en cet auteur se résümât toute notre production en ce domaine. C'est là une vue par trop simplifiée. Nous nommons Garneau notre historien national. Je crois que ce titre est convenable et justifié. Encore que son oeuvre s'arrête à une date bien éloignée de l'époque présente, elle est la plus fortement construite de toutes nos synthèses. Toutefois, si cet historien a la priorité de mérite, il n'a pas la priorité de temps. Il a eu des prédécesseurs. Il serait miracle qu'il en fût autrement. Il y aurait quelque chose d'extraordinaire à ce que notre première création historique eût tout de suite atteint à une telle hauteur. Ce n'est pas ainsi que la nature procède. Ses élaborations sont lentes et sages. Ses meilleurs fruits sont une résultante d'efforts continus. Il n'en va pas autrement en art. Les essais individuels, parfois gauches et chercheurs, préparent la voie au maître qui les utili-

sera supérieurement et en tirera la composition harmonieuse et finie. Renan, dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, se félicite d'être né de parents qui n'avaient pas connu le travail de pensée. — Si je puis tant écrire, dit-il en substance, avec son habituelle modestie, c'est grâce aux économies de labeur cérébral accumulées dans ma famille, pendant de longues générations. — Garneau devait, au contraire, se réjouir de voir qu'au sein de notre race, des travailleurs avaient déjà creusé et ensemencé le sillon, sur lequel il devait peiner à son tour, et d'où il devait faire jaillir une merveilleuse floraison. Dans quelle mesure a-t-il emprunté à ses devanciers ? Peut-être ne leur doit-il que l'idée de se consacrer à l'histoire lui aussi, et de tâcher de faire mieux qu'eux. Mais il est certain qu'il a eu des prédécesseurs. Or, ceux-ci sont trop oubliés. Garneau est un sommet. C'est le propre d'un sommet de projeter de l'ombre. Plus il est élevé, et plus son ombre s'allonge dans les plaines, enveloppant et noyant tout un paysage.

« Majoresque cadunt altis de montibus umbrae. »

Regardons seulement d'un peu plus près, et nous verrons émerger de cette demi-obscurité des figures de pionniers historiques, que nous voulons essayer de faire revivre.

Le premier canadien qui se soit occupé sérieusement d'histoire est Jacques Labrie, né en 1784, le 4 janvier, à Saint-Charles de Bellechasse,

décédé à Saint-Eustache, le 26 octobre 1831. Médecin de profession, député du comté des Deux-Montagnes, très-mêlé à la vie politique et sociale de son pays, ardent patriote, intéressé aux choses de l'éducation — il mourût, en effet, d'une pneumonie contractée à organiser et à visiter les écoles paroissiales de son comté, pendant cet automne de 1831, car il voulait rendre compte à l'Assemblée, « qui allait s'ouvrir de nouveau le 15 novembre, du fonctionnement de la loi scolaire de 1828 »¹ — Labrie trouva encore le moyen, au milieu de ces multiples soucis, de cultiver l'histoire, pour laquelle il semble avoir eu une véritable passion. Il eût le temps de bâtir une synthèse qui embrassait tous les événements de notre vie nationale, depuis les origines de la colonie jusqu'à mil huit cent douze. Son manuscrit eût formé trois ou quatre tomes in-octavo. Après sa mort, Auguste-Norbert Morin présenta à la Chambre, avec l'agrément de Lord Aylmer, une requête à l'effet de faire voter des crédits pour la publication de ce grand ouvrage. Le solliciteur accompagnait sa demande d'une appréciation extrêmement flatteuse de cette Histoire, « qu'il avait eu l'occasion, disait-il, d'examiner à plusieurs reprises. M. Labrie s'est procuré et a consulté, outre un grand nombre de manuscrits originaux, presque tous les écrivains français et anglais qui se sont occupés de l'histoire de cette partie du globe. Je regarde son histoire comme exacte et originale... » L'As-

¹ J'emprunte les quelques citations sur Labrie à la monographie d'Auguste Gosselin.

semblée alloua avec enthousiasme une somme considérable, cinq cents louis courants, destinée à payer les frais d'impressions. Mais le fameux conseil législatif détourna cette résolution patriotique, en accordant la somme votée à la Société littéraire et historique de Québec, « afin de permettre à celle-ci d'acheter des héritiers du docteur Labrie tous les manuscrits, notes et documents qu'il avait laissés à la mort. » Le Conseil commettait là une infamie; ce n'était pas la première; elle devait être suivie de bien d'autres. Pareil procédé n'était guère propre à le réconcilier avec les représentants du peuple, Louis-Joseph Papineau, Roch de Saint-Ours, Louis Bourdages, Norbert Morin, Bédard, collègues et amis de Labrie, qui voyaient dans la publication de cette histoire une entreprise d'utilité publique. Dans *Le Canadien* du 3 décembre 1831, Papineau, ajoutant son témoignage à celui de Morin, écrivait : « Cette *Histoire du Canada*, je l'ai vu naître sous mes yeux... Labrie lègue à son pays une oeuvre immortelle... » Et alors, pourquoi ces messieurs du Conseil étaient-ils venus se mettre en travers d'un projet désintéressé, noble, profitable à tous, et fausser la destination d'un crédit en faisant manquer l'objet pour lequel il avait été voté ? Car, ou la société Historique ne fit aucune démarche pour se procurer le manuscrit en question, ou Madame Labrie refusa de lui en léguer la propriété, fût-ce à prix d'argent. Ceci changeait, en effet l'aspect de la transaction : autre chose est de permettre que l'on publie un ouvrage, en en contrôlant

soi-même l'exploitation, et sans engager l'avenir, et autre chose de céder tous ses droits d'auteur. En tout cas, l'*Histoire du Canada* de Labrie demeura en portefeuille, sous la garde de M. Girouard, de St-Benoit, où elle périt quand ce village fut mis à feu et à sang, lors des troubles de 1838. Il est dangereux pour la littérature d'être dépendante de la politique, de confier son sort à la mêlée confuse des partis. Mais en ce temps-là, comment une pauvre veuve aurait-elle pu se charger seule de faire éditer un ouvrage aussi volumineux ? C'était au gouvernement à y pourvoir ; et il faut déplorer comme un malheur la manoeuvre impie qui a frustré notre pays de son premier monument historique. Comme il ne reste plus rien du travail de Labrie, il serait vain de vouloir en juger. Mais il y a toute une série de faits qui permettent du moins de conjecturer de sa valeur. Dans sa requête plus haut citée, Auguste-Norbert Morin décrit avec précision l'armature de l'oeuvre, et l'on peut en inférer que cette Histoire était admirablement charpentée, et que son auteur avait le sens de la composition. D'autre part, la correspondance de ce dernier, dont il a été publié de larges extraits, nous montre quel soin il apportait à colliger les documents, comme il était curieux d'inédits, comme il se donnait de peine pour ramasser et classer les petits faits. Il ne reculait devant aucun sacrifice pour mieux se renseigner, jusqu'à faire le voyage de Montréal à Québec uniquement afin de fixer un point, de trouver une date, ou jusqu'à copier le soir, après de longues

journées données au labeur de la session, des pages et des pages dans les registres que l'évêché de Québec lui communiquait. De toute cette activité d'abeille industrielle déployée par cet historien, il n'est pas imprudent de conclure que la matière, dont il avait rempli le vaste cadre qu'il s'était tracé, était abondante, choisie, et autant que possible de première main. Nous avons des raisons de croire que la question religieuse, tout particulièrement, les relations de l'autorité civile avec l'autorité ecclésiastique, qui furent si fréquentes avant comme après la conquête, étaient traitées par lui avec un tact, une discrétion, une sûreté d'appréciation, j'allais dire une orthodoxie, que certain de nos historiens ultérieurs, et non le moindre, n'a pas toujours manifestés. La preuve de ceci repose dans la méfiance qu'il paraissait avoir de son opinion propre sur ce délicat sujet, et dans son souci de consulter les sources et de s'enquérir auprès de personnages qui pouvaient le mieux former et guider sa pensée. Bibaud, qui n'était pas dans les idées de Labrie sur l'orientation à donner à notre vie nationale encore flottante et indécise, ne peut s'empêcher cependant de louer « sa modération et son bon sens politique », à propos d'un discours qu'il prononça pendant la session de 1831, sur la grave affaire du Conseil Législatif. Ces qualités d'équilibre cérébral furent mises sans aucun doute au service de l'histoire, et se reflétaient dans l'oeuvre dont il avait fait l'oeuvre capitale de sa vie, et qui fut l'objet de ses dernières recommandations. Deux

lettres de lui, concernant le *règne militaire*, à savoir les premières années du régime anglais, et qui ont paru dans les *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, lettres qui paraissent avoir été détachées de son ouvrage, sont ce qui nous donne l'idée la plus juste de ce que devait être cette *Histoire du Canada*. Au dire des spécialistes, Labrie, dans ces pages, a complètement élucidé un point qui était resté obscur, celui de la nature véritable du gouvernement qui nous fut alors imposé. L'opinion qu'il a émise, et qui nous montre ce régime sous un jour beaucoup moins terrible qu'on ne l'avait vu jusque-là, semble avoir prévalu. Qui sait combien d'autres périodes de notre existence, assez troubles, il avait ainsi fouillées, y projetant des rayons vainqueurs !

De tous nos maîtres primitifs, le plus savoureux et le plus pittoresque — j'entends au point de vue de la personnalité — fût Joseph-François Perrault, surnommé le « Grand-Père Perrault », et « le Père de l'éducation au Canada. » Né en 1753, à Québec, Perrault appartenait donc à cette génération dont les racines plongeaient en quelque sorte en deux mondes, et qui eut tout de suite à organiser sa vie selon un mode auquel l'éducation première ne l'avait pas préparée. Il était de presque directe souche bourguignonne, son grand-père François étant venu de France pour s'établir à Québec vers 1710 ou 12. Perrault vécut jusqu'à l'âge de 91 ans. Nous avons sa « Biographie écrite par lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, sans lunettes, à la demande de Lord Aylmer, Gouver-

neur-en-chef du Bas et du Haut Canada. » Cela fut imprimé à Québec, à l'enseigne du Chien d'or, en 1834. Rien de plus curieux que ce document, tout plein de sel gaulois, et de sereine philosophie bourgeoise. « J'ai travaillé, depuis l'âge de vingt ans, à devenir vieux et j'ai bien réussi. » Et si l'on veut savoir le régime qu'il a suivi pour atteindre à cette longévité, tout en conservant une santé parfaite, « je vais le détailler, nous dit-il. J'ai suivi la maxime de Martial qui est : « qu'il ne suffit pas de vivre, mais qu'il faut encore soigner la vie ; » et cette autre de je ne sais plus quel auteur : « si vous manquez de médecins, les trois choses suivantes y suppléeront : la gaîté, le repos, une diète modérée. » — La modération, telle fut la règle de vie du bonhomme : modération dans le plaisir comme dans les peines, dans le travail comme dans le repos, modération dans le boire et le manger. « Cette dernière est hors de mode, remarque-t-il, mais je l'ai observée strictement... » Or voici ce que Perrault appelle modération dans le boire et le manger : « Je mange ordinairement, à mon dîner, de la soupe, un morceau de bouilli, et peu d'un autre mets quelconque ; je bois après ma soupe un verre de vin rouge, un gobelet de bière pendant le repas, après lequel je prends un demi-verre d'eau-de-vie de France, pour aider la digestion ; je finis le dessert par un verre de vin blanc, ce qui me suffit pour la journée... » Nous le croyons sur parole. Avec un tel régime, le grand-père pouvait être sûr d'aller loin.

Cet original, portant perruque poudrée à frimas et long manteau, a eu, en matière d'éducation, des idées tout-à-fait remarquables pour l'époque, et il fut, en ce domaine, une manière de précurseur. Après la conquête, nos écoles se ressentirent longtemps du désarroi général causé par le changement de domination. *L'Institution Royale pour l'avancement des sciences*, créée en 1801, voulut nous imposer un système d'écoles neutres, ou plutôt protestantes et anglicisatrices, contre lequel le clergé et la conscience populaire s'insurgèrent. En attendant que le gouvernement, mieux inspiré, s'occupât de régler cette grave question dans un esprit plus pratique, plus conforme à l'équité, l'éducation fût laissée aux soins de l'initiative privée. Perrault est l'un de ceux qui montrèrent le plus de zèle afin d'assurer à l'enfance le bienfait d'une formation première. Il fit ériger à ses frais, dans le faubourg Saint Louis, à Québec, deux écoles, l'une pour garçons, l'autre pour filles. Et comme les manuels manquaient, — il est peu de choses, en effet, que les autorités coloniales d'alors aient davantage redouté que les livres français ; elles semblaient en avoir horreur ; leur influence leur paraissait devoir être pernicieuse sur ces populations qu'elles voulaient subjuguier, même intellectuellement ; aussi leur importation fût-elle pendant longtemps prohibée ; — Perrault se mit à l'oeuvre et prépara les ouvrages classiques indispensables aux élèves qui fréquentaient ses écoles. C'est à cette circonstance que nous devons son *Abrégé de l'Histoire du*

Canada, en quatre petits volumes parus en 1830 et 1833. Le pédagogue est devenu historien par nécessité, parce qu'il comprenait que la première histoire à apprendre à des enfants est celle de leur pays. Et comme il n'existait point, en ce genre, d'ouvrage à leur portée, il en a bâti un tout exprès pour eux, « sur la rédaction du Père Charlevoix, imprimée à Paris en 1743, et sur celle de W. Smith, imprimée à Québec, en 1815 », avoue-t-il humblement dans sa Préface. Il est le premier qui, chez nous, ait réduit la grande histoire à la proportion de cerveaux d'enfants. La méthode est bonne. Chaque chapitre, assez court, mais plein, est suivi d'un questionnaire qui en résume les données principales, et qui devait permettre aux élèves de se les graver plus facilement dans la mémoire. Ne demandons pas à l'auteur les vues profondes et originales. Il n'invente rien ; il va au plus pressé ; il fait oeuvre d'adaptation. Cela n'est pas si aisé que l'on pense. Il aura eu surtout le grand mérite de voir qu'il est essentiel que les petits canadiens soient mis au courant des annales de leur pays. J'ai dit qu'il n'avait rien inventé. Si. Il a peut-être fondé un genre, qui devait se développer beaucoup, et que plusieurs de nos futurs historiens devaient cultiver avec un soin touchant. Avant d'aborder la seconde partie de son ouvrage, le *Canada* sous la domination anglaise, Perrault épanche son coeur dans les paroles suivantes : « Il semble que la Providence m'a préservé, presque seul, de toute la génération existante lors de

la conquête du Canada, pour rendre hommage aux anglais de la conduite sage et judicieuse qu'ils ont tenue envers les Canadiens ; des grâces et faveurs que leurs Rois leur ont accordées . . . Puisse ce petit ouvrage imprimer ces bienfaits dans le cœur de leurs enfants, leur faire aimer et soutenir les intérêts d'une Nation qui les a, en toutes occasions, bravement protégés, défendus, et n'a cessé d'accumuler des faveurs sur le pays. » Quel loyalisme extraordinaire ! La suite du manuel en sera fortement teintée. Pour un historien, partir d'une idée préconçue est la moins heureuse des inspirations. L'esprit de l'historien doit être parfaitement libre d'entraves. Il s'en va, il s'embarque sur la mer houleuse des faits et des contingences, bien déterminé à regarder les choses en face, et à les voir telles qu'elles sont, infiniment mobiles et changeantes. Se tracer à l'avance un cadre inflexible, s'énoncer à soi-même un programme, c'est risquer fort d'avoir à triturer la réalité des événements pour les faire entrer dans son système, c'est s'exposer à défigurer les faits pour l'amour d'une idée fixe. Perrault n'a pas échappé à ce danger : tout le reste de son abrégé est entaché de ce vice originel. Les événements s'y déroulent à la lueur du beau principe qu'il a énoncé, et c'est à savoir qu'au lieu de nous être présentés dans l'infinité complexité de leur physionomie, ils sont apportés comme preuve de l'immense gratitude que nous devons à l'Angleterre de tous ses bienfaits. Perrault a fait école ; il a amorcé un genre qui a pris dans notre sein une

ampleur regrettable ; il a mêlé deux choses que tant d'autres, après lui, devaient également confondre ; le loyalisme et l'histoire. C'était un fonctionnaire, le plus admirable type de protonotaire que nous ayons eu, consciencieux, ponctuel. Il a gardé dans l'histoire le pli professionnel, et, au lieu d'aborder ce domaine avec une intelligence libérée de toute influence d'école ou de parti, avec le seul souci de se soumettre aux faits et de les exprimer dans leur vérité, il y a vu l'occasion de mieux servir le gouvernement dont il était l'officier modèle. Cela me paraît être le côté le plus faible de son travail. Il sera cependant pardonné beaucoup à l'historien Joseph-François Perrault, par ce qu'il a accueilli chez lui, dans son « Asile Champêtre », ainsi qu'il avait baptisé sa résidence de Québec, un enfant pauvre mais intelligent, qu'il entoura de bontés, auquel il donna des leçons, en l'âme de qui le vieillard sema peut-être le germe d'une haute vocation à l'histoire, ou du moins discerna, à certains traits, des dispositions si prometteuses de tout un bel avenir dans le domaine de la pensée qu'il se plût à les cultiver, à les orienter, à leur donner le premier essor : cet enfant s'appelait François-Xavier Garneau.

Et j'en arrive à Michel Bibaud, 1782-1857. Son oeuvre historique est assez considérable. Le tome premier, qui a paru en 1837, — notre année terrible, — est intitulé : Histoire du Canada sous la domination française, et va des origines jusqu'à 1760. Le deuxième, paru en 1844, a pour titre : Histoire du Canada et des Canadiens sous

la domination anglaise, et embrasse de 1760 à 1830. A la fin, un tableau chronologique, en six pages, résume les événements survenus depuis la fin de 1830 jusqu'à l'automne de 1837, ce qui semble indiquer que l'auteur n'avait pas l'intention de pousser plus loin qu'en 1830 la rédaction de son ouvrage, ou que du moins il ne pensait pas la publier de son vivant. Car, s'il avait eu vraiment l'intention de donner un tome troisième, pourquoi cette anticipation ? Effectivement, le tome troisième et dernier ne fut publié que longtemps après sa mort, en 1878, par les soins de son fils, Gaspard Bibaud, — celui-là même qui, alors étudiant au collège de Montréal, s'avisait, en un moment où il avait besoin d'argent, de prendre au hasard un livre dans la bibliothèque de son père et d'aller le brocanter. Quand le père apprit cette étourderie d'écolier, il s'écria d'un ton de surprise et de regret : « Comment, tu as vendu mon Pythagore ? » Ce fût, paraît-il le seul reproche qu'il adressa à Gaspard. Celui-ci a racheté sa faute de jeunesse en donnant aux lettres canadiennes la suite de l'Histoire que Michel Bibaud avait laissée en manuscrit, et qui va de l'automne de 1830 à l'automne de 1837. Ce tome dernier se termine également par un tableau chronologique de quatre pages, qui nous porte jusqu'à l'Union des deux Provinces du Canada, en février 1841. Et maintenant, procédons à un examen consciencieux de ce grand travail.

La méthode de Bibaud est chronologique. C'est la plus simple de toutes, et ce mot n'est pas

un compliment. Elle n'exige aucun effort de pensée ; elle consiste à enregistrer fidèlement les événements divers dans l'ordre où ils se sont produits, quitte à gloser peut-être au sujet des plus marquants. Excellente pour les manuels de classe, elle devient insipide dans les travaux plus étendus. Cette forme est bien abandonnée aujourd'hui ; aucun historien de quelque valeur ne voudrait y recourir. Au lieu de grouper les faits par ordre de familles, j'oserais dire, de leur donner une disposition logique, et de les modeler fortement, elle les suit pas à pas, elle se laisse dominer par eux, en sorte que, abstraction faite de la philosophie dont il a pu les assaisonner, l'on ne voit pas que l'historien leur ait mis une empreinte bien personnelle. Il semble que ce soit surtout la mémoire que la méthode chronologique mette en jeu. Et je veux bien que la mémoire soit une des facultés du génie ; mais elle n'est pas, tant s'en faut, tout le génie. Celui-ci est fait, pour la plus grande partie, d'éléments originaux. Et donc, l'Histoire de Bibaud n'est pas construite ; n'y cherchons pas de plan, il n'y en a pas. C'est une narration, conditionnée par les lois du genre, et dans laquelle figurent les siècles, les années et les jours, l'un après l'autre, chacun avec son cortège d'épisodes, n'ayant entre eux d'autre lien visible que celui de la succession dans le temps. Outre le manque d'intérêt qu'offre un tel procédé, de ce chef que l'historien y paraît en quelque sorte esclave de sa matière, l'attention se trouve à chaque instant sollicitée et divisée par des objets qui ont voisiné ma-

tériellement, mais qui appartiennent à des catégories différentes, et qui eussent demandé d'être ramenés à leur sphère naturelle, et étudiés dans leur enchaînement rationnel. Ainsi l'on passe d'un fait de guerre à un fait politique, et d'un fait politique à un fait religieux ; et l'esprit est incessamment ballotté de vague en vague, sans pouvoir jamais saisir la pensée dominante d'un règne ou d'une époque, sans pouvoir embrasser dans un vaste ensemble l'unité d'action qui circule à travers les événements brutaux, et les fait concourir à tel résultat. Car les faits ne sont que des signes extérieurs. C'est leur sens qui importe ; ce qui est intéressant est d'examiner de quoi ils sont l'expression, quelle figure morale ils dessinent et doivent servir à déchiffrer, comment ils s'engendrent l'un l'autre et comment ils s'agencent avec la vie générale d'un peuple, où ils aboutissent et quelles sont leurs répercussions sur l'ordre universel. Dans la *Préface* de son tome premier, Bibaud a écrit : « Une histoire suivie, uniforme, et complète, du Canada sous la domination française, manquait aux lecteurs canadiens, et nous avons eu l'intention, au moins, de bien mériter de nos compatriotes, en leur donnant cette histoire. » Je crois qu'il s'est mépris sur le sens des mots, et qu'il a par conséquent commis une confusion d'idées. Car une histoire bien ordonnée, où les questions sont sérieées conformément à leur nature, est nécessairement suivie. Que serait une histoire qui entremêlerait les époques ou qui révolutionnerait l'enchaînement des faits ? L'auteur veut évidem-

ment parler de chronologie, c'est-à-dire de tout ce qu'il y a de plus primitif et de plus facile dans la manière de traiter l'histoire, de ce qui demande le moins de ressources de la part de l'historien. C'est le système qu'il a adopté, auquel il a été fidèle jusqu'à la fin, et qui lui a permis d'atteindre à une uniformité de réalisation qui n'était probablement pas celle qu'il entendait dans sa *Préface*.

Quelle est son érudition historique ? Je n'ose pas mentionner le mot de science, puisque sa méthode n'a rien de scientifique. Mais a-t-il compensé par une ample information ce que celle-ci avait de très-élémentaire ? Garneau, dans la *préface* de sa troisième édition, a dit fort justement : « Il y a peu de pays en Amérique sur lesquels on ait autant écrit que sur le Canada. » Est-ce que Bibaud a compulsé toute cette littérature ? Nous analysons d'abord son volume sur la domination française. Il est certain qu'il n'est pas allé aux sources. Nous ne cherchons pas à lui en faire grief. Nos archives n'étaient pas organisées. Il y aurait cruauté à lui reprocher de n'être pas allé se documenter en France ou en Angleterre. Mais Lescarbot, Thivet, Pierre Boucher, voire Lahontan, les Relations des Jésuites, et tant d'autres ouvrages qui avaient été publiés concernant la Nouvelle-France, a-t-il compulsé tout cela, s'est-il inspiré de tout cela ? A en croire sa *préface*, tout ce que nous avons sur le Canada se réduit à Charlevoix, Smith, Raynal, et l'ouvrage intitulé : « Beautés de l'Histoire du Canada. » Au reste, à la façon dont il parle de ces divers au-

teurs, l'on comprend qu'il ne les utilisera guère, car il semble les éliminer l'un après l'autre, et l'on en conclut qu'il va nous donner du nouveau. Or, voici : Michel Bibaud a pris Charlevoix, et il en a tiré un assez pauvre décalque. C'est une grave accusation que je porte là : je me dois de la prouver. Le procédé de l'auteur est celui-ci : l'on sait toute la place que, dans l'oeuvre du célèbre Jésuite, occupent les missions de son ordre et les faits religieux en général. Et certes, l'on aurait mauvaise grâce à l'en blâmer. Le catholicisme, avec sa floraison d'oeuvres de dévoûment, fait partie intégrante de notre histoire coloniale française. L'historien qui n'en tiendrait pas largement compte serait plus qu'incomplet : il montrerait qu'il n'a pas compris l'âme de cette époque, il en déformerait le sens, il en défigurerait la rare beauté. Bibaud suit Charlevoix sur ce terrain, mais au lieu des longs développements qui se trouvent dans ce dernier au sujet de notre vie religieuse, il se contente de notations brèves et sèches. Il le suit également sur le terrain politique et sur le terrain militaire. Ah ! s'il avait prévenu ses lecteurs que le Jésuite serait son guide, qu'il se proposait seulement de le résumer ! S'il avait repensé son Histoire de la Nouvelle France ! Mais il y a opéré des coupures plus ou moins heureuses, et pour le reste, il l'a plagié. « Toutes les questions d'emprunt et de plagiat sont complexes, » a dit Charles Maurras. Voyons s'il n'est pas possible de tirer au clair celle-ci. Je me suis donné la peine le confronter les deux textes, et non-

seulement la marche en est la même, mais la rédaction de Bibaud est une pauvre copie de l'original, dans l'ensemble. Pour le détail, j'ai relevé quelques centaines de passages, six ou sept cents, et ce n'est pas tout, où Bibaud prend les phrases même de Charlevoix, et dans un effort vers l'originalité, ne réussit, en les copiant, qu'à les vider de leur saveur. Je prends un exemple, absolument au hasard, et qui vous fera saisir son procédé habituel : En son livre douzième, à la page 403 de la petite édition en six tomes, de 1744, Charlevoix écrit, sous la date de 1689 : « Le vingt-cinquième du mois d'août, dans le tems qu'on se croyait le plus en sûreté, quinze cent Iroquois firent descente avant le jour au quartier de la Chine, lequel est sur la côte méridionale de l'Isle, environ trois lieues plus haut que la ville. Ils y trouvèrent tout le monde endormi, et ils commencèrent par massacrer tous les hommes, ensuite ils mirent le feu aux maisons. Par là tous ceux qui y étaient restés tombèrent entre les mains de ces sauvages, et essayèrent tout ce que la fureur peut inspirer à des barbares. » Lisons maintenant Bibaud, chapitre XXII, p. 145 : « On passa assez tranquillement l'hiver et une partie de l'été de 1689 ; mais le 25 août, 1500 Iroquois descendirent de nuit, dans l'île de Montréal, à l'endroit appelé *la Chine*. Trouvant tout le monde endormi, ils se mirent d'abord à enfoncer les portes, et commencèrent un massacre général des hommes, des femmes et des enfants, faisant souffrir à ceux qui tombaient entre leurs mains tous les tourments que

la fureur pouvait leur faire imaginer. » Et encore un autre. Charlevoix, au livre IX, p. 150, écrit : « M. de Tracy, arriva à Québec au mois de juin (1665), avec quelques compagnies du Régiment de Carignan, qui l'avaient accompagné aux Isles, et il en détacha une partie avec des sauvages, sous la conduite du Sieur de Tilly de Repentigny, capitaine, pour donner la chasse aux Iroquois, qui avaient recommencé leurs courses. » Et Bibaud, chapitre XVI, page 97 : « Le marquis de Tracy, qui avait été aux Iles françaises avant de venir en Canada, arriva à Québec au mois de Juin 1665, avec quelques compagnies du régiment de Carignan. Aussitôt après son arrivée, il détacha une partie de ses soldats, avec des sauvages, sous la conduite du Capitaine Tilly de Repentigny, pour donner la chasse aux Iroquois, qui avaient recommencé leurs courses. » Je répète que ce ne sont pas là des accidents dans son ouvrage; pareils exemples en sont la base; et souvent l'imitation est encore plus fragrante, et la version de l'un suit encore de plus près celle de l'autre, au point de n'en être que le reflet pâli. De place en place, tout-à-fait rarement, il y a un court renvoi à Charlevoix, d'ailleurs sans indication de livre ni de page, suivant la façon peu louable de citer, dans l'ancienne école historique, ou bien un vague : « comme remarque Charlevoix. » Et cela dépiste le lecteur de bonne foi, qui ne s'imaginerait jamais que l'historien, assez consciencieux pour renvoyer loyalement à un autre, est le même qui pille effrontément ce dernier, sans daigner

avertir de ses emprunts. Charlevoix ne s'étant pas rendu jusqu'à la fin de la domination française, force est à Michel Bibaud de se rabattre sur un autre et c'est à l'ouvrage de Smith qu'il applique, en le traduisant, son procédé.

Pour ce qui est du Canada sous la domination anglaise, comme l'histoire n'en était pas faite, et que Smith s'arrêtait au commencement du XVIIIe siècle, notre auteur a dû la préparer lui-même. Elle est composée des dépêches et pièces officielles des gouverneurs, des requêtes et représentations populaires, à partir de l'établissement d'un gouvernement responsable ; ce sont les discours du trône, les débats du parlement qui en constituent le fond. Tout cela est plus ou moins lié par les idées propres à notre historien, et dont il est temps de dire un mot.

Pour un poète, Bibaud est le moins sentimental des hommes. C'est un esprit qui ne manque pas de vigueur, mais positif. Il est vrai que sa poésie a surtout consisté en épîtres et en satires. Ainsi, quand il traite de la domination française, jamais la beauté de certains aspects de cette époque ne lui arrache des cris du coeur ; jamais il ne s'emporte en élans enthousiastes. Il y a même des actes de la plus haute nature morale dont le sens semble lui échapper entièrement. Et par exemple, à la fin de son chapitre dixième, résumant en quelques traits sans grâce les pages sublimes où Charlevoix parle de la fondation des Ursulines, et de l'abandon absolu que Madame de la Peltrie avait fait de tous ses biens pour suivre le Christ, Bi-

baud ajoute une réflexion personnelle qui sent son dix-huitième siècle : « Madame de la Peltrie poussa son zèle et sa charité jusqu'à se dépouiller du peu qu'elle s'était réservé pour son usage ; à se réduire à manquer parfois du nécessaire, et à cultiver même la terre de ses mains, pour avoir de quoi soulager les nécessiteux et les enfants pauvres qu'on lui présentait. Ce zèle peut paraître bien excessif et même peu éclairé, puisqu'en se réservant un revenu, même modique, elle se fut trouvée en état de subvenir aux besoins des indigents, bien plus efficacement que par le travail de ses mains, et surtout par la culture de la terre. » Ceci montre un esprit fermé à tout un ordre de choses que seuls comprennent les fils de la lumière, et que la prudence purement humaine est incapable d'apprécier à leur valeur. A la fin de son chapitre quinze, citant cette fois un long passage où l'Historien de la Nouvelle France rapporte les étranges faits, tremblements de terre et autres, qui se produisirent dans l'automne de 1662, et au commencement de 1663, Bibaud le fait suivre de la note que voici : « Quelques écrivains modernes pensent que ces faits extraordinaires, relatés dans des mémoires qui ne devaient être rendus publics que longtemps après la date qui leur est donnée et rapportés à l'époque des plus violents démêlés entre les autorités ecclésiastiques et civiles du Canada, n'étaient que des fraudes pieuses, crues permises alors par quelques-uns ; vu surtout que les historiens de la Nouvelle Angleterre et de la Nouvelle York, provinces limitrophes de la Nouvelle

France, ne font aucune mention de phénomènes semblables. »

L'argument n'est pas fort ; s'il sert à quelque chose, c'est surtout à prouver que notre historien était vaguement teinté de ces idées que l'on appelle avancées, sans doute par ce qu'elles retardent beaucoup. Mais l'originalité de Bibaud, laquelle éclate dans ses tomes deuxième et troisième, est d'avoir érigé en système le point de vue déjà émis par Joseph-François Perrault, à savoir que l'Angleterre étant devenue notre souveraine, et nous ses sujets, elle a tous les droits et nous tous les devoirs. C'est sur ce principe que son oeuvre repose. Aussi, les réclamations, les griefs de nos pères, leurs luttes constitutionnelles ardentes, ne trouvent pas en lui d'écho favorable. Son tome deuxième conserve cependant une modération relative à cet égard. C'est dans le tome troisième que l'historien prend violemment parti, et transforme son oeuvre en plaidoyer pour l'autorité, ou plutôt en pamphlet, où ses adversaires sont l'objet d'une critique sans nuance. Pierre Bédard, Louis Bourdages, Auguste-Norbert Morin, Papineau surtout ont tous les torts : la raison est de l'autre côté. Rien de moins serein ni de moins digne de la gravité de l'histoire, que cette dernière partie, embrassant les années durant lesquelles a fermenté le mouvement qui devait aboutir à la rébellion de 1837-38. Ce furent des années brûlantes de vie. Et si l'insurrection même doit être jugée à la lumière des directions émanées de l'autorité religieuse, il est

incontestable d'autre part que le plus pur patriotisme animait nos hommes politiques d'alors, et que leurs luttes parlementaires, leurs résistances ont eu des répercussions avantageuses sur notre avenir. Et cependant, Bibaud les condamne en bloc. Il était bureaucrate lui-même, comme Perrault. Après avoir occupé diverses positions officielles, il fut nommé magistrat en 1837. Je ne veux pas douter le moins du monde de sa sincérité. Je veux croire que la position tranchée qu'il a prise fut l'effet de son tour d'esprit plutôt que d'une servilité à l'égard du gouvernement. Mais le véritable historien s'élève à des hauteurs où les passions personnelles se taisent, pour faire place au calme inaltérable qui laisse au jugement toute sa liberté d'action, à l'esprit son acuité de vision. Michel Bibaud avait, sur la question de nos rapports avec l'Angleterre, des idées très arrêtées ; d'autre part, il était trop proche des hommes et des événements qu'il décrivait. Ce manque de recul dans l'espace et dans le temps, n'était pas propre à atténuer la rigueur de ses principes de loyalisme, ni à favoriser une appréciation plus impartiale d'une époque dont toutes les tendances contrecarraient ses sentiments les plus profonds. Car l'on « n'observe bien que ce qui est hors de soi. »

Il y a cependant quelques pages, que j'ose qualifier d'admirables, au point de vue de la pensée, dans ces deux derniers volumes de Bibaud ; et il y en a d'admirables au point de vue de l'art, de la facture. Si notre historien ignore l'art de

la construction, il sait cependant résumer en une synthèse vigoureuse et pleine ses idées éparses, et les mettre en un extraordinaire relief. A cet égard, les pages 306 à 308 de son tome deuxième sont des modèles de concision et d'éloquence concentrée. Egalement la page 505 de son tome troisième. A tout prendre, et puisqu'il est prouvé que son tome premier lui appartient peu, c'est son tome deuxième qui me paraît le meilleur de son oeuvre. Michel Bibaud a des parties de grand écrivain. Le milieu où il a vécu, les difficultés matérielles auxquelles se sont heurtées ses diverses entreprises intellectuelles, expliquent que ses qualités latentes n'aient pu atteindre à leur complet développement. Il avait une belle culture, mais pas assez disciplinée. Aussi son Histoire a-t-elle, dans l'ensemble, quelque chose de chaotique : si l'on y découvre des beautés réelles, ces beautés ne sont pas assez soutenues par la condition générale de leurs entours ; elles font un peu l'effet de diamants auxquels manque une sertissure. Leur valeur est comme amoindrie, du fait que le milieu où elles se trouvent n'est pas dans un plus juste équilibre, et que leur voisinage immédiat n'est pas mieux assorti à leur qualité. Selon le mot de M. Charles Maurras, « la réflexion, la rêverie sont les deux muses de l'histoire ; nulle archive ne les remplace. » En général, et tout particulièrement pour la période écoulée de 1830 à 1837, Michel Bibaud n'a pas suffisamment prêté l'oreille à la voix de ces muses ; s'il se fût montré plus attentif à recueillir leurs inspirations, il nous

aurait légué quelque chose de moins diffus, de moins âpre, de moins violent, de moins étroit, une oeuvre où le raisonnement, fondé sur les preuves, eût mis en présence les deux doctrines, les deux majestés, la majesté du gouvernement et la majesté populaire, et exposé tour à tour la source et les développements de leurs conflits. Au lieu de cela, il nous jette en quelque sorte les documents par la tête, les uns toujours épinglés d'épithètes péjoratives, et les autres présentés d'une main respectueuse. Il semble que parfois l'auteur fasse effort pour se dégager de l'emprise de son déterminisme, soit lorsqu'il promène son regard sur ce qui se passe ailleurs que dans le Bas-Canada, soit pour signaler les apparences d'éveil de vie intellectuelle au sein de la nation. Ces dernières notations sont rapides, mais très curieuses. L'esprit de finesse n'est pas absent de son oeuvre. A certains indices, l'on juge que l'historien aurait pu exceller dans l'art du portrait historique. Haldimand est très-bien vu, par exemple ; et l'attitude de Lord Gosford me semble analysée avec une grande pénétration.

Qu'il me soit permis maintenant de résumer toutes mes considérations sur le premier de nos grands historiens. L'ensemble de l'oeuvre de Michel Bibaud est régi par la méthode chronologique, qui ne constitue pas une façon supérieure de traiter l'histoire. Il semble bien, au contraire, qu'elle interdise les vastes conceptions personnelles, et qu'elle empêche l'artiste de modeler les événements selon les affinités de leur nature.

Celui-ci devient alors un patient enquêteur, notant au jour le jour les faits variés qui se déroulent devant son regard observateur. Si ingrate qu'elle soit, il est possible à un talent original d'en tirer un chef-d'oeuvre, à la condition de suppléer par l'ampleur et l'exactitude de l'information, le charme, la grâce, la nouveauté de l'expression, à ce qui peut manquer du côté de l'architecture. Il est d'autant moins dispensé de manifester richesse d'érudition et tour personnel du récit, de jeter au creuset les multiples contingences pour les fondre harmonieusement, que ces qualités sont seules capables de relever ce que le genre offre de terne et de plat.

Or, dans son premier ouvrage, Bibaud s'en tient étroitement à Charlevoix ; il l'utilise en le réduisant et en l'amputant. L'Histoire du Jésuite est nombreuse, surchargée de détails, peu facile à trouver, même de nos jours. Il pouvait y avoir mérite à l'émonder, à en extraire le suc, à nous en présenter un vigoureux raccourci. Mais autre chose est de prendre un grand livre comme base de son travail, et de le repenser en quelque sorte, de lui infuser un jeune sang, et autre chose d'en saccager la floraison mystique, et, pour le reste, de lui emprunter tout, ordre, matière, rédaction même, sauf des variantes, généralement pas heureuses, et qui ne suffisent pas à exonérer de l'accusation de plagiat. Ceci est pourtant ce qu'a fait Michel Bibaud. Son imitation de Charlevoix est si servile qu'elle n'en est qu'une copie. Ce dont il faut le blâmer, c'est moins d'avoir accepté cet

esclavage, que de n'en avoir pas loyalement prévenu le public. Car sa *Préface* nous laisse sous l'impression très nette, non, certes, qu'il s'affuble de la peau d'un autre, mais qu'il apporte figure et accent personnels. Aussi, tout le monde s'y est-il trompé, faute d'y avoir regardé d'assez près, et même M. l'abbé Camille Roy, dans son *Manuel d'Histoire de la Littérature Canadienne*, et spécialement dans sa longue étude sur Bibaud ; il y est si bien pris que, remarquant que l'histoire de la domination anglaise, de ce dernier, n'est pas aussi fondue, aussi artistement composée que sa domination française, il ne soupçonne pas du tout la cause réelle de cette différence et de cet écart, et qui est qu'ici l'auteur s'est approprié une composition toute faite, et par un maître, tandis que dans l'autre cas il a dû bâtir de toutes pièces, alors que sa formation à l'histoire avait été trop incomplète pour qu'il possédât tous les secrets de cet art. Aussi, quand Bibaud se trouve en face de lui-même, et livré à ses propres efforts, et obligé de défricher un terrain jusque-là inexploré, oh ! alors, sa manière change. Et ce n'est plus le bruit d'une rivière coulant harmonieusement que l'on perçoit, mais des coups de hache taillant un chemin dans la forêt ; et ce que l'on voit, ce sont des abatis, un entassement de troncs, un fouillis de branchages ; parfois, une éclaircie soudaine ; ou bien le bûcheron s'arrête, et il nous détaille la nature du sol qu'il essouche, il dit ses espérances ou ses craintes ; mais ces monologues sont plutôt courts, pressé qu'il est de faire de la terre. Il est

parti cependant avant d'avoir déblayé le sol. Les grandes surfaces unies, où poussent les moissons harmonieuses, ce n'est pas un tel caractère qu'offre son oeuvre. Elle ressemble plutôt à un chantier où toutes les pièces sont réunies, attendant la main qui les assortira. Bibaud fût un pionnier. Sa réalisation est défectueuse, mais elle n'est pas négligeable, et elle est si touchante. Nos premiers colons ont préparé les domaines que nos habitants accroissent et embellissent. Bibaud fut ainsi un précurseur. Son bras nerveux a frayé la voie; et si nous avons eu depuis tant d'historiens, et de si remarquables, ses travaux d'approches n'ont pas été sans leur faciliter l'accès de la carrière. L'Histoire de Labrie n'étant plus qu'un souvenir, celle de Joseph-François Perrault ne dépassant pas les limites du manuel élémentaire, le travail de Michel Bibaud est l'essai le plus considérable qui ait signalé nos origines littéraires, le premier élan de notre pensée nationale vers le grand art, élan gauche, irrégulier, vigoureux toutefois, et dont les imperfections ne doivent pas faire oublier la hardiesse et le mérite. Cette réalisation porte la marque des choses primitives. Et cependant, l'esprit qui l'anime est-il mort parmi nous? N'est-ce pas à cette histoire qu'il faut remonter, et par de-là à celle même de Perrault, pour trouver les premiers signes et même, chez Bibaud, la cristallisation d'un état d'âme qui est devenu chronique dans notre race? Avoir énoncé des idées destinées à pareille fortune, et adopté une attitude qui devait tant se généraliser, n'est sans

doute pas un suprême titre de gloire, car ces idées sont extrêmement contestables, et plusieurs déplorent le servilisme de cette attitude. Mais il faut reconnaître, chez ceux qui en furent les véritables initiateurs, une personnalité puissante, une manière de génie, malfaisant peut-être, mais véritable. Et l'on ne peut se défendre de regarder l'oeuvre de Bibaud avec curiosité, avec sympathie, avec admiration parfois, et plus souvent avec angoisse.

Francois-Xavier Garneau

J'aborde, ce soir, l'étude de celui que la reconnaissance populaire appelle notre Historien National. François-Xavier Garneau est l'un des grands noms de notre littérature. Il semble que la postérité n'ait méconnu aucun de ses devoirs de justice envers ce grand travailleur, mort à la tâche. Chauveau et Casgrain ont pieusement écrit sa vie. Suprême gloire, il a même sa légende ; et « une légende, c'est plus qu'un rêve, c'est une persistance qui se protège en s'enveloppant de vapeurs dignes de la faire aimer. »¹ Dès 1867, c'est-à-dire l'année qui a suivi son décès, par un beau soir doucement mélancolique de septembre, l'on érigeait sur sa tombe, dans le cimetière Belmont, tout près de ce champ de bataille de Sainte-Foye, théâtre de la dernière bataille qui fut aussi une victoire française, — victoire sans influence, hélas ! sur le cours fatal de nos destinées, — une pierre commémorative : à l'occasion de l'inauguration de ce monument, présidée par notre premier lieutenant-gouverneur canadien-français, Pierre Chauveau prononça un discours qui est l'un des beaux que j'aie lus. Et voici neuf ou dix ans, sur le terrain de l'Hôtel du Gouvernement, à

¹ Maurice Barrès. *Le Génie du Rhin*. Revue des Deux Mondes du 15 décembre 1920, p. 605.

Québec, l'on dévoilait sa statue, un bronze, oeuvre du sculpteur Paul Chevré.

Les témoignages de gratitude n'ont donc pas manqué à Garneau. Sa mémoire est l'objet d'une sorte de culte chez notre peuple. Ce n'est pas à dire toutefois que l'on ne puisse toucher à son oeuvre pour en faire la critique et pour tâcher de la « situer » exactement. Quant elle serait transcendante, l'on aurait le droit d'y porter une main respectueuse. Gardons-nous de ces admirations vagues qui ont peur de se définir à elles-mêmes. Elles ont leur source dans l'ignorance réelle de ce dont on parle. Garneau n'est pas tellement majestueux qu'il ne puisse être atteint et dominé par le jugement de l'esprit. Pour combien des nôtres il n'est qu'un nom, nom grave et respecté, mais un nom ! Nous fréquentons si peu nos auteurs, nous lisons si peu nos grands ouvrages sérieux. Ce soir, ouvrons Garneau largement, et faisons-nous une idée bien nette de son *Histoire du Canada*. Mieux que les pierres tombales ou que les monuments de bronze, c'est la forme d'hommage qu'il convient surtout de rendre à l'ombre d'un écrivain.

I. Sa formation

François-Xavier Garneau est né d'une famille honorable, mais pauvre. La seule école à laquelle il ait eu l'avantage d'aller fut la petite école, et encore pas longtemps. Le bon gentilhomme Joseph-François Perrault s'intéressa à cet enfant et le recueillit chez lui. Il lui donna

quelques leçons et l'initia sans doute à sa philosophie pratique ; il lui prêta des livres. Quels livres ? Nous serions curieux de le savoir. Le premier aliment intellectuel dont on se nourrit exerce une telle action sur tout un avenir. C'est ici qu'il faut placer un incident relaté avec un grand accent de naturel et de vérité par l'honnête Chauveau :

« Un peu timide et réservé, comme il l'a toujours été depuis, le jeune Garneau devait paraître un bon sujet pour le sacerdoce. Mais lorsqu'on lui offrit de lui faire faire ses études au petit séminaire de Québec, s'il avait l'intention de se destiner à l'état ecclésiastique, il déclara franchement qu'il ne s'y croyait pas appelé. »¹ L'offre était tout ce qu'il y avait de plus légitime. Un séminaire, le mot le dit : *Semen*, dans la pensée primitive, dans l'intention des fondateurs de ce genre d'institutions, c'était avant tout une pépinière de prêtres, une maison destinée à préparer de longue main le recrutement à cette auguste carrière. Le cadre s'en est élargi depuis, et l'on y admet indifféremment quiconque veut faire des études classiques, quelque que soit la profession qu'il désire embrasser. Mais le dessein qui a donné naissance aux séminaires n'en est pas aboli. Ce sont toujours des maisons qui doivent favoriser les vocations au sacerdoce. Qu'un prêtre, et la tradition nous dit que c'était le supérieur même du petit séminaire, M. Signaï, plus

¹ F.-X. Garneau. *Sa Vie et ses Oeuvres*. P. XII, Montréal 1883.

tard archevêque de Québec, ayant entendu parler des talents du jeune Garneau, de son goût très vif pour l'étude, lui ait proposé de lui faire faire gratuitement son cours classique, non pas à la condition qu'il devint prêtre, mais au cas où il se fût senti des dispositions pour l'état ecclésiastique, cela, je le répète, était légitime, et cela, au surplus, arrive tous les jours. Combien donnent leur protection à des enfants pauvres, parce qu'ils ont découvert en eux les germes de cette noble vocation, lesquels éclatent et se manifestent d'ordinaire de bonne heure. Cela ne signifie nullement qu'il y ait contrat formel de part et d'autre, engagement réciproque absolu, ni surtout coercion chez le protecteur. Des deux côtés l'on reste libre, soumis aux contingences possibles ; et la décision finale est toujours entourée d'une sagesse qui prémunit le jeune homme contre lui-même, et qui l'empêche de céder à la délicatesse de ses sentiments plutôt qu'à la droite raison et à l'appel véritable d'en haut. Et donc l'invitation faite par M. Signaï était tout-à-fait dans l'ordre. La réponse du jeune Garneau ne le fut pas moins. Ne se sentant pas appelé au sacerdoce, il ne se crût pas le droit de profiter de l'offre gracieuse qu'on lui faisait. Et tout fut dit.

J'ai rappelé cet incident, pour la raison qu'il me paraît avoir été dénaturé par le plus récent éditeur de Garneau. Voici ce que je trouve, en effet, dans l'*Introduction* à cette nouvelle édition : « François Garneau n'alla pas plus loin que l'école mutuelle. Et il avait douze ans. Il ne tenait qu'à

lui d'entrer au collège et de faire ses humanités. Le supérieur du petit séminaire, M. Signaï, le lui offrit gratuitement. Il y mettait, toutefois, une condition : l'étudiant devait embrasser l'état ecclésiastique. L'écolier s'excusa de refuser. Le prix dont il aurait fallu payer cette faveur, contrariait ses goûts à la fois et choquait son humeur naturelle. Qui sait ? peut-être couvaient déjà, sous ce front neuf, le besoin passionné de liberté, l'instinct d'indépendance qui éclateront dans l'homme précocement mûr. »¹ Et voilà ce qu'une imagination tendancieuse peut faire. Je regrette que M. Hector Garneau ait transformé en demande arbitraire, toute pleine d'influence indue, l'invitation la plus simple et la plus loyale du monde. Le point de vue sous lequel il s'est placé pour envisager cet épisode, le forçait à mettre sur les livres de son grand-père une réponse qui est une sorte de protestation.

François-Xavier Garneau ne fera donc pas d'études classiques ; il ne subira pas cette lente et sûre formation de l'esprit à laquelle rien ne supplée. Il y aura toujours une différence sensible entre le cerveau qui a été modelé par la discipline classique et le cerveau qui s'est formé lui-même, au hasard des lectures. Rien ne remplace la méthode selon laquelle, dans la tradition française ou plutôt latine, l'intelligence de l'enfant est ouverte peu à peu à la pensée, et reçoit ce qu'elle peut porter et assimiler, au fur et à mesure de

¹ *Hist. du Canada*, 5e édition, publiée par Hector Garneau. Intr. P. XXVI.

son développement normal. Nos collèges classiques n'ont pas pour but de donner la science. Ce serait une grande erreur de s'imaginer que le cours classique doit faire d'un jeune homme un « chat savant. » Il donne ce qui est beaucoup plus précieux, en soi, que la science : il donne la clef du savoir, il apprend à raisonner. Son rôle consiste en une initiation, dont l'importance est considérable. Les livres sont sans doute à la portée de tous, et chacun peut aller y puiser la connaissance. Est-ce tout, cela ? Suffit-il d'avoir en mains un trésor ? N'est-il pas, en outre, nécessaire de savoir l'utiliser à bon escient ? N'est-ce pas en cela qu'est l'essentiel ? « Toute la dignité de l'homme est en la pensée », dit Pascal, et il ajoute : « Apprenons donc à bien penser, — c'est le fondement de la morale. » Apprendre à bien penser ? Mais, cela vient-il tout seul ? Cela ne suppose-t-il pas, tout au contraire, une discipline de l'esprit, et par conséquent tout un système d'éducation, par quoi l'intelligence sera assouplie et adaptée à exercer la fonction de penser, et de penser juste ? Mettons que la science, en soi, ne soit ni bonne ni mauvaise, et qu'elle soit indifférente. Elle cessera d'être indifférente, elle prendra nécessairement un caractère, elle s'individualisera en quelque sorte, le jour où elle sera captée par une intelligence humaine. Que si cette intelligence manque d'équilibre, de pondération, si le jeu délicat et complexe de ses facultés n'a pas subi cet entraînement préalable qui apprend à discerner, à juger, à choisir, la science pourra lui

être fatale. Cette thèse a été illustrée supérieurement par M. Paul Bourget, dans *Le Disciple*. Les pays les plus avancés, et les plus vraiment civilisés, ne sont pas ceux où, dans les écoles, l'on enseigne à la jeunesse le plus de choses, ni ceux où l'instruction consiste en un véritable bourrage de crânes ; ce sont les pays où la discipline intellectuelle est le plus rigoureuse et le plus rationnelle et tient le plus compte de la croissance naturelle de l'esprit. Qu'a fait Socrate ? Qu'a fait Platon ? Quelle était la méthode en honneur sous le Portique ou dans les jardins d'Académus ? Ces grands maîtres se contentaient d'être de sublimes initiateurs, ne croyant pas qu'il y eut plus belle fonction pour leur génie que d'apprendre à des disciples à penser. Or la grande valeur de la tradition classique en usage chez nous vient de là. Elle est d'inspiration gréco-latine, et prolonge au sein de notre race le bienfait qui a créé les civilisations impérissables de l'antiquité. C'est une méthode qui a fait ses preuves, qui est basée sur l'expérience. Elle est donc très sûre. Qu'un esprit de la trempe de Garneau n'ait pas eu l'avantage d'en profiter, ce fut un malheur pour lui et pour nous. Sa carrière d'historien en portera la peine. Et il faudra toujours se rappeler cette irréparable déficience, quand tout à l'heure son oeuvre se présentera à nous.

Et donc, au lieu d'entrer au petit séminaire de Québec, le jeune Garneau fut admis, à titre de clerc, chez un tabellion, le notaire Campbell. C'est là qu'aurait eu lieu l'incident que voici : Dans

l'étude de Maître Campbell, Garneau venait souvent en contact avec des anglo-saxons qui ne péchaient pas par excès de courtoisie. D'ordinaire cependant les discussions entre ces camarades restaient dans les bornes. Mais un jour, le débat s'envenima, et suivant ce que raconte M. Hector Garneau, « nos imberbes anglo-saxons se mirent à railler leur confrère de son origine et à la traiter de fils de vaincus. Sûrs enfin de lui fermer la bouche, ils lui jetèrent, en ricanant, cet argument suprême : « Après tout, qu'êtes-vous donc, vous ; canadiens-français, vous n'avez même pas d'histoire ! » « Ces mots, continue le narrateur, firent sur le jeune Garneau — car c'était lui — l'effet d'un soufflet aux ancêtres. Ils s'inscrustèrent dans son cerveau. Ils y allumèrent une flamme d'inspiration. « Quoi, répliqua-t-il, nous n'avons pas d'histoire ! Eh ! bien, pour vous confondre, je vais moi-même la raconter ! » Ainsi, à seize ou dix-sept ans, François Garneau avait trouvé sa voie... »¹

Mon Dieu, que cela est dramatique ! Je ne veux pas nier absolument l'authenticité de ce fait. Je m'étonne seulement que Chauveau, qui est un monographiste averti et prudent, et qui a vécu dans l'intimité de son personnage, n'en souffle pas mot. Et je me demande également pourquoi M. Hector Garneau ne dit pas où il a pêché cela ? Dans ses souvenirs de famille probablement ? Il aurait pu nous indiquer sa source. Pour exprimer tout mon sentiment, cette scène m'a tout

¹ *Ibid.* Introd. P. XXVIII.

l'air d'avoir été inventée après coup ; ce mot ressemble trop à tous les mots « historiques », pour que j'y croie beaucoup. Et d'abord, si ces jeunes gens de la race supérieure ont dit que nous n'avions pas d'histoire, ils n'ont prouvé qu'une chose, c'est qu'ils étaient des sots et des ignorants. Car, le travail de Charlevoix, c'est bien une Histoire de la Nouvelle France, je pense, et encore superbe. Et si Garneau leur a répondu de la façon que l'on dit, il a eu une intuition extraordinaire, telle qu'on en voit dans la vie des enfants prodiges. Cela est possible, et je ne désire pas contester. Mais comme il n'y a pas de preuve, le tour dramatique de l'incident me rend tout rêveur.

En juin 1831, Garneau s'embarquait pour l'Europe d'où il revenait en juin 1833. Si je ne me trompe, cela fait deux ans. Chauveau donne exactement la date du départ, juin 1831, et la date du retour, juin 1833.¹ M. l'abbé Roy également.² Quant à M. Hector Garneau, il signale son départ en juin 1831,³ et il ajoute : « le jeune homme passa ainsi trois ans en Europe », — quand, un peu plus loin, il nous fait savoir qu'il se maria à son retour au Canada, et qu'il commença dès lors résolument à se mettre à son *Histoire*, et cela en 1833. Je veux croire à une distraction de la part de l'éditeur. Garneau a passé juste deux ans en Europe, deux années si bien employées qu'elles

¹ *Ibid.* P.P. XIV et XXVI.

² *Manuel de l'His. de la litt. can.*, P. 34.

³ *Ibid.* P. XXIX.

ont pu compter double. Il séjourna quelques semaines à Paris, puis il alla à Londres où il devait demeurer tout le reste de son voyage, sauf un congé qu'il vint prendre à Paris encore, en compagnie de Denis-Benjamin Viger, dont il était devenu le secrétaire.

Il est certain que Garneau a tiré grand fruit de son séjour en Europe. Il y a fait des observations qui lui ont élargi l'esprit. C'était tout un monde nouveau qui s'ouvrait devant ses regards émerveillés. Une chose semble l'avoir surtout frappé, là-bas, le cas que l'on faisait de l'intelligence, l'estime, la faveur dont il voyait entourés les orateurs, les écrivains, ceux que je pourrais appeler les princes de la pensée. Imaginez l'étonnement de ce provincial, tout frais débarqué d'un pays qui non-seulement n'avait pas de littérature encore, mais où les quelques lettrés qu'il comptait, loin de jouir d'aucune influence ou considération sociale, passaient pour des êtres inutiles, pour de vains amuseurs, d'un pays où l'on ne se faisait aucune idée de la carrière des lettres, imaginez son ravissement devant le spectacle qui lui était offert : des hommes, n'ayant à leur crédit que des oeuvres d'art, traités à l'égal des souverains. Quelle révélation cela fut pour le jeune Garneau ! Enfin, il touchait une terre où l'on respectait la hiérarchie des valeurs. Et n'est-ce pas en cela que consiste la civilisation véritable ? Tant qu'une nation met ses épiciers et ses industriels au premier rang de ses admirations, et qu'elle relègue dans une ombre noire ceux qui croient lui rendre

pourtant les plus beaux services, en cultivant la flamme du génie, en lui donnant des poèmes, en burinant une prose immortelle, non, elle n'est pas sortie de la barbarie encore . . . Garneau se créa-t-il des relations littéraires en Angleterre ou en France ? J'incline plutôt à penser qu'il eût une attitude d'humble disciple à l'égard des gloires intellectuelles qui florissaient alors. Parmi ces gloires, il y en avait de très-pures et qui épanchaient des rayons bienfaisants à un jeune esprit qui cherche encore à s'orienter. D'autres étaient seulement éblouissantes : au fond de tout leur éclat, il n'y avait qu'un clinquant grossier. Je veux parler, par exemple, de Michelet. A cette époque, ce dernier professait en Sorbonne ses leçons célèbres et déplorables sur l'Histoire de France. Tout Paris courait entendre cette parole tellement imagée que l'on finit par appeler Michelet « Monsieur Symbole. » Mais sous ces images il y avait une si complète absence d'idées que, dans tout le siècle, Victor Hugo seul manifesta une indigence aussi absolue et une égale incapacité à penser. Michelet devint pour Garneau une espèce d'idole, l'idéal de l'historien. Son récent éditeur l'en loue, tout autant que d'avoir pris Voltaire pour modèle. Et moi, je déclare malheureuse cette admiration. Michelet n'a pas le moindre titre à la réputation d'historien. Il fut un grand poète névrosé, qui se fourvoya dans les sentiers de l'histoire, et qui entraîna à sa suite des générations que son sublime verbiage avait affolées.

Il a fini, d'ailleurs, dans le délire érotique.¹ Mais toute son oeuvre est le produit d'une autre forme de délire. Quand l'on ferme Michelet, « l'on croit avoir lu l'Histoire de France, on n'en a lu que le songe. »² Voltaire pensait mal ; du moins il pensait. Son *Siècle de Louis XIV*, oeuvre classique, et relativement modérée, lui assigne un rang honnête parmi les historiens de second ordre. Et ici, je fais totalement abstraction de son tour d'esprit, généralement destructeur. Tandis que Michelet se perd dans le rêve et les nuages. Quand, dans la France et l'Europe, infectée par le virus romantique, tant d'esprits se sont laissés prendre aux théories de ce songe creux, il ne faut pas s'étonner que Garneau n'ait pas su s'en défendre. Sa formation première ayant été nulle, s'étant instruit lui-même à coups d'ouvrages disparates, et d'autre part possédant ce que le dix-huitième siècle appelait une « âme sensible », un tempérament poétique, il était une proie toute désignée à tomber sous le charme néfaste de cet ensorceleur.

C'est à partir de 1833 que François-Xavier Garneau se mit à l'étude de notre histoire. Ah ! pas entièrement. Il lui fallait d'abord gagner sa vie dans un travail de bureau. Ni en ce temps-là, ni même aujourd'hui, nos écrivains ne pouvaient espérer tirer leur subsistance de leur labeur céré-

¹ Pour s'en convaincre, l'on n'a qu'à lire ses lettres à Mlle Marie Mialaret, qu'il épousa. C'est de la folie toute pure, du sadisme de vieillard.

² Lasserre. *Le Romantisme Français*. P. 377.

bral. Ce ne fut donc que dans les loisirs de ses soirées, qu'il avait appris de bonne heure à prolonger bien avant dans la nuit — l'on se rappelle la petite lampe brillant à une mansarde, dont parle si joliment Casgrain, la mansarde du jeune Garneau¹ — que le futur historien s'initia aux choses de notre vie. Entre temps, il taquinait la muse. Ecrire en vers est une excellente préparation à manier la prose, « mâle outil. » La frontière qui sépare la prose des vers est d'ailleurs assez indécise, rime exceptée. Toute bonne prose a nécessairement le nombre, la mesure, le rythme. Ainsi que l'a fait remarquer M. Henri Brémond, dans des articles que *Le Correspondant* du printemps dernier a publiés, le vers octosyllabique particulièrement se retrouve chez un grand nombre d'auteurs qui n'ont jamais écrit qu'en prose.² Si Garneau n'a guère laissé de poésies qui comptent beaucoup, il a rapporté de ses incursions dans le royaume d'Apollon un vocabulaire mieux nourri, une aptitude à dérouler plus musicalement les périodes. « Le journalisme mène à tout, à la condition d'en sortir. » Il en est peut-être ainsi de la poésie. Félicitons Garneau d'avoir compris qu'après que l'art des vers l'avait mené à mieux pénétrer les secrets de la prose française, il n'avait qu'à laisser tomber la lyre.

Enfin, en 1845, parût le tome premier de son *Histoire du Canada*, lequel va de 1492 à 1689.

¹ Cité par Chauveau, *Ibid.*, p. XIII.

² *Les vers dans la prose.* Deux articles.

Le tome deuxième est de 1846, et va de 1690 à 1755. Le tome troisième est de 1848 et va de 1755 à 1792. La première édition s'arrêtait à cette dernière date. La matière en était partagée en douze livres, soit quatre pour chaque tome. En 1852, paraissait une seconde édition corrigée et augmentée, également en trois tomes. Elle comprenait quatre nouveaux livres, de treize à seize inclusivement, embrassant une période de cinquante années, de 1791 à 1840. Et enfin, en 1859, Garneau donnait une troisième édition, revue et corrigée, qui ne va pas cependant au delà de 1840. Cette édition-ci est la dernière que Garneau devait publier. Elle est sensiblement plus complète que les précédentes, non par le cadre, qui est resté le même, ni par le nombre des périodes qu'elle couvre, mais par les documents nouveaux que l'auteur y a fait entrer ; elle est surtout plus parfaite, tant au point de vue des correctifs considérables apportés aux idées qu'à celui de la forme. C'est là qu'il faut chercher la vraie pensée de l'historien. Recourir à la première édition sous prétexte d'y trouver sa « pensée intégrale », ainsi que s'exprime M. Hector Garneau,¹ est, selon nous, faire grand tort à sa mémoire. Et j'ai entendu des hommes graves caractériser très sévèrement le procédé tout-à-fait arbitraire que son petit-fils a adopté, en ré-insérant de longs passages que l'historien avait manifestement désavoués. C'est en pleine conscience, en toute liberté d'âme, sans subir de pression d'aucune

¹ *Ibid. Introd. P. XL.*

sorte, que François-Xavier Garneau, mieux éclairé, guidé par les judicieuses critiques dont ses deux premières éditions avaient été l'objet, de la part d'hommes qui ne lui voulaient que du bien, avait réformé certaines thèses risquées, éliminé de son travail primitif des pages qui en amoindrissaient le mérite. Et alors de quel droit venir rétablir ces textes, comme si l'auteur, en les élaguant, eût cédé à une contrainte, et que sa volonté eût été violentée ? De quel droit, alors que c'est toujours la forme de cette troisième édition que M. Hector Garneau préfère et suit, comme étant plus achevée, revient-il à la première chaque fois que des principes scabreux, mis de côté plus tard par l'auteur même, sont énoncés ? Est-ce là faire oeuvre loyale d'éditeur ? Et non-seulement ces textes répudiés sont restitués, mais de copieuses notes, puisées dans des historiens libres-penseurs, viennent amplifier et corroborer ces opinions absolument inadmissibles en saine philosophie historique. Il me resterait infiniment de choses à dire au sujet de la manière dont cette cinquième édition a été conçue et exécutée. Je n'en ai pas le temps. Je veux seulement faire remarquer qu'invité à y contribuer une longue *Préface*, M. Gabriel Hanotaux a réalisé ce tour de force, peu élégant, de ne pas parler, ou à peine, de Garneau et de son oeuvre, et de s'étendre, à perte de vue et d'haleine, en considérations sublimes sur la politique coloniale de Richelieu, de Louis XIV, et de la Troisième République, nous promenant jusqu'à Madagascar et en Indo-Chine.

Mais revenons au Canada et à François-Xavier Garneau.

II. Structure de son Histoire.

Il y a quelques semaines, je causais de Garneau avec un maître historien que vous connaissez et que je sais que vous appréciez à sa très grande valeur. Il me disait : « Ce fut un constructeur. » Parole extrêmement juste. Examinons donc comment le génie de Garneau a construit ; étudions le cadre, l'architecture de son oeuvre ; voyons comment il a dressé cet édifice, quelles proportions, quelles lignes, quelle ampleur il lui a donné.

Sa première édition s'ouvre par un avant-propos où l'auteur constate d'abord qu'il a été beaucoup écrit sur les commencements du Canada, et toutefois qu'il y a peu de pays si pauvres en histoires. Dans cette pléiade d'ouvrages, il met à part Charlevoix ; il lui reproche sans doute une pieuse crédulité et aussi d'être soumis aux influences de ses affections (jésuitiques;) mais il lui rend hommage ; il affirme que ses rapports intimes avec la Cour de France lui ont procuré l'avantage de puiser à des sources précieuses. Notre Histoire, qui n'était jusqu'à lui qu'un squelette informe, a pris sous sa plume les proportions et le développement d'un ouvrage complet. « C'est à ce titre que cet auteur doit être appelé le créateur de l'Histoire du Canada. » Mais l'Histoire de la Nouvelle-France ne convient plus à notre état politique, 1° parce qu'elle a été écrite principalement au point de vue religieux ; 2° parce qu'elle

s'adressait surtout à la France. D'ailleurs, des documents découverts depuis permettent de combler ses lacunes et de rectifier certains faits demeurés obscurs. Garneau énonce ensuite le plan qu'il va suivre : son *Histoire* contiendra celle de toutes les colonies françaises de l'Amérique du Nord, jusqu'à la Paix de 1763, à cause de l'unité de gouvernement et des rapports intimes qui existaient entre ces diverses provinces. Mais, au lieu de mener de front les événements de ces différents lieux, il rapportera séparément ceux qui se passaient dans chaque colonie, « autant que cela pourra se faire sans nuire à l'enchaînement et à la clarté. » Il présentera les faits « comme par tableaux », et c'est ainsi que nous aurons autant de chapitres ou de groupes contenant des considérations sur les mœurs des Indiens, sur le régime civil et ecclésiastique du Canada, sur les Découvertes dans l'intérieur du continent. Puis, il appelle mémorable l'établissement du régime constitutionnel en ce pays, il note que c'est à la race normande, de laquelle nous descendons, que l'Angleterre doit la Charte de ses libertés ; et il ajoute : « Notre histoire redouble d'intérêt à partir de ce moment, parce que le peuple entre en scène pour revendiquer, en face du gouvernement, ses droits et ses privilèges. »

Au lieu d'un *Avant-Propos*, la deuxième édition a une *Préface*, où Garneau dit d'abord qu'il mène son *Histoire* jusqu'à *L'Union*, en 1840. Et il avertit que, grâce à la correspondance officielle des gouvernements français depuis la fondation de

Québec jusqu'à la Conquête, il a pu rectifier certains faits, parler plus sciemment sur d'autres, et ajouter des détails nécessaires ou intéressants. Même jugement sur Charlevoix que dans l'Avant-Propos, mais la rédaction en est un peu différente. Il ne l'appelle plus « le créateur » de l'histoire du Canada, et il constate que Charlevoix n'embrasse que la moitié des temps écoulés depuis la fondation de Québec jusqu'à nos jours. Sa troisième édition s'ouvre également par une *Préface*. Il n'avait mentionné que la Correspondance Officielle des Gouverneurs Français. Ici il ajoute qu'il ne possédait qu'un petit nombre de documents sur la domination anglaise, mais que, pour cette troisième édition, il a pu utiliser la collection d'Albany, celle de la bibliothèque du parlement canadien, les pièces publiées dans les deux derniers volumes de l'Histoire du Canada de Christie, enfin les documents apportés de Paris ou trouvés dans nos Archives par l'abbé Ferland. Pour le reste, tout est comme dans la *Préface* de la deuxième édition, si ce n'est, et c'est nouveau et très-beau, une déclaration finale et en quelque sorte testamentaire, profession de foi patriotique qui a comme un accent religieux, où l'Historien, prématurément vieilli, assombri par l'ombre de la mort qu'il sent venir, plus encore par le régime politique dans lequel l'on a voulu étouffer les aspirations de sa race, affirme hautement l'esprit qui l'a animé au cours de son oeuvre, et son espérance invincible en l'avenir de sa nationalité. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette magnifique page.

J'ai tenu à reproduire les traits essentiels de ces diverses préfaces, parce que l'on suit, de l'une à l'autre, les progrès qu'une documentation plus riche a permis à l'auteur de faire subir à son ouvrage. Garneau a commis cependant un oubli assez grave : s'il n'a pas omis de dire ce qu'il ajoutait à son Histoire, grâce à la découverte de nouvelles pièces d'archives, il s'est tu sur ce qu'il en retranchait, et sur les modifications considérables qu'il avait apportées à sa pensée, dans sa troisième édition. S'il se fût clairement expliqué là-dessus, et qu'il eût avoué tout simplement que ses premiers jugements lui avaient paru avoir besoin d'importants correctifs, il aurait ainsi mis son oeuvre à l'abri des indiscrettes entreprises de sa postérité. Il me semble regrettable qu'il n'ait pas eu cette prudence élémentaire.

L'on se souvient des termes en lesquels il a formulé son plan : il s'occupera de l'histoire de toutes les colonies françaises du continent — il aurait dû ajouter : et de celle des colonies anglaises, qui a eu tant de répercussion sur nos destinées, car c'est de là que sont partis tous les grands mouvements d'attaque contre nous ; ces colonies royales n'ont pas cessé de nous harceler ; même quand nous eûmes changé de domination, les Etats-Unis n'ont-ils pas essayé de nous ranger sous leur drapeau, tantôt par d'hypocrites blandices, et tantôt par le fer et le feu ? Effectivement, Garneau fera la part très large à cet aspect de notre vie. — Mais, au lieu, de mener de front les divers événements qui se sont déroulés

sur cet immense théâtre, il présentera les faits comme par tableaux ; il va sérier les questions. Or, je crois que c'est en ceci surtout que consiste sa grande originalité, la supériorité de son plan sur celui de Charlevoix. Car ce dernier a embrassé aussi toutes les colonies françaises, depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Golfe du Mexique, que Joliet, sur la carte géographique qu'il a dessinée de sa propre main, et qui est parmi les trésors de l'*Americana* de Providence, appelle d'un si joli mot tiré directement du latin *Sinus* : « le sein du Mexique. » Tandis que l'historien de la Nouvelle France suit simplement l'ordre chronologique, et se tient pour ainsi dire à la remorque des contingences, se laissant entraîner par elles d'un bout à l'autre du continent, Garneau divise, il ramasse, il répare, il modèle, il classifie sa matière. Et cela donne à son ouvrage un air majestueux. « Dans « cette force architectonique qui crée, qui coordonne et qui construit, » Goëthe voyait la faculté artiste par excellence et le signe le plus certain du génie. »¹ L'Histoire de Garneau présente ce rare exemple de coordination et de construction qui la range parmi les grands monuments de l'esprit humain. Elle s'ouvre, à la mode antique, par un *Discours Préliminaire*. Cela est vieillot, et n'est pas en usage aujourd'hui. Mais c'était la coutume autrefois. Je n'aurais aucun reproche à faire à l'auteur de ce chef, s'il avait su y mettre des idées plus justes. Car ces pages sont entachées

¹ Louis Bertrand. *L'oeuvre de Paul Bourget*. *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1920. P. 733.

d'erreurs. Je n'en suis pas surpris, quand je vois qu'il prend pour guide Michelet et Niébuhr. Si Dante avait pris pareils compagnons de voyage, il fût sûrement resté au fin fond des enfers. Mais il avait Virgile, le grand poète intuitif :

« dieu tout près d'être un ange »¹

et c'est pourquoi, de cercle en cercle, le florentin « se purifiait et s'élevait jusqu'aux étoiles. »² Que pouvait-il advenir d'heureux à notre Garneau en se confiant à cet illuminé de Michelet ? Et donc, notre historien, s'inspirant de son maître, ne nous présente le moyen-âge, « l'ordre féodal, tant admiré de Comte, et que le sage et profond Cournot proclame, par rapport aux circonstances de temps, une merveille politique, que sous les espèces de paysans battus et pillés, levant les mains au ciel. »³ Tout n'est que ténèbres et abrutissement social dans cette époque. Mais le « lion populaire »⁴ s'agite, et les rois n'ont qu'à se bien tenir. Les premiers coups portés à l'autorité absolue le furent par un italien, Laurent Valla, et par un suisse, Glareanus, natif de Glaris. Et savez-vous pourquoi la Suisse, par l'intermédiaire de Glareanus, devait être la première à foncer sur les trônes et à déclancher ce grand mouvement, qui devait aboutir à la libération universelle de l'humanité par la révolution française ? Michelet va nous le

¹ Hugo.

² Puro e disposto a salire alle stelle. Purg. XXXIII, 145.

³ Lasserre. *Le Romantisme*. P. 379.

⁴ *Discours Prél.* P. 12.

dire. Écoutons bien ceci, ou plutôt, enchâssons ces mots comme on fait une perle : « La Suisse est un pays de raisonneurs. Malgré cette gigantesque poésie des Alpes, le vent des glaciers est prosaïque ; il souffle le doute. »¹ N'est-ce pas que c'est trouvé ? La Suisse étant un pays de hautes montagnes couronnées de glaces éternelles, *il fallait* qu'elle enfantât Giareanus, par qui le monde enchaîné a commencé de secouer ses fers. O Montesquieu ! que diriez-vous de cette application assez inattendue de votre fameuse théorie des climats et des milieux ? C'est bien le cas de répéter, avec M. Pierre Lasserre : « Michelet s'en remet à une image de nous faire entendre les généralités qu'il ne débrouille pas. »² Garneau continue sa marche et il aborde la question du progrès, où l'on voit qu'il confond l'identité d'objet et d'esprit de la Réforme et de la Renaissance. « Il affirme que les progrès de la civilisation, depuis trois ou quatre siècles, sont dûs, en partie, à l'esprit de ce livre sublime, la Bible »,³ c'est-à-dire évidemment, d'après le contexte de l'édition primitive, au protestantisme, lequel, en remettant en honneur le livre Sacré, en aurait fait sortir toutes les découvertes et finalement toutes les libertés modernes. Or, tout le monde sait que la Réforme « réduction rigoureuse du christianisme à ses éléments hébraïques, élimination intransigeante de tout ce que l'Eglise avait introduit de

¹ *Ibid.* p. 13.

² *Le Romantisme.* P. 372.

³ Discours, p. 15.

plastique dans le culte, de rationnel dans la dogmatique », ¹ fut avant tout démolisseuse. Nous concédons que la Révolution fut son suprême aboutissement. Mais il faut être aveugle pour soutenir que la Révolution fut l'ère générale de la liberté et que l'univers doit quelque avancement aux idées qu'elle a répandues. « La Renaissance est un réveil de l'esprit gréco-latin et du paganisme. » ² L'on doit beaucoup à ce mouvement, encore que l'on ne puisse l'approuver en tous points. Mais la Réforme fut une monstruosité. Quant au Progrès, la truculente facétie du Progrès, » comme disait Flaubert, la religion du Progrès « qui est moins une doctrine qu'un vertige de l'esprit », ³ « il n'y a progrès que dans le sens du parfait. » ⁴ Et alors est-il permis de soutenir que le monde soit en marche « vers l'idée aristotélicienne de perfection ? » ⁵ Y a-t-il eu, depuis quelques siècles, progrès véritable par le christianisme ? N'est-ce pas plutôt une régression qui continue de s'opérer ? La grandeur matérielle s'est développée mais au détriment de la grandeur morale et intellectuelle. La machine a supplanté l'esprit. Cela est de toute évidence. Le progrès des sciences physiques a tué les recherches fines. La matière règne en maîtresse dans tous les domaines. L'on n'a plus le temps de causer, de consacrer des heures à ces plaisirs délicats qui faisaient le charme des socié-

¹ *Le Romantisme.* P. 409.

² *Le Romantisme.* P. 409.

³ *Ibid.* p. 419.

⁴ L. Bertrand, loc. cit., p. 743.

⁵ *Ibid.*

tés antiques ; l'on ne va plus entendre les grands drames, mais l'on court au cinéma. En quel siècle nous vivons ! Où est la douceur de vivre ? Si c'est là ce qu'on entend par progrès, vivent les barbares ! Toute la première partie du *Discours Préliminaire* est donc entachée de faux principes. Quand Garneau quitte Michelet et consorts pour mettre pied sur le sol canadien, quand, des astres errants parmi lesquels l'avait promené son guide, il redescend parmi nous, alors, tout comme pour Chanteclerc, le contact avec la terre natale lui redonne son génie ; et les considérations qui suivent sont pleines de bon sens, elles sont même pénétrantes, et peut-être prophétiques.

J'ai dit que son plan était bien ordonné. Il y a d'abord une introduction en trois chapitres, consacrés l'un à la découverte de l'Amérique, l'autre à la découverte du Canada, et le troisième à l'abandon temporaire du Canada. Puis, c'est une série de livres, douze dans la première édition, et seize dans les éditions subséquentes, sous lesquels se rangent tantôt deux, tantôt trois ou quatre chapitres. Le livre deuxième est seul à ne compter qu'un chapitre consacré à la *Description du Canada*. Peut-être cette description aurait-elle pu venir un peu plus tôt. Il pourra sembler que l'auteur a un peu tardé à nous faire faire connaissance avec cette terre, dont l'histoire est déjà assez avancée quand il nous la présente enfin, et qu'il nous donne ces belles pages de géographie humaine. C'est la seule petite réserve que se permet mon admiration devant l'architecture régu-

lière et compréhensive de cette histoire, laquelle nous donne ce « ce plaisir véritable qui naît d'un rapport de convenance et d'harmonie. »¹

III. *Sa philosophie Historique.*

Lorsqu'un historien, et ce fut le cas de Garneau, n'a guère de matériaux de première main pour bâtir son travail, il est tout naturel qu'il s'appuie, dans une mesure ou dans une autre, sur les réalisations accomplies par ses prédécesseurs dans la carrière. Il ne faut donc pas être surpris de voir Garneau utiliser fréquemment Charlevoix, par exemple, dans la première partie de son histoire ; il s'en inspire, mais il le repense en quelque sorte ; il lui a ajouté aussi beaucoup, dans sa deuxième édition notamment. Moreau, auteur d'une *Histoire de l'Acadie Française*, un savant très consciencieux auquel Garneau a rendu hommage, affirme même ceci :

« Le premier qui ait écrit sur l'Acadie est Denis. Il en a donné, en 1672, une description au travers de laquelle il a jeté quelques récits historiques. Nous aurons occasion de dire quelle confiance il mérite. Ici, il suffit de savoir que Garneau, l'historien moderne du Canada, *n'a guère fait que le copier*, aussi bien que notre vieil historien de la Nouvelle-France, le Père Charlevoix. »² Il est juste d'ajouter que Garneau a bien fondu cette matière qui n'était pas originale, et qu'il lui

¹ Charles Maurras, *Anthinea*. Liv. I. c. III. *La naissance de la raison*. P. 85.

² *Hist. de l'Acadie Française*. Préface. P. VI. Paris, Léon Téchener, 1873.

a donné un cachet personnel. Il ne l'est pas moins d'avouer qu'en entrant dans la domination anglaise, il se trouve presque totalement privé de ces secours sur lesquels il avait pu compter pour l'autre, et qu'ainsi il doit se débrouiller tout seul. Il y a des parties qu'il a été le premier à explorer. Je veux parler, par exemple, de son récit de la bataille de Sainte-Foye, qu'il a composé de toutes pièces. Même quand il s'inspire d'historiens antérieurs à lui, il les revise. Que les documents dont il se sert soient neufs et inédits, ou qu'il s'en rapporte, pour la substance des faits, à des devanciers, il y a une chose qui appartient en propre à Garneau, abstraction faite de son plan si admirablement conçu : et c'est sa philosophie ; ce sont les jugements que les événements lui suggèrent ; c'est le point de vue sous lequel il envisage la politique coloniale française ou britannique ; ce sont les impressions directes que lui font les hommes qui ont été chargés de l'appliquer ; et c'est enfin le sens patriotique qui l'anime, et qui communique à son oeuvre une ardeur, un frémissement où l'on sent passer un pur amour pour son pays et pour sa nationalité. Dans son *Journal d'un Poète*, Alfred de Vigny écrivait sous la date du 2 juillet 1830 : « J'ai conçu l'idée, ce matin, que l'on devrait écrire l'histoire d'un pays comme d'un homme. »¹ Pour Garneau, le Canada n'est pas une abstraction, un être lointain qu'il considère avec une hautaine

¹ Fragments inédits, publiés par Fernand Gregh. *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1920. P. 691.

indifférence : c'est une personne vivante dont les destinées l'intéressent au suprême degré, dont il accompagne la fortune tantôt avec joie, tantôt avec mélancolie, quand les heures sombres commencent pour son idole, mais sans jamais désespérer de l'avenir qui l'attend. L'on sait que son Histoire se ferme sur *l'Union des Deux-Canadas*, c'est-à-dire sur une mesure longtemps couvée dans dans le mystère de la chancellerie anglaise — car la Grande Bretagne est lente dans ses calculs ; voyez la Déportation des Acadiens, dont l'idée première a été émise par les Lords en 1720, dans une dépêche du 28 décembre, et qui n'a cependant abouti qu'en 1755, après trente cinq années de sournoise préparation, — et cette *Union des Canadas* apparaissait à notre historien sous les couleurs les plus tragiques ; il l'envisageait comme un coup porté à notre existence indépendante, à notre survivance ethnique. Et cependant, encore que notre horizon lui semblât bien noir à l'heure où il abandonnait sa longue tâche d'annaliste, il s'est refusé à croire que ce régime dût nous être fatal, et que nous dussions être anéantis par ce qu'il appelait, après Lord Gosford d'ailleurs, « un grand acte, acte d'injustice. »¹ Avant de déposer sa plume, résumant en quelques pages les motifs d'espérance tirés des leçons de notre passé, il s'écrie : « Quoique peu riches et peu favorisés de leurs métropoles, les Canadiens ont montré qu'il conservent quelque chose de l'illustre nation dont ils tirent leur origine . . . ils ont fondé

¹ *Troisième édition*, Liv. XVI, c. III, p. 357.

leur politique sur leur propre conservation, la seule base d'une politique recevable par un peuple...¹ Ils se sont resserrés en eux-mêmes, ils ont rallié tous leurs enfants autour d'eux, et ont toujours craint de perdre un usage, une pensée, un préjugé de leurs pères, malgré les sarcasmes de leurs voisins. Le résultat, c'est que, jusqu'à ce jour, ils ont conservé leur religion et leur langue... Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes, qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent pas séduire par le brillant des nouveautés sociales ou politiques !... Une partie de notre force vient de nos traditions : ne nous en éloignons, ne les changeons que graduellement... Notre sagesse et notre ferme union adouciront beaucoup nos difficultés, et, en excitant leur intérêt, rendront notre cause plus sainte aux yeux des nations.»² Ce ne sont pas là, certes, des paroles qui prêchent la défaite.

Voici maintenant l'une des idées les plus chères à Garneau, et qui fait en quelque sorte la base de sa philosophie historique, quand il traite de la domination française. Cette idée a subi des atténuations dans sa troisième édition ; les termes vifs et âpres dans lesquels il l'avait exprimée ont été adoucis ; mais elle n'a pas disparu, car avec elle se fut écroulé tout un système, et le sacrifice

¹ En passant, je demande à M. Hector Garneau, si soucieux de reproduire la « pensée intégrale » de son grand-père, pourquoi il a omis ce dernier membre de phrase, qui se trouve pourtant dans le texte de la 2e et de la 3e édition ?

² Conclusion.

eût été trop grand. Cette idée, c'est que la métropole a eu grand tort de ne pas ouvrir les portes du Canada aux Huguenots. Dès le chapitre troisième de son livre premier, il énonce son opinion, sur laquelle il reviendra à maintes reprises : « Si Louis XIII et son successeur eussent ouvert l'Amérique à cette nombreuse classe d'hommes, le Nouveau Monde compterait aujourd'hui un empire de plus, un empire français. Malheureusement, l'on adopta une politique contraire... Richelieu fit une grande faute, lorsqu'il consentit à ce que les protestants fussent exclus de la Nouvelle France; s'il fallait expulser une des deux religions, il aurait mieux valu, dans l'intérêt de la colonie, faire tomber cette exclusion sur les catholiques qui émigraient peu; il portait un coup fatal au Canada en en refusant l'entrée aux Huguenots d'une manière formelle... »¹ Voilà ce qu'il dit dans sa première édition. Et cela ne manque pas d'énergie; cela est même radical. La formule est sensiblement différente dans la troisième, où tout ceci est retranché. Mais l'idée reste quand même, discrète, voilée, et elle se fait jour chaque fois que l'occasion s'en présente. A chaque instant, Garneau fait un parallèle entre le peuplement rapide des provinces anglaises et le lent accroissement de la nôtre, et il en est comme impatienté. Il semble aussi qu'il trouve l'idéal caressé par la France au Canada trop exclusivement religieux : la mère-patrie lui paraît manquer d'esprit pratique et du sens des affaires de

¹ 1^e édit., liv. I, c. III, p. 155 et suiv.

ce monde. Fonde-t-on des colonies durables avec des prières ? Il dit, par exemple : « Ce qui frappait davantage, autrefois, l'étranger en arrivant sur ces bords, c'étaient nos institutions conventionnelles, comme dans les provinces anglaises, c'étaient les monuments du commerce et de l'industrie... Tandis que nous érigeons des monastères, le Massachusetts contruisait des navires pour commercer avec toutes les nations. »¹ Et notre historien donne généreusement la palme aux futurs américains, qui, eux, ne s'attardaient pas aux patenôtres qui n'avancent en rien les progrès d'une nation. « L'influence de la raison athénienne créa et peut sans doute recréer l'ordre de la civilisation véritable, partout où l'on voudra comprendre que la quantité des choses produites, et la force des activités productrices, s'accroîtraient jusqu'à l'infini sans rien nous procurer qui fût vraiment nouveau pour nous... Notre âme de désir, notre âme de labeur ne sera jamais satisfaite par un nombre quelconque d'oeuvres ou de travaux, tout nombre pouvant être accru : c'est la qualité et la perfection de son oeuvre qui lui donnera le repos... Jusques à quand serons-nous dupes du nombre et de ce qu'il a de plus vil ? »² En émettant les théories que nous venons de dire, l'âme, pourtant si noble, de Garneau, fut la dupe du nombre. « Pourquoi avoir fermé l'Amérique française à ceux-là même des Français qui avaient le plus d'intérêt à chercher outre mer une

¹ 3e édit., liv. I, c. II, p. 63.

² Maurras. *Anthinea*, liv. I, c. III, p. 85-7.

patrie nouvelle ? La question posée de la sorte, il est impossible de ne point se joindre à ceux qui blâment le plus fortement . . . Mais il resterait à savoir si protestants et catholiques étaient capables de vivre côte à côte, en paix, si l'on n'aurait pas été obligé de les séparer, de les cantonner, si surtout nos calvinistes auraient pu ne pas succomber à certaines tentations qu'eût multipliées le voisinage immédiat de leur coréligionnaires de la Nouvelle Belgique et de la Nouvelle York. »¹

Ce texte de Salone me paraît la pure vérité sur la question. La prise de Québec par les frères Kertk venait donner raison à la politique de Richelieu, et, à la fin même du chapitre que nous venons de citer Garneau admet, sans souci de se contredire, que l'attitude des huguenots français justifiait l'ostracisme dont on les frappait au nom du catholicisme. Et alors, pourquoi tant reprocher à la France leur exclusion ? « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation », selon le mot fameux de Gambetta. Richelieu et Louis XIV ont également pensé que les querelles religieuses qui divisaient la partie française n'étaient pas non plus articles d'exportation. Les laisser s'implanter dans une colonie naissante eût été un moyen infaillible d'étouffer celle-ci au berceau. Ce qui divise, bien autrement que la langue, c'est la croyance. « De vous à moi, il n'y a pas tant de différence, » disait M. Raymond Poincaré à M. Charles Benoist. Et celui-ci de répondre : « Il y

¹ Emile Salone. *La Colonisation de la Nouvelle-France*, p. 45.

a toute la question religieuse. »¹ Oui, certes, la question religieuse engendre les plus violents conflits, les plus irréconciliables inimitiés, au sein des nations homogènes. L'exemple de la France contemporaine est là pour le prouver. Richelieu et Louis XIV ont donc agi le plus sagement en pré-munissant notre race contre ces éléments de discorde éternelle, et en n'y laissant pas s'introduire ce que l'on appelle des « métèques », c'est-à-dire des demi-français qui, au lieu de servir les intérêts de la mère-patrie en ces milieux, se fussent très probablement, et même sûrement, ligués contre elle dans ses luttes avec l'Angleterre pour la possession du Canada.

Garneau nous apparaît aussi entaché de gallicanisme. L'Eglise et l'Etat se sont plus d'une fois rencontrées dans notre histoire sur des questions mitoyennes, par exemple, à propos de la vente de l'eau-de-vie aux sauvages. Il y a eu également des démêlés regrettables entre l'autorité religieuse et M. Dupuy, sur le cadavre à peine refroidi de Mgr de Saint-Valier. Et l'historien penche toujours du côté de l'autorité civile. Est-il, aussi, bien renseigné quand il oppose ce qu'il appelle « le caractère républicain de la primitive Eglise » à l'Eglise du dix-septième siècle ? N'est-il pas un peu empressé à absoudre M. de Frontenac de jansénisme, sous le prétexte que « Pascal est réclamé aujourd'hui comme une des lumières du catholicisme. » ?² Comprend-il quelque chose

¹ Cité par Maurras dans sa *Politique religieuse*.

² Liv. V, c. III, p. 149 de la 1ère édition.

aux états d'âmes surnaturels — efflorescence de la dévotion — lorsqu'il accuse Madame d'Ailleboust et la Mère de l'Incarnation d'avoir versé dans le délire religieux et lorsqu'il nous présente ces pures figures de notre Histoire comme des illuminées et des victimes du jansénisme ? Il est beaucoup plus dans le vrai quand il reproche à la France de s'être montrée jalouse de son autorité au point d'avoir toujours donné à ses représentants métropolitains la préférence sur les hommes du pays même ? C'était regarder comme inférieurs ou comme dangereux les produits de la race. Les Romains avaient pratiqué ce système, qui est inhérent d'ailleurs à l'état colonial. Je me demande aussi si Montcalm, dans sa dernière phase, ne nous apparaît pas dans une attitude indolente et découragée, effet de sa mécontente avec M. de Vaudreuil ?

La philosophie de Garneau est beaucoup plus sûre quand il aborde la domination anglaise. Là, il y a peu de chose à reprendre. Sans doute, son opinion morose sur *le régime militaire* est périmée. Et le mot de sa conclusion, à savoir que l'une des causes de la révolution française a été la perte du Canada, est très exagéré. Mais, en général, il voit juste : son patriotisme l'éclaire dans toutes ses considérations sur la politique anglaise à notre égard. Le réalisme brutal de cette politique, qui ne s'attendrit un peu, ne se relâche de sa sévérité que sous le coup des menaces qui lui viennent des provinces royales en révolte ; les délégations envoyées par celles-ci en 1775,

porteuses de messages doux où s'expriment des opinions toutes contraires à celles qu'elles avaient fait entendre pour blâmer l'Angleterre de nous accorder l'acte de 1774, tout cela est profondément analysé. Garneau ne croit pas que le changement d'allégeance ait été pour nous un bien. J'en sais qui partagent cette opinion. Son mot piquant à l'adresse de Monseigneur Plessis, sur ce sujet, est le reflet de la vérité. Oh ! Garneau est impartial, serein même. Mais son impartialité n'est pas aveugle ; et sa sévérité ne l'empêche pas de vibrer sous les injustices faites à sa race. Chauveau estime que la partie la plus faible de son immense travail est celle qui traite des événements qui furent pour l'auteur des événements contemporains. Tant il est vrai que « l'on n'observe bien que ce qui est hors de soi. » Lorsqu'il s'agit d'apprécier ce qui nous entoure immédiatement, les faits auxquels l'on a été mêlé, l'oeil manque de la perspective nécessaire à la contemplation. Dans ce rapprochement, les détails s'exagèrent, et les grandes lignes sont souvent perdues. Il y a cependant des choses précieuses, même dans ces derniers livres. Et, en attendant un jugement définitif sur les événements brûlants qui ont abouti aux troubles de 37-38, c'est peut-être encore dans Garneau que l'on trouve la notion juste des fautes commises des deux côtés, la plus loyale exposition de nos griefs, le verdict le plus équitable touchant des répressions barbares qui furent sans mesure aucune avec les actes commis par nos patriotes.

IV. Son art.

Il me resterait encore beaucoup à dire. Garneau pourrait faire l'objet de plusieurs leçons. Je ne puis clore celle-ci sans signaler du moins son art. Garneau est un grand artiste. Ainsi que je l'ai remarqué, d'une édition à l'autre de son *Histoire*, il ne s'est pas contenté d'améliorer, à l'aide de documents nouveaux, le côté scientifique de son oeuvre, mais il l'a retouchée considérablement au point de vue de la forme. Combien le style de la troisième est autrement harmonieux et français que celui de la première ! Tout est mieux fondu et plus délicatement nuancé. Il y a même des pages ou des morceaux d'une très belle venue, et qui sont uniquement dans la troisième. Par exemple, sa description des aurores boréales : « Il est un phénomène que l'on peut placer au rang des beautés naturelles du Canada, ce sont les aurores boréales. Comme elles sont rares sous le ciel de l'Europe méridionale, elles excitèrent vivement l'admiration des français. Rien d'aussi magnifique n'avait encore frappé leurs regards au milieu des nuits... Les aurores boréales, sans cesse en mouvement, prennent toutes les formes. Tantôt elles s'élancent d'un point de l'horizon, et s'élèvent en se développant jusqu'au sommet du ciel ; tantôt elles frémissent et jaillissent de différents points des airs ; tantôt elles serpentent et s'épanouissent en lançant des jets de lumière. Le plus souvent, c'est un voile immense qui semble suspendu dans l'espace, et qui flotte par grands plis avec mille reflets de diverses couleurs. Au milieu du silence,

ces météores font entendre souvent un bruit qui ressemble au frôlement de la soie... On voit les étoiles étinceler à travers leur blancheur gazeuse... »¹

Il arrive, ça et là, mais rarement, que dans son effort de retouche, l'écrivain laisse tomber une beauté qu'il avait trouvée dans le feu de la première composition. J'en veux donner un seul exemple, tiré du chapitre premier du livre cinquième, au tout commencement : l'auteur, après avoir dit qu'à l'époque où les colonies de l'Amérique septentrionale naissaient à peine, (1632), les combattants étaient tous des européens, ajoute : « la terre qu'ils foulaient était encore à leurs yeux une terre étrangère. Mais en 1689, les choses avaient bien changé. Il y avait alors des Canadiens, il y avait des Américains; *il y avait une patrie, ce mot si magique pour le soldat.* »² Cet admirable membre de phrase a disparu par la suite, se transformant en ceci, qui me semble beaucoup plus terne : « Mais, en 1689, les choses avaient déjà changé : une génération nouvelle était sortie du sol ; elle allait y attacher son honneur et son existence... »³ D'une façon générale pourtant, les corrections sont heureuses. Ce sont plus que de simples corrections. L'auteur a comme jeté au creuset la forme primitive, et il en a tiré quelque chose de neuf et d'achevé. Les quatorze années qui se sont écoulées, entre la première

¹ Livre II. *Description du Canada*, p. 83, de la 3e édit.

² P. 2 du tome II de la prem. édit.

³ Tome I, p. 278 de la 3e.

et la troisième édition, furent évidemment remplies par ce labeur artiste, où l'historien, tel qu'un peintre qui a ce que l'on nomme, en style d'atelier, des « repentirs », consentant à tous ces « sacrifices » en lesquels consiste, pour une grande part, l'art d'écrire, a refondu toute sa matière, l'a repétrée d'une main plus experte, en sorte que l'oeuvre finalement sortie de ses doigts est d'une grande élégance, d'un rythme souple et varié. Voici, pris sur le vif, un exemple qui montrera le lent acheminement de son style vers une tenue toujours plus parfaite. Dans sa première édition, livre premier, chapitre deuxième, page 129, il avait écrit : « Les révolutions de cette nature n'étaient pas rares chez les nations indiennes, qui erraient dans leurs vastes forêts, sans laisser ni monuments de leur existence, ni trace de leur passage. » La deuxième édition porte : « qui erraient dans leurs vastes forêts, comme les nuages dans les airs, sans laisser aucune trace de leur passage, ni aucun monument de leur existence. » Et enfin, dans la troisième, il a mis : « comme les nuages dans le ciel. » C'est évidemment cette dernière formule qui est la bonne. Ne dites pas que c'est un détail. En art, le détail compte. Tout y est affaire de nuance subtile et d'exacte trouvaille verbale. Le procédé de Garneau ne surprendra pas ceux qui sont du métier, et qui, après avoir couché sur le papier l'essentiel de leur pensée, se remettent à leur manuscrit avec un cerveau reposé et rafraîchi, et font appel aux mystères infinis du langage, pour tâcher de découvrir les com-

binaisons de sons, les alliances de mots qui leur paraissent s'adapter le mieux au verbe intérieur, et le rendre le plus sensible et vivant. Je ne prétends pas qu'entre sa première et sa dernière manière il y a autant de différence qu'entre une esquisse et une oeuvre finie. Et pourtant, c'est presque cela. Si, peut-être, le caractère plus spontané, la fruste poésie de l'ébauche en ont souffert, en revanche, l'art véritable y a gagné. L'Histoire de Garneau, dans sa forme définitive, n'a pas trop vieilli, ce qui est le signe infaillible auquel on reconnaît les grandes oeuvres. Il y a tels épisodes que Charlevoix avait en quelque sorte épuisés, comme le massacre de Lachine, l'héroïsme de Dollard et de ses compagnons, et le sublime dévouement de Madame de Verchères et de sa fille Madeleine. Repassant après l'artiste religieux, Garneau est incapable de nous le faire oublier. Il donne toute sa mesure là où personne avant lui n'avait encore glané. Ainsi dans le récit de la bataille de Ste-Foye. Ah ! ce drame qui clôt une ère, comme il est puissamment reconstitué ! Le sang de nos braves empourpre la neige de mars ; il semble que la prose de l'historien saigne également, que sa plume soit haletante, si je puis dire, secouée par les péripéties, merveilleuses et inutiles, de cette journée, la dernière de notre existence française. A quoi tiennent les destinées des peuples ? Quelle est donc la main invisible qui empêche les victoires, pourtant, d'être fécondes ? Il s'en est fallu de si peu, d'un rien, et Québec était repris, la garnison anglaise culbutée en

bas des remparts, et le drapeau blanc flottait à nouveau sur la patrie reconquise, ombrageant les âmes libérées. Mais ce rien ne s'est pas accompli. Tant d'héroïsme devenait la matière de l'histoire. Notre sort n'en serait pas changé. Les peuples, comme les individus, doivent aller jusqu'au bout de la route que d'insondables desseins leur ont marquée...

Madame de Staël parle quelque part de ces artistes qui ont fait d'une seule oeuvre le but de toute leur existence, y consacrant les forces de leur esprit, concentrant sur cet unique objet toutes les ressources de leur pensée créatrice. Et c'est pourquoi les réalisations nées d'un si persévérant effort ont mérité de vivre. François-Xavier Garneau peut prendre place parmi ce cortège auguste. Il n'a guère fait autre chose, pendant toute sa carrière, que s'occuper de l'histoire de son pays. Car le reste de son labeur d'écrivain, — poésies fugitives ou relation de son voyage en Angleterre, — n'est intéressant qu'en ce qu'il nous renseigne sur sa formation intellectuelle. L'oeuvre historique qu'il a laissée ne périra pas. Ce n'est pas à dire qu'elle soit parfaite. Si son armature est à peu irréprochable de tenue et de proportion, les idées qui remplissent ce cadre ne sont pas, sur tous les points, d'une absolue justesse. La documentation en est plutôt restreinte. L'on peut trouver aussi que l'auteur fait trop souvent appel à des écrivains qu'il y aurait quelque risque à invoquer aujourd'hui, tant la critique sérieuse a montré le néant de leurs idées,

Raynal, par exemple, et bien d'autres. Pour être pleinement équitable à l'égard de Garneau, il faut faire entrer en ligne de compte ce manque de discipline intellectuelle que nous avons signalé plus haut. Rien de plus dangereux que d'être à soi-même son propre éducateur. Et puis, les sources où il pouvait puiser n'étaient pas largement ouvertes et abondantes, ainsi qu'à présent. L'imprécision de ses références était alors reçue en histoire. Et sa tendance générale à ratiociner sur les moindres événements est la caractéristique des historiens de son époque. En y cédant, il obéissait à une mode que les progrès scientifiques devaient abolir. En dépit de ses lacunes en quelque sorte nécessaires, son Histoire du Canada traversera les siècles. Je loue l'ampleur et l'unité de sa structure, la belle qualité de sa langue, sa forme bien française, je loue aussi l'esprit qui a animé l'historien, spécialement quand il traite de la domination anglaise, car c'est par là que Garneau demeure d'une grande opportunité. C'est par là aussi, je crois, qu'il a mérité le beau titre d'historien national. Tout en étant impartial à l'égard de la Grande Bretagne, il n'a jamais été la dupe de sa diplomatie profondément égoïste; il a compris nos aspirations, et il les a incarnées, il leur a donné un corps et une voix. « A la cause que nous avons embrassée dans ce livre, disait-il dans sa dernière préface, — la conservation de notre religion, de notre langue et de nos lois, se rattache aujourd'hui notre propre destinée... Nous n'avons fait qu'écouter les sympathies pro-

fondes de notre coeur pour une cause qui s'appuie sur ce qu'il y a de plus saint et de plus vénérable aux yeux de tous les peuples... Si l'avenir des canadiens se trouve aujourd'hui menacé, qui sait encore ce qu'il renferme dans ses entrailles ? »... C'est à cause de cela, de cet accent patriotique qui vibre dans son ouvrage, que Garneau est devenu comme un symbole. La voix populaire, qui si rarement se trompe, lui a décerné la plus magnifique des récompenses, en l'appelant d'un nom que la postérité la plus lointaine ratifiera : François-Xavier Garneau, Historien National du Canada.

Louis-Philippe Turcotte

Rien de moins serein que l'histoire du Canada dans son ensemble, mais surtout à partir de la conquête anglaise. L'on n'y voit guère de ces périodes qui se déroulent sous les yeux comme un calme paysage. Tout est heurts, soubresauts, commotions. Sous la domination française, il y a eu les incursions des sauvages, et les perpétuelles menaces venues des colonies voisines, pour troubler cette paix à laquelle un peuple aspire légitimement, et qui seule peut lui permettre d'atteindre son développement normal. Depuis que le sort nous a jetés entre des mains étrangères, avons-nous goûté, sous les divers régimes dont nous avons fait l'essai tour à tour, cette tranquillité féconde, mère des arts, nécessaire au progrès dans tous les ordres ? Je ne le crois pas. Il y a toujours eu quelque chose d'éminemment instable dans notre condition : notre vie présente manquait de véritable équilibre ; nos lendemains étaient énigmatiques. Ils le resteront sans doute, tant que nous n'aurons pas touché à cette forme définitive dans laquelle les énergies de la race s'épanouiront librement. Car, de quelque nom ambitieux qu'on le décore, et quelque soin que l'on prenne de voiler de fleurs les liens

dont il charge l'âme d'un peuple, l'état colonial réserve à celui-ci des surprises désagréables.

C'est ainsi qu'en février 1841 nous était imposé un gouvernement qui semblait aux meilleurs esprits une régression, l'anéantissement, par ordre officiel, de toutes ces franchises pour la conquête desquelles nos pères avaient tant lutté. Il s'agit de l'Union du Haut et du Bas-Canada. Dès 1820, cette idée de la fusion des deux provinces, à l'avantage de la race supérieure, s'était présentée à l'esprit des hommes d'Etat anglais. Mais la Grande-Bretagne procède rarement par à-coups. Elle laisse à ses projets, généralement égoïstes, le temps de mûrir, et les lance quand l'occasion lui semble favorable. L'on appelle cela, dit-on, de la haute diplomatie. C'est aux alentours de 1839 que le plan émis vingt ans plus tôt fut repris sérieusement, discuté dans la Chambre des Communes et la Chambre des Lords, et finalement adopté. Les événements qui s'étaient passés chez nous, les perpétuels conflits entre l'assemblée législative et le conseil, le tour parfois violent et provocateur donné à nos légitimes revendications, les agitations partielles qui avaient éclaté au sein de notre peuple, et qui étaient le fruit de l'exaspération, mais où il était impossible de voir une révolte sagement menée, et organisée selon toutes les règles de l'art militaire, n'avaient pas été sans influence sur la détermination de la Métropole. L'Angleterre avait étouffé dans le sang et dans l'exil cette chouannerie, cette rébellion de paysans coupables d'avoir obéi à la

générosité de leur coeur plutôt qu'aux calculs de la prudence humaine. Non contente du grand nombre de victimes que s'était choisies sa sommaire justice, et qui durent payer de leur vie ou de leur liberté leur participation irraisonnée et si explicable à ce soulèvement, elle voulût faire peser sur toute la race le poids de sa rancune, en instaurant une constitution destinée à nous broyer comme nationalité distincte et à effacer nos traits éternels.

L'équité, aussi bien que la gratitude, nous fait un devoir de noter que lorsque la question de changer notre gouvernement fut discutée au parlement britannique, il se trouva des hommes pour protester contre cette mesure attentatoire aux droits politiques, civils, et naturels de la majorité. Dans la Chambre des Communes, O'Connell, O'Brien et Hume eurent le courage de prendre notre défense, et de montrer que le plan proposé par le ministère, avec son inégalité de représentation et sa proscription de la langue française, était un outrage à notre race et attaquait le principe même de notre vie. C'est surtout dans la Chambre des Lords que l'on entendit retentir des accents inspirés par un sage esprit politique et de larges vues humaines. Le duc de Wellington, lord Ellenborough, lord Brougham, le comte de Hardwicke, lord Gosford s'opposèrent énergiquement à ce projet pour des raisons fondées sur l'honnêteté et la justice. Rien n'y fit. Après avoir été voté dans la Chambre des Lords, l'acte d'union recevait la sanction royale, le 23 juillet 1840.

L'on se rappelle que l'histoire de Garneau s'achève au seuil de cette phase nouvelle de notre existence. L'avenir apparaissait bien sombre à notre historien national. Ses dernières pages sont toutes teintées de la tristesse qui emplit son âme à l'espect du régime qui va être inauguré, et dont le dessein évident paraît être « de nous noyer », selon l'expression qu'avait employée lord Gosford. Cependant Garneau ne désespère pas : « Si l'avenir des canadiens se trouve aujourd'hui menacée, qui sait encore ce qu'il renferme dans ses entrailles ? » Et en effet, la Providence devait encore une fois nous sauver. Le régime tyrannique dans lequel l'on nous enferma, en 1840, s'assouplit peu à peu sous la pression que lui firent subir ceux qui avaient alors la gloire d'incarner les aspirations de la race, et de réclamer la reconnaissance de nos droits. « Les circonstances ne font pas le génie, à dit Lamennais, elles donnent au génie l'occasion de se révéler. » Les dix-sept années que l'Union des Canadas a duré furent pour un La Fontaine, un Morin, un Taché, un Cartier, l'occasion de déployer toutes les ressources de leur grande âme. C'est cette époque curieuse et ardente de notre vie nationale que Louis-Philippe Turcotte a fixée dans son ouvrage : *Le Canada sous l'Union*, ouvrage de grande valeur auquel nous voulons consacrer la présente leçon.

I. Sa vocation historique

Louis-Philippe Turcotte est né à Saint-Jean de l'Ile d'Orléans, le 11 juillet 1842, d'une bonne

famille de cultivateurs, et il est mort à Québec, le 3 avril 1878. Il n'a donc vécu que trente-six ans. Après avoir fréquenté la petite école de sa paroisse, et appris, au presbytère, les rudiments du latin, il entra, en 1855, au séminaire de Québec. Il n'y resta que trois ans. Nous ne savons exactement pour quelle raison il ne continua pas son cours classique. Il aimait pourtant l'étude. Son application au travail fut remarquée. Et ses parents avaient les moyens de le tenir au séminaire. Peut-être fût-ce par une inconstance assez naturelle à la jeunesse qu'il abandonna ses classes ? Un cours classique, cela paraît si long ! Combien le commencent avec enthousiasme, et qui se découragent au milieu de la carrière ! Toujours est-il qu'en 1858, Turcotte disait adieu au grec et au latin, pour orienter sa vie dans un sens tout différent. Il avait deux frères dans le commerce. L'un, Nazaire, faisait dans les épiceries. Il devait y réussir, et devenir l'un des plus gros négociants de Québec. Je me rappelle l'avoir vu, alors que j'étais étudiant au séminaire de Québec. J'en ai surtout entendu parler. Il attirait l'attention, par sa belle fortune, qu'il avait bâtie lui-même. Dans notre état de civilisation, les belles fortunes sont plus admirées que les oeuvres d'art ; les bourgeois cossus sont des manières de célébrités. Nazaire Turcotte, épicier en gros de la Basse-Ville, s'était fait construire sur la Grande Allée, une espèce de palais, tout près de l'Hôtel du Parlement. Cette résidence passait pour la plus luxueuse de tout Québec. Le luxe,

même dans notre Athènes, n'est pas sans exercer son attrait. Si je ne me trompe, cette demeure, que l'on disait princière, mais que je n'ai pu contempler que du dehors, est maintenant la propriété des Chevaliers de Colomb.

Or, est-ce un vague ennui qui porta Louis-Philippe Turcotte à renoncer à ses études ? Où est-ce le désir de se rendre immédiatement utile à son frère Nazaire, alors que celui-ci venait de lancer un commerce qui devait le mener si loin ? Ou encore, se jugeait-il plutôt propre aux affaires qu'aux travaux de l'esprit ? Les spéculations de la pensée lui semblaient-elles bien lentes, et d'un résultat fort problématique, à côté d'occupations qui étaient d'un rendement immédiat, et qui permettaient d'entrevoir un avenir de richesse ? Nous sommes sans lumières là-dessus. A défaut de renseignements certains, j'irai de ma conjecture. En entrant au service de son frère, et en se destinant lui aussi au négoce, Louis-Philippe Turcotte cédait à la tendance profonde de sa nature positive et réaliste. Pourtant, cette voie même dans laquelle il s'engageait, devait le conduire, par un détour tout-à-fait inattendu, à sa véritable vocation, qui était d'être historien. Le 31 décembre 1859, Turcotte s'en allait, avec deux compagnons, vers Saint-Jean, sa paroisse natale, pour passer le jour de l'an avec les siens. « Comme la glace n'était prise que depuis la veille, ils faisaient le trajet à pied. Ils arrivent sans accident aux abords du Bout-de-l'Isle ; les « battures » sont dans un état dangereux. L'un des voyageurs

— c'était Louis-Philippe — s'avance, sans précaution ; tout-à-coup, il sent la glace céder et se briser sous ses pas ; il s'enfonce jusqu'aux bras. Effrayé par cet accident, l'un des jeunes gens reprend aussitôt le chemin de la ville, sans penser à son infortuné compagnon. Le troisième, plus humain, ou possédant du moins plus de sang froid, s'empresse de porter secours à son ami, et parvient, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, à le retirer de l'eau. Glacé jusqu'au coeur, transi dans tous ses membres, le jeune homme, victime de son imprudence, peut, à l'aide de son compagnon, se traîner jusqu'à l'hôtel Trudel, où il change de vêtement. Dans l'après-midi du même jour, sans attendre que ses vêtements soient entièrement séchés, il se rend en voiture, par un froid intense, à Saint-Jean, sa paroisse natale. »¹

Cet accident fit de Louis-Philippe Turcotte un invalide pour le reste de ses jours. Une grave maladie se déclara bientôt. Pendant les six années qui suivirent, Turcotte endura un martyre qui ne lui laissa de répit ni de jour ni de nuit. Ses douleurs étaient atroces. Elles se calmèrent enfin, mais après avoir marqué à jamais leur victime. Il resta infirme, perclus, aux trois-quarts paralysé, ne pouvant marcher un peu qu'avec des béquilles. Cependant, le cerveau du jeune homme était intact. Il semblait que la vie qui avait quitté les membres s'était réfugiée dans la tête. Il ressentait un grand besoin d'activité. Mais que faire

¹ J. P. Tardivel. *Notice biographique sur L. P. Turcotte*. Ann. de l'Ins. Can. de Québec, 1878, No. 5, P. 75.

dans un pareil état ? Comment s'employer à quelque chose d'utile ? Je me rappelle avoir lu, je ne sais plus où, la parole suivante : « Mon ami, tu souffres ? Fais de ta douleur un poème, et elle guérira. » Turcotte eut l'idée, sinon de guérir, du moins de charmer et consoler sa douleur, en s'occupant d'histoire. Il prépara d'abord, avec beaucoup de soin, celle de sa paroisse natale, puis le cadre s'élargissant comme à son insu, il étendit son travail à toute l'Isle d'Orléans. Cette histoire, que l'on dit « intéressante et fidèle », et qui parût en 1867, ayant été bien reçue du public, l'auteur fut engagé à continuer dans cette voie. C'est alors qu'il se mit à composer *Le Canada sous l'Union*, dont la première partie parût en 1871 et la deuxième en 1872.

Représentons-nous bien les circonstances, plutôt défavorables, dans lesquelles l'auteur entreprit et mena à bonne fin son oeuvre. Il est chez lui, dans son île, et intellectuellement parlant, tout seul comme Robinson, loin de toute excitation cérébrale, et par dessus le marché, infirme et souffrant. Et il est jeune encore, il a à peine vingt-cinq ans. Il n'a fait que trois ans de séminaire. Sa formation sous des maîtres n'a donc pas été poussée très-loin. Et puis, l'époque qu'il tente de reconstituer est toute récente. Le Canada vient à peine d'en sortir. Elle n'a pas été racontée encore. Sans doute les documents sont là, ils gisent épars, comme des matériaux sur le chantier. Mais quel parti cet historien en herbe pourra-t-il en tirer ? Il est sans guide immédiat, pour le diriger

à travers toutes ces masses informes, pour lui montrer comment les ordonner en un ensemble harmonieux. Certes, l'exemple qu'il donne est admirable. Cela est beau de le voir essayer de distraire en des occupations sérieuses ses longues journées mélancoliques, au lieu de gémir inutilement sur sa vie brisée. Le résultat, cependant, sera-t-il au niveau de sa bonne volonté ? L'oeuvre qui naîtra dans des conditions si désavantageuses vaudra-t-elle l'effort qu'elle aura coûté ? Il manque à l'auteur la perspective, ce recul dans le temps, qui apparaît si nécessaire à la saine appréciation des événements du passé. Il lui manque la maturité de l'esprit. Pascal nous dit que c'est à vingt-cinq ans que se fait « l'ébranlement salutaire de la raison. » Louis-Philippe Turcotte a tout juste vingt-cinq ans. Serait-il donc prêt à cueillir déjà, et sitôt, les fruits produits dans une intelligence humaine par cet éveil véritable à la pensée ? Ou bien, les lois qui président au développement de l'esprit n'auraient-elles pas été suspendues à son sujet ? Ne serait-il pas, par hasard, une exception à laquelle l'on ne doit pas appliquer les règles communes ? « L'homme n'enseigne pas ce qu'inspire le ciel », a écrit Lamartine. Et peut-être Turcotte avait-il reçu de telles intuitions qu'il a pu, hors de tous les secours ordinaires, et par le seul instinct de son génie, parvenir au rang de grand historien. Cela s'est vu déjà. Et je me demande pourquoi notre littérature ne présenterait pas un pareil exemple. L'examen de son oeuvre nous dira ce qui en est.

II. *Plan de son Histoire.*

Parlons d'abord de l'architecture de son oeuvre. Comment Louis-Philippe Turcotte l'a-t-il conçue ? Ainsi qu'il en avertit dans sa *Préface*, il avait devant lui « La Gazette officielle, les Statuts du Canada, les Journaux du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, avec les appendices, qui renferment une foule de documents officiels, les brochures politiques et les principales publications périodiques du pays. Il a mis à profit les discours et les écrits des hommes d'Etat et des publicistes les plus distingués du pays ; il a basé généralement sur eux ses opinions et ses jugements sur les graves questions politiques et constitutionnelles, allant même assez souvent jusqu'à emprunter leurs propres paroles. »¹ — Tout cela, c'est la matière, ce sont les sources. Mais il va falloir opérer une sélection parmi tout ce fatras, débrouiller ce chaos.

Le Canada sous l'Union a paru en deux volumes de modeste apparence, le premier en 1871, et le second en 1872. Le tome premier renferme la première partie, qui est en quatre chapitres, et qui va de 1841 à 1847. Ce tome a deux cent vingt-cinq pages in-douze. Le tome deuxième a six cents pages, et contient la deuxième, troisième et quatrième partie. La deuxième partie va de 1847 à 1853 ; la troisième de 1854 à 1861 ; la quatrième de 1861 à 1867. La deuxième et troisième partie ont également quatre chapitres, et la

¹ Préface. P. 8-9.

dernière trois seulement. L'ouvrage s'ouvre par une *Introduction* de quarante pages donnant un aperçu général de l'histoire du Canada avant l'Union. L'auteur passe très rapidement sur la Domination française et la Domination anglaise ; c'est un court résumé pour lequel il a consulté, dit-il dans une note, Garneau, Laverdière, Miles et Lafrance.¹ Puis il aborde le récit des événements qui ont abouti à l'Acte d'Union. C'est la partie vraiment neuve de cette *Introduction*. Le rapport de Durham est à la base du régime dont l'Angleterre se préparait à nous doter. Mais c'est Poulett Thomson qui fut chargé de faire accepter aux deux provinces le beau projet qui sanctionnait leur mariage de raison et d'intérêt. Contre une telle alliance, les Canadiens-Français protestèrent en vain par des adresses et des requêtes au parlement impérial. L'effet de ces protestations fut annulé par les dépêches de Thomson, où celui-ci prétendait qu'au contraire la majorité de la population française était favorable à la mesure. D'ailleurs l'Angleterre était bien décidée à passer outre à toute opposition. A tous les motifs de ressentiment qu'elle pouvait avoir de nous imposer une constitution qui « défranchisait, par de nouvelles divisions électorales, une partie de la population française, en accordant aux anglais de la province-unie plus des deux-tiers de la représentation », ² et qui « stipulait que la langue anglaise serait la seule langue parlementaire » ³ s'en

¹ Page 24.² Page 36.³ *Ibid.* P. 36.

ajoutait un autre qui lui semblait tout-à-fait impérieux. Le Haut-Canada était à la veille de faire banqueroute. Sa dette s'élevait alors à près de six millions de piastres ; ses revenus ne suffisaient pour en payer l'intérêt. La plus grande partie de cet argent était payable à la maison Baring de Londres, dont l'un des sociétaires était ministre des finances dans le cabinet anglais. La haute finance britannique poussa donc à l'adoption d'un projet de loi qui avait l'avantage de lui assurer le paiement de sa créance, en reportant sur le Bas-Canada une grande partie des obligations contractées par la province supérieure. Nous étions donc sacrifiés, et au point de vue politique, et au point de vue national et économique. Après avoir ainsi exposé les prodromes de l'Union, qui détruisait l'équilibre entre les deux races française et anglaise, l'historien nous dit que l'Angleterre viola par là « le droit des gens. » Et le mot n'est que juste. Tout semblait conjurer notre perte. Et ce n'est pas l'un des épisodes les moins marquants du miracle de notre survivance, qu'un régime si admirablement combiné pour nous étrangler, ait finalement tourné à la gloire de la race. Les plus beaux types d'hommes publics qu'ait encore produits notre nationalité, ont précisément paru à cette époque, à ce moment psychologique où notre avenir était en cause, où nous avions besoin de si ardents défenseurs. Des instruments, parfaitement adaptés aux nécessités de l'heure et à toute la tragique complexité de la situation, ont alors surgi par une coïncidence telle

que le seul hasard ne l'explique pas, mais qu'il y faut voir l'une de ces interventions dont notre histoire offre souvent la trace.

Les dernières pages de l'*Introduction* sont consacrées à l'aspect général du Canada en 1841. Nous y prenons une idée très-précise de l'état de la population, de l'agriculture, du commerce, de la colonisation, des finances, des canaux, de la tenure seigneuriale, de la littérature, des sciences et des arts, de la religion, des formes de la justice. A la page 48 de ce tableau tout basé sur des chiffres et sur des faits, il y a une petite inexactitude que je me permets de relever, car rien n'est insignifiant quand il s'agit d'histoire, « maîtresse de vérité », selon la parole de Cicéron. L'auteur vient de dresser la liste des journaux, et finit sa nomenclature par les « *Mélanges Religieux*, recueil périodique, publié à Montréal, dans les intérêts de la religion catholique, et sous la direction du révérend M. Prince, sulpicien. » J'ai d'autant plus le droit de relever cette erreur qu'il est question ici de mon grand-oncle, le frère de mon grand-père maternel. Et d'abord, son nom véritable était, non pas Prince, mais Le Prince. Jean-Charles Le Prince descendait, en ligne directe, par la branche paternelle et maternelle, de la race acadienne. Sa mère, Rosalie Bourg, dont nous avons un portrait au Pastel, par le célèbre Louis Dulongpré, avait cinq ans lorsqu'elle fut déportée. Le Prince est un nom breton, encore assez commun en Bretagne. Chateaubriand, dans ses

Mémoires, parle d'un abbé Le Prince, qui fut son professeur de rhétorique au petit séminaire de Dol. Dans tous les documents que j'ai dû consulter pour faire l'histoire de l'*Acadie*, le nom de mes ancêtres n'est jamais écrit autrement que Le Prince. C'est après la déportation que ce nom s'est perdu, ou du moins défiguré. Jean-Charles Le Prince, après avoir été directeur du séminaire de Saint-Hyacinthe, fut appelé à Montréal, où il rédigea, en effet, pendant quelques années, les *Mélanges Religieux*. Mgr. Bourget le nomma son Grand-Vicaire. En 1845, il était fait coadjuteur de Montréal, sous le titre d'évêque de Martyropolis. En 1852, il prenait possession du nouveau diocèse de Saint-Hyacinthe. L'abbé Le Prince n'appartint jamais à la compagnie de Saint-Sulpice. Il était simple prêtre séculier.

Maintenant, voici la méthode que suit Louis-Philippe Turcotte tout au long de son *Histoire*. Il prend chaque gouverneur l'un après l'autre, Sydenham, Bagot, Metcalfe et Cathcart, dans la première partie ; Elgin, Edmund Head, Monck, dans les autres ; et il étudie, dans une succession de chapitres, tout ce qui s'est passé de remarquable sous chaque administration. Le titre général de chaque partie est, par exemple, *Administration de lord Sydenham*, *Administration de Sir Charles Bagot*. Sous cette rubrique se rangent les divers chapitres, par ordre de ministères : ministère Draper-Ogden, ministère Lafontaine-Baldwin, et les autres. Toujours il commence par une exposition fort complète et dé-

taillée des événements politiques. Puis la part est faite aux autres, les civils, les religieux, ainsi qu'au mouvement industriel et commercial, littéraire et scientifique. En sorte que nous avons, à l'intérieur de chaque chapitre, tout ce qui s'est déroulé d'important, de digne de mention, de telle date à telle date, dans tous les domaines ouverts à l'activité d'un peuple. Je crois que cette méthode est bonne, en l'espèce, et vraiment je ne vois pas quelle autre l'auteur eût mieux fait d'adopter. Je me demande si ce n'était pas la seule qui fût pratique, dans ce cas particulier. Car la période qui faisait l'objet de son examen n'embrassait qu'un espace de dix-sept années. Et alors, lui eût-il été possible de trouver, en dehors des événements proprement politiques, ou s'y rattachant par un point ou par un autre, suffisamment de matière pour remplir le cadre de toute une partie ou même d'un chapitre ? En soi, la méthode par groupement de faits, et qui consiste à ramasser par familles homogènes les contingences historiques, est de beaucoup la meilleure. C'est là ce qui fait la beauté et l'originalité de l'oeuvre de Garneau. Mais si les vastes synthèses gagnent à être traitées de cette façon, il est bon de se souvenir que l'amplitude du champ ouvert ainsi à l'oeil de l'historien, rend relativement facile à celui-ci le travail de séparation et de division, selon les affinités des faits. Les documents abondent ; une floraison riche et variée n'attend plus que la main qui agencera les couleurs et les essences. L'esprit n'a plus qu'à choisir et à dis-

poser. La chose est bien différente quand l'horizon se restreint à une courte période. Et d'ailleurs, les faits sont groupés par familles dans l'oeuvre de Turcotte. Ce n'est pas la simple méthode chronologique qu'il suit, où la narration est perpétuellement hachée par l'introduction d'éléments disparates. Non. Son récit va d'ordre de choses en ordre de choses. Et c'est quand il a en quelque sorte épuisé l'un qu'il en substitue un autre. Et ainsi, la composition de son Histoire est d'une grande clarté. Elle a l'unité de ligne. Les proportions sont gardées. On se sent en face d'une oeuvre fortement construite. Si l'on objectait que la place qu'occupent les débats parlementaires paraît démesurée, je répondrais que ce n'est pas la faute de l'historien, mais celle du sujet. Car la caractéristique du *Canada sous l'Union* réside précisément en ce que le Parlement a, pour ainsi dire, absorbé les forces vives de la nation. Il a tout attiré à lui. Il est devenu le centre duquel tout procédait. En lui, le Canada avait la vie, le mouvement et l'être. La machine politique couvrait tout de son ombre. C'est de là que tout partait, là que tout aboutissait. L'historien de cette époque ne pouvait changer la nature des choses. Comme un peintre, il lui fallait bien reproduire la physionomie de son modèle, dans ce qu'elle avait eu de plus accentué et de plus marquant.

III. *Qualités et faiblesses de son oeuvre*

Je voudrais maintenant porter un jugement d'ensemble sur l'oeuvre de Louis-Philippe Tur-

cotte. Elle a de très-grandes qualités, mais aussi quelques lacunes. Parmi ses mérites, le premier, je crois, est l'exactitude. L'auteur ne se contente pas de nous renseigner par de vagues généralités ou des à-peu près ; il tient à être précis en tout, et parfois même jusqu'à la sècheresse. Nous avons dit plus haut qu'il se destinait au commerce, ainsi que ses frères. Et la raison que nous cherchions de son départ du séminaire, de son abandon des études classiques et de son entrée dans les affaires, est sans doute dans l'aptitude qu'il se reconnaissait à traiter de choses positives. Devenu, par un accident qui a été très-heureux, historien de son pays, il a porté, dans l'exercice de ce genre, cette disposition foncière de sa nature. Et non-seulement les chiffres et les statistiques ne le rebutent pas, mais il a le désir manifeste de voir bien clair dans toutes les choses et de se rendre parfaitement compte de toutes les situations. Je n'ai pas besoin de dire quel fouillis présentent toujours les documents qui s'appellent les *Archives*, que ce soient des documents inédits, ou des débats de parlements, ou des liasses de journaux, — tous matériaux avec lesquels l'historien doit édifier son monument. Il n'est pas toujours facile d'échapper au double danger qu'offre le commerce absolument nécessaire avec ces papiers poussiéreux : l'un de n'avoir pas la patience de les fréquenter longuement, de les scruter pour surprendre tous leurs secrets, et l'autre de s'attacher trop servilement à eux. Dans le premier cas, pour n'avoir pas vou-

lu se plier aux recherches ingrates mais indispensables, l'on reste superficiel, l'on prend ses considérations, plus ou moins frappées à l'effigie du réel, pour de l'histoire, quand ce n'en est que le délayage, ou encore, ce qui est plus grave, l'on risque de verser dans la pure fantaisie. Dans le second, l'on court grande chance de faire tout simplement de l'histoire documentaire, et c'est à savoir qu'on aura recueilli de bons matériaux, en oubliant toutefois une chose essentielle aux lois du genre, et qui est leur mise en oeuvre, leur disposition selon les règles de l'art, leur adaptation, et cette espèce de transformation idéale sans quoi il n'y a pas de véritable histoire. Or, il me semble bien que *le Canada sous l'Union* passe au large de l'un et l'autre de ces écueils : il donne une impression de plénitude, j'allais dire de sécurité ; l'on sent que les substructions sont solides. Mais le maître-ouvrier a gardé toute sa liberté d'esprit à l'égard des pièces qu'il entendait faire figurer dans son travail ; je veux signifier qu'il n'a pas été comme étouffé ni écrasé par leur masse, ni débordé par leur nombre ; il a pris le temps de les examiner, de les contrôler ; il les a dépouillées de leur enveloppe et de leur forme primitives, pour les revêtir d'un cachet personnel. La matière est assimilée. Ici, je ferai une petite réserve. Turcotte n'abuse pas des citations d'archives, ce dont il faut lui savoir gré. Le procédé est vraiment trop commode par lequel l'on se dispense de tisser soi-même une trame forte et serrée avec les documents qui servent de base à l'histoi-

re, et, au lieu de les fondre dans une narration substantielle, de les présenter en quelque sorte à l'état brut, se contentant de les coudre l'un à l'autre. Cependant, encore qu'il ait indiqué en bloc dans sa préface les sources générales et particulières où il a puisé, j'eusse préféré qu'il eût davantage montré, par des références précises au bas des pages, sur quoi s'appuyait son récit.

Reconstituer cette époque comme il l'a fait, l'évoquer avec tous ses caractères complexes, et nous en donner finalement une image fidèle et vivante, cela était d'autant plus difficile qu'il était le premier à opérer cette synthèse. Le premier il a dégagé, du fatras officiel, et ramené à l'unité, les traits épars d'une physionomie. Si cela suppose un énorme travail, ce n'est cependant pas le plus grand mérite de notre historien. L'art bref et concis avec lequel il a composé, à même une vaste documentation, un récit qui a figure de vérité, se rehausse du jugement qu'il porte sur les hommes et sur les faits, lequel nous paraît sincère et impartial. L'une des fonctions de l'historien est d'apprécier. Son rôle ne se borne pas à narrer exactement, quitte à planer ensuite au-dessus des fluctuations humaines, sans daigner condescendre à exprimer son opinion. L'historien n'a que faire de la subtile et ondoyante diplomatie ; il n'a que faire des finesses de la politique. Il faut que l'on sache ce qu'il pense vraiment. Et comment le saura-t-on s'il le garde pour lui ? Je me méfie des historiens qui nagent dans l'air ambiant. C'est la plus fausse conception de

sa mission que de prétendre qu'il doit s'abstenir de se prononcer, de prendre parti. O la belle habileté, mais qui s'harmonise si peu avec les responsabilités inhérentes au genre ! « Le véritable historien, a dit Brunetière, veut toujours prouver quelque chose. » Cela implique choix, discussion, et par conséquent jugement. L'on confond à plaisir toutes les notions : sous prétexte que l'historien doit être serein, on lui refuse le droit d'exprimer son idée profonde. N'est-il donc qu'un assembleur de faits, qu'un arrangeur de documents ? Lui serait-il interdit, par hasard, de faire acte suprême d'intelligence ; et, ces choses qu'il a maniées et retournées, ces hommes qu'il a vu agir, et dont il a perçu, au fond des âges, la voix, de ne pas les soumettre à une judicieuse critique, ni exposer les mobiles et les conséquences de leurs actes, de ne pas scruter le sens de leurs paroles ? — L'historien est un juge. Mais le tout est, pour lui, de fonder ses appréciations sur l'information consciencieuse, d'être droit et impartial, et d'exprimer dans ses jugements l'âme profonde d'une époque. La maturité de jugement, la vérité des aperçus, la pondération dans les considérations qui sortent des événements avec autant de naturel et d'aisance qu'une fleur sort de sa tige, avec un désintéressement et une honnêteté voisins de la candeur, voilà qui est tout-à-fait remarquable dans l'oeuvre de Louis-Philippe Turcotte. L'Union des Canadas est le fruit d'une injustice. Elle consacre notre déchéance. Elle nous impose une intimité de tous les jours avec des hommes

qui se croient nos supérieurs, et qui ne sont que nos ennemis. Elle nous dote d'un gouvernement qui n'a que l'apparence du gouvernement constitutionnel, et qui servira d'abord d'instrument à l'autocratie. Comment nous avons pu passer d'un tel régime à la responsabilité ministérielle, quelles oppositions nous avons dû briser avant de parvenir à une réhabilitation politique et nationale, voilà en quelque sorte le fond dramatique de cette histoire. Elle prêtait à la déclamation et à l'indignation patriotique. Cependant jamais Turcotte ne pousse d'éclats de voix. L'on sent bien vibrer son cœur. Mais ses appréciations sont tellement mesurées, elles reposent sur des données si loyales qu'il est difficile d'échapper à leur logique. Ni lord Sydenham, par exemple, ni plus tard lord Metcalfe, qui ont méconnu si ouvertement leur rôle de chefs du gouvernement, en intervenant directement dans les élections, ou en disposant arbitrairement des emplois publics, ne sont accablés par l'historien : celui-ci les met en face de leurs devoirs, il montre que leur conduite en est la négation, et la conclusion qui jaillit de ce net exposé emporte la conviction. Les jugements de Turcotte sont toujours ainsi raisonnés, et admirablement nuancés. La passion ne les inspire pas. Qu'il s'agisse des anglais ou de ses propres compatriotes, il prend pour guide, dans sa manière de les apprécier, ce qui lui paraît être la vérité, le souci du bien commun. Et je ne sais pas un seul des jugements portés par cet historien que la postérité ait dû reprendre pour les reviser

et les réformer. Et c'est à cause de cela surtout que son travail a quelque chose de si définitif. Soit à l'égard des anglais, soit à l'égard des siens, il se tient à égale distance du servilisme et de la sévérité. Il a dû lui en coûter plus d'une fois de ne pas laisser fléchir sa sereine impartialité. Ainsi, lors de la démission du grand ministère La Fontaine-Baldwin, après quatorze mois de règne. Le gouverneur Metcalfe a commis ce que les ministres estiment être une grave infraction aux principes constitutionnels. Plutôt que de la sanctionner, ils préfèrent, en hommes d'honneur, descendre du pouvoir. Leur conduite est approuvée par la majorité des représentants, ainsi que par la masse de la population du Canada. Denis-Benjamin Viger leur donna cependant un vote de blâme. « De plus, il consentit à être le conseiller principal de Metcalfe » et à former avec Draper un ministère provisoire. C'était malhabile de sa part de se ranger du côté d'un gouverneur qui était évidemment dans son tort, et de se mettre ainsi à dos la presque totalité de ses compatriotes ; c'était introduire parmi les siens la division. D'autre part, Viger était un personnage considérable et qui avait rendu à son pays les plus grands services. L'historien ne peut approuver l'acte qu'il vient de poser ; mais l'homme a droit à tout son respect, par son long dévouement à l'oeuvre nationale, dans des circonstances délicates. Il le critique donc bien franchement, avec finesse, avec malice même, sans oublier toutefois tout ce que le passé de

Viger doit inspirer de gratitude : « Il fallait à M. Viger des motifs très-puissants pour le déterminer à accepter l'héritage de ses amis, au risque de sa popularité... En acceptant un portefeuille, il crût qu'il pourrait veiller aux intérêts de ses compatriotes. Il voyait un danger planer sur ses concitoyens, et il voulut les sauver de ce péril. Il s'exagéra sans doute ses devoirs ; l'excès de sa vertu le perdit. Il ne fut pas compris des libéraux du Bas-Canada. Malgré le respect dont on aimait à entourer son vieil âge, il ne pût échapper à la condamnation presque générale de ses concitoyens. L'on alla même jusqu'à l'accuser d'ambition personnelle et de trahison envers son parti. Sa conduite était sans doute dictée par des sentiments élevés et purs ; il voulait le bien de ses compatriotes. Mais il avait évidemment fait fausse route... »¹ Comme le blâme que la vérité oblige l'historien à faire entendre, sait cependant se tempérer et s'adoucir, dans ce jugement ! C'est ainsi que toujours Turcotte apprécie les hommes, sans intransigeance, faisant la part du bon et du mauvais. L'on aura remarqué, sans doute, tout ce qu'il y a de fine ironie dans l'une des phrases que nous venons de citer : *l'excès de sa vertu le perdit*. Notre historien a assez fréquemment de ces mots qui en disent beaucoup, et qui emportent le morceau, sans paraître y toucher d'ailleurs. Cela n'est pas cherché, cela est jeté comme du bout des lèvres, en passant, mais l'effet en est grand. Par exemple, à la séance d'ouverture de

¹ *Première partie. Ch. III. P. 157.*

la première session du second parlement, le gouverneur Metcalfe « pria la Chambre d'assemblée d'élire son président. Le procureur-général Smith, proposa Sir Allan MacNab comme candidat ministériel. Le colonel Prince s'opposa à cette nomination, parce que Sir Allan ne parlait pas le français, et proposa le nom de M. Morin, qui avait l'avantage de connaître également bien les deux langues. C'est-pendant ce débat qu'un député du Haut-Canada, M. Ermatinger, déclara que dans le parlement d'une province anglaise, il n'était pas nécessaire que le président connût la langue française ; il considérait que la chambre devait être anglaise de fait comme de nom. »¹ Et Turcotte ajoute tranquillement : *le nom de ce député mérite de passer à la postérité. C'est tout ; mais n'est-ce pas que cela vaut mieux que des tirades sonores sur l'étroitesse d'esprit ou les préjugés de race ? Ou encore, lors de la discussion sur l'abolition de la tenure seigneuriale, après un discours de Louis-Joseph Papineau où celui-ci avait dit : « Cette tenure, contre laquelle on a tant crié, est fondée sur la sagesse et sur la justice. . . Je suis un grand réformiste, pour les changements politiques nécessaires, mais je suis un grand conservateur, quand il s'agit du droit sacré de propriété. »*² Pour tout commentaire, l'historien se contente de ce trait digne de Juvénal : *« Il est bon de remarquer que M. Papineau était seigneur lui-même. »*

Louis-Philippe Turcotte excelle dans l'art du portrait : l'on pourrait en tirer de son oeuvre

¹ Première partie. Ch. III, p. 168-9.

² Deuxième partie. Ch. III, p. 161.

toute une galerie. Le portrait dans l'histoire, il y a une école qui l'exclut comme une superfétation, et une autre qui admet ce genre comme éminemment propre à graver dans l'esprit le caractère d'une époque. Selon le duc de Broglie, par exemple, l'historien doit raconter de telle sorte les événements que les traits des hommes qui y ont figuré se composent et ressortent d'eux-mêmes ; mais il veut qu'ils restent mêlés à l'ensemble et comme baignés dans l'atmosphère plus ou moins agitée où ils ont vécu ; il ne veut pas que l'on les tire de leur ambiance, que l'on les isole dans un cadre. D'autres, et ce sont les plus nombreux, prétendent au contraire qu'un personnage gagne à être ainsi synthétisé à part selon ses formules essentielles, et campé dans une attitude où se résument toutes les modalités de sa carrière. Taine, pour un, et, plus récemment, M. Pierre de la Gorce, ont pratiqué cette deuxième méthode, qui me semble celle que les lecteurs préfèrent généralement, et qui est, je crois, la meilleure de toutes. Elle excite l'intérêt, elle repose la mémoire souvent fatiguée de s'être promenée à travers l'inextricable dédale des faits, elle guide et fixe la vision. L'historien de l'Union l'a adoptée également, et avec grand profit pour nous, car elle nous a valu peut-être ses plus belles pages. Quand sa narration a bien embrassé tous les détails et suivi toutes les sinuosités d'une période où la vie de la nation se recherche et travaille à se définir, l'on voit vers la fin émerger du récit, saillir dans une lumière révé-

latrice, le portrait des hommes qui en occupaient le premier plan. Portraits à l'eau-forte plutôt qu'à l'huile, où les physionomies sont fortement burinées ; l'artiste n'a rien du dilettante qui lèche son oeuvre et qui se complait dans les virtuosités. Il est pressé, il va tout droit à ce qui distinguait son personnage, et il le traduit sur sa planche d'une main très-ferme, avec une négligence voulue de l'accessoire. Sa sincérité et sa pondération éclatent dans le jeu des clairs et des ombres : qu'il appuie ou qu'il passe légèrement, qu'il signale telle déformation ou que la figure se détende en un charmant sourire, les touches du graveur correspondent à des réalités que l'on a encore présentes à la pensée ; elles expriment l'impression que la contemplation des évènements nous a laissée. Je voudrais avoir le loisir de dérouler sous vos yeux l'une ou l'autre de ces images, où tour à tour Sydenham, Bagot, Elgin, La Fontaine, Baldwin, Hincks, Viger, Papineau seconde manière, laquelle fut loin de valoir la première — il semble bien ressortir que l'action politique du grand Louis-Joseph, à partir de 1845, où il revint de France, jusqu'en 1854, où il abandonna la vie politique, n'a rien ajouté à sa gloire ; son opposition à La Fontaine ne paraît pas justifiable ; son ralliement au parti anglais sur certaines questions n'avait pas de cause plus sérieuse que le désir de faire de l'opposition ; sa gloire eût été plus intacte, si, à son retour d'exil, il se fût tenu en dehors de la mêlée, s'il eût songé plus tôt à se réfugier dans ses terres, pour y « vieillir en cultivant

des fleurs, » ainsi que dit Fréchette dans le superbe poème qu'il a consacré à cet illustre patriote — Morin, George Brown, MacDonald, Cartier, défilent sans pose, saisis dans l'attitude où l'histoire la plus lointaine continuera de les voir.

Le style de Turcotte est bon, sobre, clair, direct. Il rejette tout ornement, dédaigne toute fioriture. Il épouse l'idée et fait corps avec elle. Sa langue est malheureusement défectueuse. Et d'abord, les documents qu'il cite sont d'après les traductions officielles ou d'après celles qu'en firent les journaux de cette époque. Dès son premier chapitre, dans une note, il s'en excuse ; mais ce qui l'inquiète uniquement, dans sa conscience d'historien, c'est que ces traductions ne sont pas toujours fidèles. Il n'a pas du tout l'air de songer qu'elles pourraient bien aussi manquer d'élégance. Véritablement, elles en manquaient. « Les traductions, dit-on, ne sont jamais que de belles infidèles. » Mais l'on peut joindre la laideur à l'infidélité, et c'est l'exemple qu'ont donné les traductions officielles du *Canada sous l'Union*, et sous tous les régimes, hélas ! Dans *Dupont et Durand* d'Alfred de Musset, vous vous rappelez l'aveu qui échappe à l'un de ces deux rimeurs faméliques ; j'ai juré, dit-il à son compagnon

« de ne jamais écrire un livre en bon français, »
et il ajoute :

« Tu me connais, tu sais si j'ai tenu parole... »

Sans l'avoir juré sans doute, les traducteurs officiels chez nous ont rarement écrit en bon fran-

çais. Aussi ces morceaux baroques déparent l'oeuvre de notre historien. Au reste, elle n'offre pas que ces taches. Certains des vocables qu'il emploie sont barbares. Ainsi, dès son chapitre premier, à la page 99, je lis : « M. Harrison, *moteur* de cette mesure... » Soit quand on parle de la « machine politique », l'on n'est pas autorisé à se servir du mot « moteur. » Il faut le laisser à l'automobile. Le mot « législater », anglicisme tout cru, revient aussi assez souvent. Et le mot « origine » pour celui de « race » ; il dit fréquemment « chaque origine », pour désigner chaque groupe d'origine différente. Une chose plus grave est que certaines phrases sont boîteuses ; la syntaxe de Turcotte n'est pas toujours sûre. Il faudrait peu de chose pour redresser ces organismes débiles ; la vérité est que cette sorte de défauts apparaît plutôt rarement, et est comme accidentelle. Mais enfin elle se trouve dans son histoire.

Le Canada sous l'Union demeure cependant un travail de haute valeur. Entre les achèvements historiques du passé, il est l'un des plus beaux, des plus complets, le plus personnel peut-être que nous ayons, le plus indépendant de toutes ces influences que l'on constate chez un Bibaud, chez un Garneau. Explorer le premier un domaine a ses inconvénients, il a aussi ses avantages, en ce que celui qui s'y aventure ne peut être tenté d'utiliser les travaux de ses devanciers, puisqu'il n'a pas eu de devanciers. Ce fut le cas de Louis-Philippe Turcotte. Dans un article tout récent de la *Revue des Jeunes*, M. Henry Bor-

deaux a écrit : « L'art, comme l'histoire, exige qu'on le rudoie. Il y a de la rudesse de conquérant chez tout homme qui bâtit, que ce soit une maison ou une oeuvre. »¹ Turcotte a un peu rudoyé l'histoire, en ce sens qu'il n'a pas suffisamment poli son langage. Quel beau domaine il s'y est taillé toutefois ! Et comme le monument qu'il a élevé est solide et plein !

J'ai peine à empêcher le mot de chef-d'oeuvre de s'inscrire à la fin des considérations auxquelles son *Histoire* a donné lieu. Je me demande ce qu'il aurait d'exagéré quand je réfléchis aux faits qu'elle contient, aux idées dont elle déborde, à la maturité dont elle témoigne. « Celui qui n'a pas souffert, que sait-il ? » disent les Saints Livres. Notre historien avait souffert ; il était né pour la douleur. Dans la douleur, il avait puisé une sagesse que les hommes n'acquièrent d'ordinaire qu'au prix d'une longue expérience. Il avait la divination de l'histoire ; il était historien dans l'âme. Je ne nie pas qu'une plus complète formation intellectuelle n'eût donné plus d'ampleur à son talent, n'eût pas agrandi l'horizon de sa pensée, ne lui eût pas ouvert des perspectives fécondes. Plus de culture générale lui eût permis d'assouplir et de varier ses conceptions et d'imprimer à sa forme un tour plus affiné. Qu'avec les moyens dont il disposait, et à l'âge où l'homme commence à penser, il ait produit une telle oeuvre, est quelque chose qui déroute les notions traditionnelles,

¹ No. du 23 novembre 1920. *La Conversion de Maurice Faucon*. P. 397.

et qui montre que, dans le monde des esprits, comme dans le monde des corps, les lois communes souffrent des exceptions.

J'ai relu, dernièrement, le *Prométhée enchaîné*, d'*Eschyle*. Le Père des dieux ordonne que Prométhée soit cloué à de hautes roches escarpées, parce qu'il a volé la splendeur du feu qui crée tout. Prométhée s'écrie : « Dans une fêrûle creuse j'ai emporté la source cachée du Feu, maître de tous les arts, le plus grand bien qui soit pour les vivants. C'est pour ce crime que je souffre, attaché en plein air par ces chaînes. » Mais à la fin il se console. « Pourquoi craindrais-je ? répond-il au choeur des Océanides. Ma destinée n'est point de mourir. »¹

Ravir le feu du ciel, père des arts, et comme rançon, être crucifié dans sa chair, quel symbole ! Avoir du talent ou du génie, cela est sublime, mais ne faut-il pas payer cette conquête, expier l'acte hardi par lequel l'on est allé ravir au ciel la flamme sacrée ? Il arrive que le corps est souvent broyé en retour ; il arrive que la vie devient un tissu tragique. Il est grandiose et redoutable d'avoir du génie. Le ciel se venge sur les mortels dont l'audace lui a arraché ses secrets. L'Histoire est remplie de ces exemples. Dans notre littérature, pour ne parler que des morts, — Crémazie, Nelligan, Charles Gill, Edmond de Nevers, et Louis-Philippe Turcotte, — autant de victimes augustes et lamentables. Ils avaient

¹ *Prometheus enchaîné*. Traduction de Leconte de Lisle, Paris, Lemerre.

reçu « des dons trop grands. » Leur chair ou leur âme a été clouée à une sorte de calvaire. Mais pourquoi craindraient-ils ou pourquoi se plaindraient-ils ? « Leur destinée n'est point de mourir. »

J.-B.-Antoine Ferland

Sa Biographie.

Sept villes se disputent la gloire d'avoir donné naissance à Homère. Et le débat ne sera probablement jamais tranché. Des deux villes, où les biographes placent le berceau de l'historien à qui nous allons consacrer la présente leçon, l'on peut au contraire déterminer avec certitude quelle est celle où il a vu le jour. D'après Allaire, dans son Dictionnaire Biographique du clergé canadien, Jean-Baptiste-Antoine Ferland serait né à Kingston, Ontario. Cette opinion tout à fait récente a contre elle le témoignage de tous les contemporains de notre personnage. Tanguay, Lareau, Cyrille Légaré, Gérin-Lajoie, — ces deux derniers furent ses intimes amis, — le font naître à Montréal. Ils ont raison. Son extrait de baptême, que nous avons trouvé aux Archives, dirime la question. « Le 26 décembre 1805, j'ai baptisé Jean-Baptiste-Antoine, né hier, du légitime mariage de défunt Antoine Ferland, marchand, et de Demoiselle Elizabeth Le Brun de Duplessis, de cette paroisse. Le parrain a été Jean-Baptiste Lebrun de Duplessis, aïeul, et la marraine Angélique Le Brun de Duplessis. Soussignés. Malard, Ptre. »

Ferland ne connut donc pas son père, mort avant sa naissance. Ses ancêtres paternels étaient

venus du Poitou en Canada, vers le milieu du dix-septième siècle, et s'étaient établis dans l'Ile d'Orléans, probablement dans la paroisse St-Pierre, où son père était né. Par sa mère, il était de directe souche française. Son grand-père, Jean-Baptiste Lebrun de Duplessis, qui l'a tenu sur les fonts baptismaux, fils de Jean-Baptiste et de Marie de Champagny, venait de St-Jean, ville de Corbier, en Picardie. Il avait passé au Canada en 1755, comme volontaire au régiment de Béarn, dit un document que nous avons consulté aux Archives du Palais de Justice, « comme écrivain d'artillerie à la suite des armées du roi de France, » dit une autre source.¹ En 1762 ou 1763, il avait épousé à Québec, où il agissait comme procureur devant la cour militaire, Marie-Catherine Méthot. « Avant 1763, il remplissait les fonctions de notaire au poste de Michillimackinac. »² Dans sa *Notice sur Ferland*, parue à Québec le 13 janvier 1865, Légaré dit de ce Lebrun de Duplessis : « il fut l'un des quatre avocats qui eurent le courage de demeurer à Québec après la conquête, pour y défendre les droits des vaincus. »³ Cette affirmation, qui a été répétée par d'autres, ne semble pas exacte. D'après l'*Histoire du Notariat au Canada*, Lebrun ne fut « nommé à la fois notaire et avocat » qu'en 1765. Il ne l'était donc pas au moment de la cession du pays. Qu'il ait

¹ Roy. *Histoire du Notariat au Canada*, tome II, ch. IV. P. 22.

² Id. Ibid.

³ Cette notice figure en tête du tome II de Ferland. *Histoire du Canada*.

pris fait et cause pour les vaincus, voilà qui est plus que douteux. « Ami du fameux procureur général Mazères, et partageant ses idées, Lebrun s'opposa à l'adoption du bill de Québec de 1775. »¹ Curieuse manière de défendre nos droits ! Il était, paraît-il, « un grand causeur, et pas toujours d'humeur facile. » Retenons du moins qu'il devait avoir quelques lettres.

En 1813, la mère du jeune Ferland alla se fixer à Kington, où elle avait une petite nièce dans la personne de cette Julia Beckwith, qui fût « l'auteur d'un des premier romans canadiens de quelque importance, »² *St. Ursula's Convent*, lequel parût en 1824. L'abbé Gaulin, qui fut plus tard évêque de Kington, s'intéressa au petit Ferland et se fit son premier maître. Dans ce milieu tout anglais, l'enfant se familiarisa nécessairement avec la langue anglaise, pour ainsi dire en même temps qu'il apprenait sa langue maternelle. Au témoignage des éducateurs les plus éclairés, cela présente un grave inconvénient, car vouloir s'initier à deux langues à la fois, c'est courir le risque de ne pouvoir acquérir ni l'une ni l'autre, ou que la langue étrangère ne supplante celle que la nature nous a donnée. Voilà pourquoi il est si sage de n'ouvrir l'esprit d'un enfant à la connaissance d'un autre parler que lorsqu'il possède déjà suffisamment la technique du sien. Notre bonhomme se tira cependant très bien du danger que la force des circonstances lui imposait ; tout en donnant

¹ Roy, *loc. cit.*

² Roy, *loc. cit.* P. 26.

au français sa prédilection, il cultiva l'anglais. Il le parlait déjà bien, quand, en 1816, il fût mis au séminaire de Nicolet. Il devait continuer de le pratiquer toute sa vie. La connaissance de cette langue devait lui être très-utile, soit pour ses recherches historiques, soit surtout dans l'exercice du ministère.

Ferland fit un très-brillant cours d'études classiques. Ordonné prêtre le 14 septembre 1828, il fut successivement vicaire à Québec, à la Rivière-du-Loup en haut, à Saint-Roch de Québec ; en 1834, il était nommé premier curé de St-Isidore de Lauzon ; en 1836, curé de Notre-Dame de Foye ; de Ste-Anne et de St-Ferréol, en 1837 ; en 1841, il était appelé au séminaire de Nicolet, où, comme Préfet des Etudes, il travailla à rénover l'enseignement ; il y fonda aussi la Société Littéraire ; en 1848, il fut nommé supérieur de cette maison. En 1850, Mgr Turgeon, évêque de Sidyme, l'appela à l'Evêché de Québec et le nommait membre du conseil. Il visita à deux reprises l'île d'Anticosti et la côte du Labrador. En 1855, il fut nommé professeur à la Faculté des Arts de l'Université Laval. C'est lui qui a inauguré les leçons publiques de cette université. De mai 1856 à avril 1857, il séjourna à Paris et en Province, en vue de recueillir des documents pour l'Histoire du Canada. Le 18 mars 1864, il fut élu doyen de la Faculté des Arts. Il était chapelain de la garnison de Québec, et exerçait un ministère très actif parmi la population de langue anglaise de la capitale. C'est dans la sacristie de l'église cathé-

drale qu'il eût sa première attaque de paralysie, en 1864. Et l'on vit alors les membres de la colonie irlandaise venir lui offrir leurs sympathies. Il décéda à Québec le 11 janvier 1865, à l'âge de 59 ans. Il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale, du côté de l'épître.

Sa physionomie physique et morale.

Jean-Baptiste-Antoine Ferland était de taille moyenne, et plutôt trapue. Il avait une tendance à l'embonpoint, qui se manifesta d'assez bonne heure, et qui s'accrût avec la vie trop sédentaire. Le mal qui l'emporta encore relativement jeune aurait pu être retardé, sinon écarté, par une hygiène plus attentive. Homme de bureau, il ne s'occupa pas de son corps ; il était pris par les occupations de la pensée, oubliant totalement que les opérations de celle-ci dépendent d'un mécanisme physique qu'il faut soigner, sous peine d'en souffrir. Il manquait d'élégance ; il était, comme on dit, taillé à la hache. Toute sa beauté était dans sa tête, non pas, certes, une beauté à la grecque, et qui vient de la finesse et de l'harmonie des lignes, mais cette beauté toute faite de l'éclat de l'être intérieur. Un large front couronné de cheveux en broussailles ; des yeux petits, noirs, extrêmement brillants, d'où l'esprit fusait en étincelles, véritable foyer lumineux qui transformait cette figure irrégulière, du point de vue plastique, mais si animée d'intelligence, pleine de malice corrigée par une expression de paternelle bonté. Un sourire, le sourire de France, plisse ces traits pro-

fondément révélateurs. Ferland était gai. On ne le vit jamais de mauvaise humeur. En 1823, alors qu'il n'était encore qu'ecclésiastique, il agit quelque temps comme secrétaire de Mgr Plessis, puis fut envoyé comme professeur au Séminaire de Nicolet. Et le bon évêque écrivait au directeur : « Je vous renvoie Ferland. Je n'ai pu encore réussir à lui faire prendre son sérieux. » Roger Bontemps, il ne s'en faisait pas, il se pliait à toutes les situations de la meilleure grâce. Ce côté séduisant de sa nature se traduit dans les lettres qu'il écrivait de Paris à son ami de coeur, le Grand-Vicaire Cazeau, celui qui fût le fondateur de l'Université Laval. Ainsi, un jour, chez les DeCourcy, il a dîné avec Louis Veillot, qui n'était pas, comme chacun sait, un Adonis. Le grand polémiste était d'ailleurs tout le premier à reconnaître qu'aucun peintre ne l'aurait pris pour modèle ; et il se moquait si joliment de sa laideur. Le 8 juin 1856, son commensal écrit donc : « Veux-tu connaître Louis Veillot ? Prends la tête de M. . . à droite, celle du gros B. . . à gauche, fais-les fondre ensemble ; coule de manière que la nouvelle tête tienne le milieu entre l'une et l'autre des autres ; laisse refroidir, — et voilà la tête de Louis Veillot. »¹ Dans une autre missive au même, il note : « Monseigneur Bourget est à la Trappe, en retraite, et faisant pénitence pour ses péchés. »

Là-bas, Ferland tenait aussi son *journal intime*, qui nous a été conservé, et où le caustique

¹ Nous renvoyons, pour ces citations, à l'abbé J.-B.-A. Ferland, par Antoine Gérin-Lajoie. *Le Foyer Canadien*, III, 1865.

observateur inscrivait des choses dans le goût de celle-ci :

« Un petit prêtre du diocèse de Strasbourg arrive à la salle à manger (de l'Hôtel des Missions Etrangères), comme une souris qu'on a jetée au milieu d'un appartement. Il me déclare qu'il est poète, qu'il a un poème sur les Mystères de la Religion, qu'il a fait précéder d'une adresse au Prince Impérial. « Si l'Empereur voyait cela, dit-il, il prendrait mon poème sous sa protection, et le ferait imprimer. J'ai fait ce poème pour une des conférences ecclésiastiques. Voyez-vous, je suis très-fort dans les conférences ecclésiastiques. Je me suis adressé à plusieurs personnes pour faire imprimer mon oeuvre, mais personne ne veut la lire . . . »

La gaîté de Ferland ne l'empêcha pas d'être bon prêtre ni de prendre son ministère très au sérieux. « Les saints tristes sont de tristes saints. » Etant donnée cette disposition foncière de sa nature, il y avait pas d'apparence qu'il fût jamais un prêtre triste. Son extraordinaire vertu s'arrangea de la jovialité de son caractère et en fit un instrument d'apostolat. Partout il sût se faire aimer. Son dévouement au service des âmes était sans bornes. De 1828 à 1841, où il se livra entièrement au ministère en divers milieux, il donna l'exemple du plus pur zèle sacerdotal. Il ne comptait pas avec ses peines. Il était toujours prêt à courir aux malades, par tous les temps, de jour et de nuit, sous la pluie ou la neige, par des chemins défoncés. Le ministère à la campagne, dans

ces temps-là, quand les chemins étaient nouveaux ou qu'il n'y avait même pas de routes praticables, présentait des difficultés qu'on ne soupçonne pas aujourd'hui. C'était la vie de mission. Le bon gros prêtre laissait tout là pour répondre aux besoins de ses ouailles. Et quand il leur avait donné les consolations divines, il achevait de les reconforter par ses bons mots et ses pétillantes réparties. En 1834, l'année du grand choléra, il était premier chapelain de l'Hôpital de la marine, prodiguant aux victimes de cet affreux mal, non-seulement les secours spirituels, mais les soins matériels les plus répugnants, et cela avec le plus parfait mépris de sa propre sécurité. En 1847, de même, quand le typhus faisait tant de ravages parmi les émigrés irlandais, il se rendit par deux fois à la Grosse-Ile, où sa charité à l'égard de ces malheureux alla jusqu'à l'héroïsme. Pendant les dernières années de sa vie, alors que ses grands travaux historiques eussent suffi à absorber tous ses instants, il consacra des heures précieuses à évangéliser les soldats. Un jour, son ami Cyrille Lëgaré le rencontra dans les rues de Québec ; il s'en allait, comme d'habitude, visiter les hôpitaux militaires ; il lui dit cette parole : « Le prêtre a besoin d'autres jouissances que de celles de l'intelligence ; j'aime à catéchiser les enfants des soldats et à visiter leurs pauvres malades. » Il était d'un admirable désintéressement, — désintéressement de philosophe, ou mieux, effet de ce sens sacerdotal qu'il avait à un si haut degré. Le prêtre doit planer au-dessus des mesquines considé-

ractions auxquelles le commun des mortels attache tant d'importance. Il est le représentant de l'Idéal ici-bas. Son royaume n'est pas de ce monde. Les choses de la vie, il doit en user comme n'en usant point. Il méconnaîtrait sa mission s'il était, ainsi que les autres hommes, attaché aux biens qui passent. L'abbé Ferland avait bien compris ce devoir de son état. Il fut toujours pauvre. Les maigres émoluments que lui rapporta son ministère, il les affecta au soutien de sa mère, il les dépensa en charités. Devenu professeur au Séminaire de Nicolet, il recevait un traitement qui équivalait à presque rien. Et il n'en était que plus heureux. Est-ce qu'il se souciait de l'argent ? Les âmes, les livres, son pays, — là étaient ses amours et ses pensées. Le reste ne comptait pas à ses yeux. « A sa mort, il laissait pour toute fortune quelques douzaines de vieux livres, et une petite somme qu'il destinait aux besoins de sa vieillesse. »¹

Sa carrière d'historien.

Les douze ou treize années que Ferland passa d'abord dans le ministère actif, furent loin d'être perdues au point de vue de sa formation comme historien. Et d'abord, il était, par tempérament, de ceux qui ne laissent jamais « la roue de leur esprit tourner à vide », selon une expression qui est, je crois, de Monseigneur d'Hulst. Les loisirs que lui laissait son apostolat, il les consacrait à l'étude, à la lecture. Dès lors, l'histoire l'attirait,

¹ Gérin-Lajoie, *Loc. Cit.*

surtout celle du Canada. Il se renseignait sur tout notre passé.

Mais les contacts même qu'il eût alors, avec les populations de nos campagnes, furent profitables à sa pensée, et le préparèrent, de façon lointaine, à sa mission future, en lui faisant connaître le type canadien, produit ethnique si caractérisé. « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, » dit l'Écriture. Il n'est peut-être pas bon non plus que celui qui se destine à la science, surtout historique, reste seul avec ses livres, confiné dans une atmosphère artificielle. L'observation préalable et directe de la race dont il se dispose à reconstruire des formes de vie oubliées, et évanouies dans les temps, corrige et complète ce que la connaissance puisée dans les seuls ouvrages aurait de trop théorique et de trop abstrait. Combien les spectacles du présent éclairent et expliquent ceux du passé ! Il en sort une lumière qui guide dans le retour vers les origines d'un peuple. Car l'histoire est faite de traditions qui se renouvellent en se perpétuant. Mille liens rattachent les générations actuelles à leur ancêtres. Les morts continuent à parler et à agir à travers les vivants. Plus tard, Ferland utilisera les notions qu'il avait acquises, pendant que les nécessités de son ministère le mêlaient à l'existence de nos habitants. Il surprendra, pour ainsi dire à sa source, se dégageant de la complexité des événements, la race canadienne, il en suivra attentivement la filiation, il analysera le lent travail par lequel elle a achevé de se donner une physionomie distincte. Ses con-

templations d'après nature, ses constatations prises sur le vif, aiguïseront son instinct de psychologue. Il est un autre avantage qu'il a retiré de son commerce assidu avec nos gens de diverses régions : celui de concevoir un amour plus grand pour ces natures fortes et saines, pour le sol fécond où elles avaient germé, pour l'église catholique qui en avait été la mère et la nourrice. Car, pour bien écrire l'histoire de son pays, ce n'est pas tout de le comprendre, il faut encore l'aimer, avec enthousiasme, avec passion. Sans amour, d'ailleurs, qu'est-ce que l'on comprend ? Et que peut-on réaliser qui en vaille la peine ?

C'est en 1841 qu'a commencé la carrière proprement scientifique de notre abbé. Il entre alors au séminaire de Nicolet, où il passera neuf ans, comme professeur, Préfet des Etudes, Supérieur. Ce stage sera pour lui un magnifique entraînement. Il a déjà une culture solide et étendue. Mais l'axiôme dit que l'on ne connaît bien que ce que l'on a enseigné. Cultiver des esprits, n'est-ce pas aussi s'affiner soi-même ? Revoir, avec un cerveau mûri, ces grands classiques que l'on était trop jeune autrefois pour les bien goûter, quelle chance !

Ferland a rendu d'éminents services au séminaire de Nicolet. Le niveau des études, en ce collège, n'était pas au point ; il perdait, de ce fait, des élèves ; son avenir en était compromis. L'abbé releva et vivifia les programmes ; il imprima à tout l'ensemble une impulsion qui indiquait chez lui un éducateur de génie. Parmi les

maîtres qui ont fait de cette institution l'une des premières du pays, il aura été, avec l'abbé Thomas Maurault, le plus célèbre. Il avait le don souverain, celui d'être un initiateur, un découvreur de talents, un excitateur d'énergies. Entre autres élèves qu'il a formés, fut Antoine Gérin-Lajoie. Celui-ci a déclaré lui devoir l'orientation de sa vie. Il ne s'en tenait pas aux strictes matières de cours : il ouvrait l'esprit des jeunes gens à tout le monde des idées. Il fonda une Société Littéraire où les joûtes avaient surtout pour sujet l'Histoire du Canada. C'était là son terrain favori où il amenait les membres. Que de belles dissertations précises il leur faisait où l'exactitude de l'information s'alliait à la fermeté des aperçus philosophiques ! Modeste comme tout vrai savant, il se fût contenté de ce rôle d'amateur d'âmes et de formateur d'intelligences, sans songer à se produire devant le grand public, si l'obéissance ne l'eût forcé à sortir de l'ombre. Nous sommes en 1853. Ferland a été appelé à l'Evêché de Québec depuis trois ans déjà. Il a quarante huit ans, et nous ne voyons pas qu'il ait encore rien écrit, ou du moins rien publié. Oh ! il a des cartons tout bourrés de notes, mais il n'est pas pressé de montrer ses trésors. Il a choisi pour armes une plume avec une petite lame tranchante, et la devise : *Ferro lentè paratur*. Sa plume, il l'a en effet aiguisée lentement, mais sûrement. Il va s'en servir bientôt, et comme elle obéira à sa main, comme elle sera souple et fine, quels caractères précieux et définitifs elle

tracera : Une fois qu'il l'aura prise, il ne la laissera plus tomber que lorsque ses doigts se glaceront dans la mort. Ce sera son arme : il s'en servira pour défendre la religion et la patrie. Voici à quelle occasion l'abbé entre en lice et inaugure sa vraie vocation. Un ouvrage vient de paraître en France, intitulé : « *Histoire du Canada, de son Eglise, et de ses Missions*, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours, écrite sur des documents inédits compulsés dans les archives de l'Archevêché et de la ville de Québec, par l'abbé Brasseur de Bourbourg, vicaire général de Boston, ancien professeur d'Histoire Ecclésiastique au Séminaire de Québec, membre de plusieurs sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, etc., etc. » Tant de titres ronflants sont bien propres à jeter de la poudre aux yeux. Par dessus le marché, l'ouvrage se présente revêtu d'une lettre approbative de Monseigneur l'Evêque d'Arras, Monseigneur Parisis. Mais cette prétendue histoire était l'ouvrage le plus inepte qui eût encore été consacré à notre cher pays ; il laissait bien loin derrière lui les facéties de La Hontan. Notre Histoire y subit un véritable sabotage. Nous ne croyons pas qu'elle ait jamais passé un plus mauvais quart d'heure. Brasseur de Bourbourg l'a traitée avec autant de suite et d'intelligence qu'une corneille qui abat des noix. Ce n'est pas tout. Son ignorance profonde du sujet s'aggrave d'affirmations qui ont un caractère de libelle. Et ce sont nos évêques, Monseigneur Hubert, Monseigneur Plessis entre autres, sur qui le pauvre abbé jette de

la boue à pleines mains. Quant au menu peuple canadien et à l'ensemble de notre clergé, voici, par exemple, le jugement qu'il en porte : « C'est avec la conquête que l'on voit commencer cette altération dans le caractère des Français du Canada, qui finit par n'en être plus que l'ombre. La timidité, la défiance et l'indécision, marques distinctives d'un peuple vaincu, apparaissent ; et ceci surtout devient remarquable dans le clergé et dans la noblesse, classes qui avaient le plus à craindre du vainqueur. »¹ Cet abbé est bien gentil, n'est-ce pas ? Encore n'est-ce là que la plus inoffensive de ses aménités.

Son ouvrage est une caricature historique. Mais le nom de l'auteur, l'approbation dont il est revêtu, (j'ajoute tout de suite que Mgr. l'Evêque d'Arras, mieux informé, retira solennellement cette approbation),² peuvent lui donner du crédit. Aussi Mgr. Turgeon demanda-t-il à l'abbé Ferland d'en écrire une réfutation, réfutation victorieuse s'il en fût. Ces *Observations sur un ouvrage intitulé Histoire du Canada, etc.*, parurent à Québec, chez Augustin Côté, en 1853, en in-8 de 79 pages. Il en fut publié une édition à Paris, en 1854, chez Charles Douniol. Cet ouvrage est un chef-d'oeuvre de discussion serrée. Brasseur sort de là absolument pulvérisé, qui plus est, couvert de ridicule. « En France, il n'y a que le ridicule qui tue. » Ferland avait tué son homme. Je ne puis me tenir de vous citer le commencement

¹ Tome II, ch. XVIII, p. 2.

² Cf. *Glanes Historiques*, par Mgr Lindsay. *Le Canada-Français*, Février 1921.

de sa réponse. Je ne crois pas que, dans toute notre littérature, il y ait des pages plus vraiment belles. Je dirai même que l'on peut les comparer, pour la manière, aux chefs-d'oeuvre des satiriques français. Ferland avait dans ses armes une petite lame tranchante. Voyez comme il en joue joliment :

« Dans l'automne de 1845, un jeune prêtre français venait frapper à la porte du Séminaire de Québec ; l'hospitalité lui fût offerte avec la bienveillance qui caractérise les membres de cette maison. La navigation étant sur le point de se fermer, le voyageur accepta l'offre qu'on lui fit de passer l'hiver dans l'ancienne capitale de la Nouvelle-France. Installé au milieu de ses confrères canadiens, il ne tarda pas à dérouler devant eux l'objet de sa mission, et les plans qu'il avait conçus pour la régénération intellectuelle et religieuse des habitants de ce pays. Dans ce but, il se proposait d'établir une communauté de réguliers, dont il deviendrait le supérieur ; l'ordre de saint Benoît était toutefois celui qui lui convenait davantage. Il avait même communiqué son dessein au Souverain Pontife, qui l'avait autorisé à fonder un institut de Bénédictins et à y admettre ceux qui consentiraient à devenir ses disciples. Pour appuyer ses prétentions à la dignité de premier abbé du futur monastère, il se déclarait l'auteur de deux ou trois romans imités de Chateaubriand, qu'il montrait avec complaisance, et de plus il distribuait gracieusement des cartes portant une couronne de comte, et le nom aristo-

cratique de « Reverend Count Brasseur de Bourbourg. »

« Par malheur pour le projet favori de M. le Comte, ces puissants moyens ne suffisaient pas à convaincre Mgr Signay, archevêque de Québec, qu'un jeune homme, ordonné prêtre depuis quelques mois, fut assez avancé dans la spiritualité et dans les études théologiques pour fonder une communauté de prêtres. Le vénérable prélat avait peine à concevoir qu'un romancier fut propre à former des Mabillon et des Ruinart ; il comprenait encore moins que le Saint Père eût confié le droit de se créer abbé de l'ordre de St-Benoit à un individu qui ne connaissait les Bénédictins que pour les avoir rencontrés dans les rues de Rome. Quelques membres du clergé canadien allaient plus loin ; ils se permettaient de taquiner le moine improvisé, sur sa supériorité future, *in partileus infidelium*, et sur la protection dont il jouissait à Rome.

« Avec des natures aussi peu progressives, les monastères de M. Brasseur devenaient des châteaux en Espagne ; force lui fut donc de replacer dans son portefeuille ses plans magnifiques qui devaient élever le Canada au rang des pays civilisés. Les directeurs du Séminaire de Québec eurent pitié de M. le Comte dans sa déconvenue ; pour l'empêcher de se regarder comme inutile, ils le prièrent d'entreprendre un cours d'histoire ecclésiastique, en faveur des jeunes élèves en théologie. Sans être un Rohrbacher, il put, en feuilletant et en compilant le grand ouvrage de cet au-

teur, parvenir sans encombre jusqu'à la huitième leçon. Mais un nouveau contre-temps vint obscurcir la gloire du savant professeur ; le cours ne réussit pas, et les leçons cessèrent ; le titre de professeur d'histoire ecclésiastique n'en demeura pas moins attaché au nom de M. Brasseur. Il pouvait lui servir en Europe, comme celui de Comte lui avait servi en Amérique...

« Pendant six mois, il avait été hébergé par le Séminaire de Québec ; et durant ce temps le futur historien du Canada s'était occupé à loger dans ses cartons des commérages, des rumeurs malveillantes, mises en circulation par la haine de quelques sectaires fanatiques. Il réservait ces documents précieux, si propres « à donner un caractère de vérité à ses récits », pour couvrir de boue plusieurs des anciens directeurs de cette maison hospitalière, et déverser le blâme sur les évêques, sur le clergé, sur toute la population catholique du Canada.

« A l'ouverture de la navigation, M. Brasseur laissa Québec, connaissant le Canada et les Canadiens, comme un Anglais qui a passé vingt-quatre heures à Boulogne connaît la France et les Français. Il avait visité deux ou trois paroisses dans les environs de Québec, avait lu quelques mémoires sur les affaires de la Nouvelle France, et feuilleté quelques registres de l'archevêché de Québec ; mais il n'avait pu parcourir les campagnes ni se mettre en rapport avec les populations rurales ; les archives des communautés et celles de la Province lui étaient entièrement inconnues.

Pour écrire sur le Canada, avec les minces matériaux qu'il possédait, il se reposait principalement sur son imagination, espérant qu'elle lui aiderait à remplir les lacunes qui se rencontraient dans ses connaissances historiques et topographiques. Elle ne lui a point fait défaut . . . »

Cette page est un pur chef-d'oeuvre. Elle montre d'abord quel redoutable polémiste il y avait en l'abbé Ferland. Et quel sens des nuances dans le langage, quelle finesse dans l'ironie, quelle prose subtile et rare, où les mots sont pesés avec soin, où le rythme se déroule selon le grand mode classique ! La pensée, indigné et rieuse à la fois, s'y enveloppe d'un voile diaphane qui la rend merveilleuse de grâce et d'élégance, sans rien lui enlever de son énergie. Aussi bien, tout l'ouvrage est-il remarquable. Quand l'auteur, après avoir bien posé la question, bien campé son personnage, quitte le point de vue général pour entrer dans le détail des erreurs et des divagations et des appréciations fausses, dont fourmille cette *Histoire du Canada*, — autant il s'était révélé supérieur artiste de style dans ses premières pages, autant il manifeste de précision scientifique, et d'information exacte, et d'entente de la discussion des textes, dans le relevé qui remplit tout le reste de ses *Observations*. Cet écrit obtint un grand succès. Ferland n'en tira aucune vaine gloire. Il se réjouissait seulement d'avoir pu aider à rétablir les droits de la vérité, d'avoir vengé l'Eglise du Canada et ses compatriotes des outrages dont une plume maladroite et ignorante les avait couverts.

En 1854, il publiait, toujours chez Augustin Côté, un autre petit ouvrage de 75 pages in-8°, *Notes sur les Registres de Notre-Dame de Québec*, « où il retrouva les lettres de noblesse des anciennes familles qui peuplèrent la colonie. »¹ C'est de la petite histoire, si l'on veut, mais menée avec une méthode digne d'un chartiste. D'ailleurs, pas plus qu'on ne bâtit une maison avec les seules pièces de charpente, la grande histoire ne se compose pas uniquement d'aperçus généraux ni de considérations transcendantes. Le cadre doit loger une foule de menus faits, de renseignements très-sûrs, qui contribuent à la solidité de l'édifice. Enfin, le 10 juillet 1855, Ferland était nommé professeur à la Faculté des Arts de l'Université Laval, avec mission d'y donner un cours public sur l'Histoire du Canada. Il avait déjà une préparation peu commune à pareil enseignement. Très-consciencieux, d'une exigence scientifique extrême, il ne se crut pas le droit d'entreprendre une si haute tâche avant d'être allé achever de se documenter dans les archives européennes. En mai 1756, il partait pour la France, où, pendant un an, il travailla d'arrache-pieds. Il dépouilla quantité de manuscrits, au Ministère de la Marine, à la Bibliothèque de l'Arsenal, aux Archives de l'Empire, à celles de Versailles, à celles de l'Archevêché de Rouen, au Dépôt des Cartes et Fortifications, aux archives de la Guerre. Voici ce qu'il écrivait, dans une lettre du 31 août 1856 :

¹ *Gérin Lajoie. Loc. cit.*

« Il y a quinze jours, je pensais arriver à la fin de mes travaux, au Ministère de la Marine, quand on est venu m'annoncer qu'il ne me restait plus que soixante-dix cartons et quelques gros volumes à parcourir. Or, après en avoir visité de cent ving-cinq à cent trente, je me croyais en droit de m'écrier, comme le héros de Virgile : *Italiam ! Italiam !* Mais non, j'en ai encore pour longtemps à monter et descendre les escaliers du Ministère de la Marine... »¹

En avril 1857, il revenait à Québec, riche de dépouilles inédites. Et c'est cette immense matière, qu'il devait classer, analyser, comparer, et verser dans son *Histoire du Canada*.

Caractéristiques de son Histoire.

C'est donc en 1857 que l'abbé Ferland inaugura ses leçons, que sa mort devait interrompre, le 11 janvier 1865. En ces huit années, il eût le temps de traiter de la domination française. La première partie de son cours, qui va de 1534 à 1663, fut publiée en 1861. C'est un grand in-8° de XI — 522 pages. La seconde, qui va de 1663 à 1759, fut publiée en 1865, après la mort de l'auteur, par les soins des abbés Laverdière et Langevin. C'est un volume de VI-620 pages. La matière en était toute prête ; les éditeurs n'eurent qu'à surveiller la correction des épreuves. Ces deux tomes sont compacts. Ils n'embrassent que

¹ Lettre à Cazault, citée par Gerin-Lajoie. *Loc. cit.*

la domination française, et cependant renferment plus de matière que Garneau n'en a mis dans ses trois tomes, qui nous portent jusqu'à 1740. Le tome premier a trois livres, sans titres, avec huit chapitres pour le premier, neuf pour le second, et quatorze pour le troisième. Le tome deuxième n'a pas de division par livres ; il contient quarante-deux chapitres.

Dans l'*Introduction* à ce grand ouvrage, l'auteur énonce et développe brièvement trois idées principales très-justes : 1° Les histoires du Nouveau-Monde, celle du Canada en particulier, sont privées de ce cachet d'antiquité, qui est empreint sur celles de l'ancien continent. C'est la reprise d'une observation qu'il avait faite dans l'une de ses lettres de Paris : « Chez nous, y disait-il, l'horizon de l'histoire est si borné que l'on regarde avec étonnement une pierre posée depuis deux cents ans. » 2° Ces limites, dans lesquelles s'enferme le cycle de notre existence nationale, ont du moins cet avantage, que les origines de notre histoire, à l'encontre de celles des nations d'Europe, ne sont pas obscures, ni ne se perdent dans la nuit des temps. 3° Cette histoire présente, dans ses premiers temps surtout, un caractère d'héroïsme et de simplicité antique, que lui communiquent la religion et l'origine du peuple canadien. — Puis, il énumère les sources, publiées et inédites, sur lesquelles il a basé son travail : l'on voit qu'il a choisi les plus sûres, « le petit nombre d'autorités véritables qui restent, » écartant délibérément « les centaines de volumes écrits sur l'his-

toire du Canada, dans lesquels les récits des anciens auteurs sont reproduits plus ou moins défigurés. » En passant, il rend un bel hommage au « talent distingué » de Garneau. Il dit aussi : que l'Histoire du Canada, de Michel Bibaud « possède un mérite réel. » Ce mot est assez contestable, pour ce qui est du moins de la *Domination Française*, de Bibaud, laquelle, ainsi que nous croyons l'avoir montré, n'est qu'un décalque de Charlevoix. Il est juste, s'il s'agit de son tome deuxième — 1760-1830, paru en 1844, — lequel, malgré le parti-pris trop évident de l'historien de faire de l'histoire bureaucratique, de l'histoire impérialiste avant la lettre, renferme des beautés de premier ordre. Et enfin, Ferland déclare sous quel angle il s'est placé pour écrire son Histoire : « Canadien par la naissance et par le coeur, et catholique avant tout, nous avons étudié l'histoire du Canada et nous l'avons traitée comme canadien et comme catholique. » Inutile d'insister sur la qualité de ce point de vue : il est le seul qui soit acceptable et d'où l'on puisse envisager notre histoire, si l'on veut y comprendre quelque chose. Au même titre que la France a voulu se perpétuer sur les bords du Saint-Laurent, elle a voulu y fonder une puissance catholique ; et nous sommes redevables de notre vie nationale à ces deux sources, l'Etat et l'Eglise. Supprimer le rôle actif et vigilant de celle-ci, c'est arracher de nos annales leurs pages les plus belles. Qui donc a dit : « Les moines ont fait l'Europe, comme les abeilles font leur ruche ? » C'est peut-être Hippolyte Taine.

Le Canada-Français est également l'oeuvre des missionnaires récollets et jésuites, des prêtres et des évêques, des religieuses éducatrices et hospitalières. Ce sont eux qui ont façonné notre âme ; ils furent les créateurs de la race. Méconnaître leur action et leur influence sur nos destinées, serait abolir le meilleur de nos traditions, tout ce qui fait de notre passé un poème d'idéalisme presque surhumain.

Après un *Avant-Propos* concis et savant, résumé des connaissances géographiques et ethnographiques de l'époque, où nous voyons que l'Amérique, et les terres du Canada particulièrement, avaient été visitées par les Européens dès le neuvième siècle de notre ère, Ferland aborde son sujet. Et il me plaît de dire tout de suite que la synthèse qu'il a construite est la plus puissante que nous ayons, la plus compréhensive, la mieux équilibrée, la mieux étoffée. Il n'y a pas de vides dans cette charpente dont le cadre embrasse tout près des deux siècles et demi qu'a durés la Domination Française ; il n'y a pas non plus de faiblesse ni de fléchissement dans le jugement philosophique avec lequel l'auteur apprécie les événements. Sur telles et telles questions troublantes et complexes, où la raison, pourtant si ferme et si honnête, de François-Xavier Garneau, s'était laissé surprendre et avait émis des opinions qui ne résistaient pas à l'examen, le clair bon sens de Ferland, affiné par une formation intellectuelle à laquelle rien n'avait manqué de ce qui pouvait l'étendre et la mûrir, apporte une solution qui ne sera jamais ébranlée.

Son plan est vaste. A la page 191 de son tome premier, parlant du fort que Champlain fit bâtir, au-dessus de l'habitation de Québec, (1620), il dit : « Le lieu qui fut choisi est celui où, pendant près d'un siècle et demi, résidèrent les gouverneurs français du Canada, et d'où les ordres du représentant des rois très-chrétiens étaient portés jusques aux confins du Mexique. » C'était donc un empire immense que la Nouvelle France. Le regard de l'historien est à la mesure de cet horizon. Il procède par époques, par tableaux, par ordre de faits. L'une de ses grandes originalités est de nous renseigner sur les peuplades qui habitaient depuis des siècles ces territoires infinis, et de nous intéresser à leur vie. Ce serait une profonde erreur de croire que la Nouvelle France a passé, du jour au lendemain, de l'état de barbarie à celui de civilisation. Les sauvages qui y régnaient ne s'évanouirent pas comme des ombres devant les européens ; ils ne se laissèrent pas non plus déposséder facilement de domaines qui étaient bien à eux. Pendant longtemps, ils furent mêlés à notre vie, dans la paix ou dans la guerre. Ils sont un facteur avec lequel il faut tenir compte, lorsqu'on traite de nos origines. C'étaient, au surplus, des hommes, dépénérés sans doute, mais chez qui persistaient la finesse et la subtilité asiatiques. Ils avaient leurs coutumes, leur religion, leur langue, leur gouvernement, leurs lois internationales de guerre, leur diplomatie même, laquelle, généralement basée sur l'intérêt, sur la crainte ou le mépris, « avait peut-être au fond,

selon la juste remarque de l'historien,¹ autant de valeur que celle des plus rusés diplomates de l'Europe. » Lorsqu'on a parcouru les chapitres nombreux, et si nourris de science ethnologique, que Ferland consacre à ces nations vouées à la mort, l'on reste d'abord sceptique au sujet de la légitimité des titres que les Européens avaient à déposer ces premiers habitants du sol. Sous le prétexte d'ouvrir ce continent à la lumière, la force brutale, la cupidité, l'arbitraire, ont présidé aux relations des blancs avec les sauvages. L'on a taillé dans leurs biens sans y mettre de formes, et sans penser à leur donner des compensations, au moins équivalentes, sinon supérieures, à ce qu'on leur ravissait. Dès son chapitre premier, Cartier est blâmé de s'être emparé par ruse du chef sauvage Donnacona : « L'on ne saurait, dit-il, pallier l'injustice d'un tel procédé envers un vieillard inoffensif, qu'on arrachait à sa famille et à son pays, pour le transporter au delà des mers et le jeter sur une terre étrangère. Quelque sauvage que fût sa patrie, elle ne pouvait manquer d'être chère à son coeur : elle avait nourri son enfance, elle renfermait les os de ses pères, elle avait été le témoin de toutes les peines et de toutes les joies de sa longue carrière. »²

Et précisément, que le sauvage eût une patrie, une nationalité, une langue, et qu'il pût avoir droit à conserver tout cela, voilà ce qui n'entra pas dans l'esprit des Européens, français et anglais. Les

¹ Livre III, ch. III. P. 320.

² Livre I, ch. I, p. 36.

amener au christianisme, comme firent les missionnaires, c'était parfait. Mais espérer les faire renoncer à leur vie errante et libre pour les soumettre à l'existence de l'homme civilisé, c'était une vaine entreprise. Il y a eu illusion complète de ce côté, de la part des français ; et peut-être que les réflexions qu'elle inspire à Ferland ont une portée générale qui peut servir de leçon à tous les peuples conquérants. Frontenac vient d'arriver à Québec. « J'ai témoigné aux jésuites, dit-il dans une lettre au ministre, (1672,) l'étonnement où j'étais de voir que, de tous les sauvages qui étaient avec eux à Notre-Dame de Foye, il n'y en avait pas un seul qui parlât français ; et leur ai dit que, dans leurs missions, ils devaient songer, en rendant les sauvages sujets de Jésus-Christ, à les rendre aussi sujets du roi ; que pour cela il leur fallait inspirer l'envie d'apprendre notre langue, essayer de les rendre plus sédentaires, et leur faire quitter une vie si opposée à l'esprit du christianisme, puisque le véritable moyen de les rendre chrétiens était de les faire devenir hommes. » A quoi Ferland répond — et encore une fois sa réponse a une ampleur qui dépasse ce cas particulier :

« Depuis longtemps les gouverneurs français en arrivant dans le pays avaient tenu un langage à peu près semblable. Homme du monde, et élevé au centre de la civilisation européenne, M. de Frontenac n'était pas encore à portée de comprendre l'esprit d'indépendance, l'amour de la liberté, et l'attachement à la langue et aux coutumes de

leurs pères, qui forment le fond du caractère des sauvages de l'Amérique. En faire des hommes ! ils l'étaient déjà à leur gré ; ils se croyaient des hommes bien supérieurs à ces Européens, qui, arrivés au milieu des grandes forêts de l'Amérique, semblaient incapables d'y trouver la vie... On pouvait espérer, non pas de changer entièrement leur caractère, mais de l'adoucir avec le temps, avant de le civiliser. Pour réussir auprès de ces natures pleines de fierté, un seul moyen se présentait : c'était l'influence bienfaisante du christianisme. Afin d'arracher ces hommes à leurs passions, il fallait les rendre chrétiens, après les avoir instruits, non pas dans une langue étrangère qu'ils méprisaient, mais dans la langue qu'ils avaient reçue de leur ancêtres, qu'ils avaient toujours entendue depuis leur enfance, et qui se parlait dans la famille. L'on ne pouvait pas s'attendre que les missionnaires laisseraient de côté les grandes vérités de la religion pour enseigner le français à leurs néophytes ; et, quand ils l'auraient essayé, ils n'y auraient pas réussi ; la langue qui a été entendue au foyer domestique, que parle la mère de famille dans ses rapports avec ses enfants, qui est employée pour tous les détails de l'intérieur, ne se laisse pas facilement détrôner. Depuis six cents ans, la puissante Angleterre a travaillé à étouffer la langue celtique en Irlande, et elle est loin d'avoir encore parfaitement réussi ; de nos jours, des villages micmacs et abénaquis, situés au milieu de populations anglaises ou françaises, ont si bien conservé l'idiôme national qu'on

n'y trouve que quelques hommes capables de comprendre l'anglais ou le français. »¹

Cette page de Ferland est tout-à-fait remarquable ; elle permet de conjecturer de sa manière de voir, s'il avait pu traiter de la domination anglaise et des tentatives qui furent faites pour nous faire renoncer à notre langue. Un peu plus loin, il fait cette constatation précieuse : « Les Hurons, transportés à l'Ancienne Lorette, en 1674, et plus tard à la Jeune Lorette, gardèrent leurs bonnes mœurs tant qu'il eurent le bon esprit de conserver leur langue ; le moment d'arrêt dans l'échelle sociale se manifesta quand la langue française fut adoptée par un grand nombre de familles du village. »

L'oeuvre des missionnaires parmi les enfants des bois est longuement analysée par Ferland. Il utilise à cette fin des sources d'une incontestable authenticité. A propos des établissements des anglais, l'on voit se dresser la douce figure de Pocahontas, fleur de délicatesse. Une question grave, qui est très-bien élucidée par notre historien, est celle de l'exclusion des Huguenots de la colonie. Dès son chapitre troisième, page 52, où il raconte les essais d'établissements huguenots en Floride, il note que « les Huguenots français furent les premiers dans le Nouveau Monde à donner le signal de la guerre entre des Européens. » Champlain, qui les avait observés en Acadie, lors de l'expédition de De Monts, en avait conclu que « deux religions contraires ne font jamais grand

¹ Tome II, ch. VIII. P. 95-6.

fruit pour la gloire de Dieu. » Aussi, « après avoir été témoin des difficultés qu'entraînent les dissensions religieuses dans un établissement naissant, il fit plus tard tous ses efforts pour éloigner semblable malheur de sa colonie du Canada. »¹ Dans la requête présentée à Louis XIII par le Père Le Baillif, au nom des habitants du Canada, « ceux-ci se plaignent que des Huguenots de la Rochelle, tous les ans, fournissaient des munitions et des armes à feu aux sauvages en les encourageant à couper la gorge aux Français. »² A la page 241, nous sont données les raisons pour lesquelles Richelieu ferma le Canada à ces protestants. Ces raisons sont convaincantes. Il revient là-dessus au chapitre neuvième de son livre second, pages 274-5, et fait cette réflexion : « Quelles que soient les opinions que l'on puisse entretenir sur l'article de la tolérance religieuse, il faut avouer que l'exclusion des Huguenots a eu pour effet de procurer plus de liaison entre les différents éléments de la société canadienne, et d'empêcher de graves dissensions à l'intérieur. » — Au reste, l'historien remarque que la tolérance en matière religieuse était encore moins admise dans la Nouvelle Angleterre qu'au Canada. Et il est assez étrange de voir des historiens blâmer la France d'avoir exclu les Huguenots du Canada et oublier que les colonies anglaises ostracisaient les catholiques avec une âpreté beaucoup plus grande. La France n'a pas agi, d'ailleurs, en cela, par fana-

¹ Page 67. ² P. 199.

tisme, mais par des motifs supérieurs que lui inspirait le spectacle des guerres civiles formées par les dissidents.

La question de la vente de l'eau-de-vie aux sauvages a également donné lieu à des expressions d'opinions diamétralement opposées, un grand nombre accusant les autorités religieuses, Mgr de Laval tout particulièrement, d'avoir exagéré dans leur défense de faire ce commerce, les taxant d'abus de pouvoir. La thèse pour et contre est très-bien exposée dans les premières pages du chapitre neuvième du tome deuxième. Elle est magistrale. L'on ne peut résister à la force des arguments que l'historien apporte pour justifier l'attitude énergique prise par l'évêque de Québec. « La lutte qu'il eût à soutenir contre les intrigues et les persécutions de ceux qui favorisaient le commerce de l'eau-de-vie, forme comme un de ses plus beaux titres à la reconnaissance des habitants du Canada. Pour résister aux progrès d'un mal qui menaçait de ruiner la colonie au moral et au physique, il opposa une patience, une sagesse et une fermeté qui arrêterent le fléau et le forcèrent même à rétrograder. »

Une chose me frappe, dans la manière de Ferland, c'est que sa sérénité ne l'abandonne jamais, quand il aborde ainsi des questions controversées. Il se tient dans la région des principes. Il réduit ses adversaires à force de dialectique serrée. Il se garde de descendre aux personnalités. Lui qui avait les qualités du polémiste, on ne le voit pas se départir du calme qui convient à l'historien.

Son jugement contrôle sa sensibilité. Ses thèses les plus chères, exemptes de tout cri de passion, s'imposent à l'esprit par le seul éclat de la vérité. C'est à partir de 1663 surtout — époque où, selon lui, la nationalité canadienne a pris naissance, — qu'il utilise les documents inédits qu'il avait copiés dans les Archives de France. Il a consacré presque tout son tome premier aux cinquante années qui se sont écoulées depuis la fondation de Québec jusqu'à la création du Conseil Supérieur, années qu'il appelle nos « temps héroïques. » La haute figure de Champlain domine une partie de cette période : — comme il apparaît grand, et pour ainsi dire seul, avec son rêve de fondateur d'empire ! Vers 1663, notre vie, déjà organisée, se développe normalement. L'historien la suit dans tous ses détails, projette sur une foule de points restés obscurs, une clarté définitive ; il l'accompagne jusqu'au désastre qui devait arrêter brusquement nos destinées, les tenir longtemps en suspens. La documentation de la seconde partie de son histoire est presque toute de première main. Même dans la première il a produit des choses nouvelles : c'est ainsi qu'il exhume les clauses du traité des Habitants, fait en 1654, lequel apportait de si heureux changements dans le manie-ment des affaires de la colonie. A cet égard, le tome second l'emporte : il y a là une mine d'inédits que l'historien exploite. Il cite relativement peu, ce dont nous devons le féliciter ; il analyse ses matériaux, se les assimile, nous en donne la substance.

Au point de vue du style, Ferland est un classique ; il cultive la grande période. Cet écrivain, qui a vécu au plus beau temps de l'école romantique, ne s'est cependant pas laissé influencer par cette mode douteuse. L'on sent qu'il avait puisé sa formation littéraire chez les anciens, les grecs et les latins, les français du dix-septième siècle. Son écriture est sobre, claire ; la phrase est au service de la raison. Je n'ai relevé qu'un passage un tout petit peu ampoulé, ressemblant peut-être à un exercice de rhétoricien : il est dans le chapitre premier, page 32, et débute ainsi : « Près de trois siècles et demi se sont écoulés depuis le jour où Cartier, du sommet du Mont-Royal, examinait les environs de Hochelaga. S'il lui était aujourd'hui donné de revoir ces mêmes lieux, avec quelle surprise il contemplerait la grande et belle cité qui a remplacé la bourgade indienne... » et le reste. Le morceau est un peu poncif. Il est le seul qui présente ce ton déclamatoire. Ferland néglige la couleur, et s'en tient au dessin, qui chez lui présente une netteté et une force incomparables. Sous ce seul rapport de la facture, son oeuvre est bien près de la perfection. Comme incorrection de langage, je n'ai vu qu'une seule expression impropre : elle est à la page 81 de son tome deuxième. Il parle du Père Albanel et de M. de Saint-Simon, envoyés par Talon en mission à la fois religieuse et commerciale vers la Baie d'Hudson ; il dit : « *Après avoir passé la hauteur des terres*, ils arrivent... » Ils aurait fallu mettre : « *Après avoir franchi la ligne de partage*

des eaux...» Sans jamais sacrifier à l'art aux dépens de l'idée, Ferland s'y entend cependant à broser de sobres tableaux. Je me permettrai de citer celui-ci. Joliette et Marquette viennent d'entrer dans les eaux du Mississipi : « Une profonde solitude règnait autour d'eux ; les montagnes et les épaisses forêts du Nord avaient disparu ; le chevreuil et l'orignal erraient sur les rivages unis et déboisés, tandis que des outardes et des cygnes s'ébattaient sur les eaux. Un peu plus au sud, les voyageurs aperçurent des troupeaux de boeufs sauvages paissant dans les vastes prairies qui bordent le fleuve, et des volées nombreuses de poules d'Inde perchées sur les grands arbres de la rive. »¹ Ce n'est pas du Chateaubriand ; c'est *mieux* vu probablement que les immenses fresques de l'auteur des *Natchez*, peintes de *chic*. Ces quelques lignes ont plus de vérité ; elles sont plus *nature*. Je me demande si Fréchette n'y a pas puisé l'inspiration qui anime le début de son poème sur *La Découverte du Mississipi* :

*Le Grand Meschacébé dormait dans la savane.
Dans le lointain brumeux passait en caravane,
De farouches troupeaux d'élans et de bisons...*

*Des vols d'oiseaux marins s'élevaient des roseaux,
Et pour montrer la route à la pirogue frêle,
S'enfuyaient en avant, traînant leur ombre grêle
Dans le pli lumineux des eaux...*

Son récit de la campagne d'hiver de M. de Courcelles, au pays des Agniers, a comme un

¹ Tome II, ch. VII, p. 90.

accent napoléonien.¹ Ferland est moins un peintre qu'un sculpteur de bas-reliefs. Les évènements religieux et civils, les personnages, Champlain et Madame de Champlain, Maisonneuve, Mgr de Laval, la Mère de l'Incarnation, Mademoiselle Mance, Marguerite Bourgeoys, Jean Talon, M. de Montmagny, de Frontenac, les missionnaires, les chefs indiens, s'enlèvent en vigueur. Il y a telle scène qu'on n'oublie pas, et où le talent humoristique de l'auteur se plaît : M. de Frontenac, au mépris de toutes les convenances, allant faire jouer la comédie dans les parloirs de religieuses ou les salles d'hôpital.

S'il nous fallait choisir entre Garneau et Ferland, notre hésitation ne serait pas longue ; Ferland est bien autrement original que Garneau ; il a mieux compris le caractère foncièrement religieux de notre civilisation ; sa documentation est plus riche, surtout plus neuve. Et sa philosophie est absolument saine. C'est un maître de vérité. Sur aucun des points où le raisonnement intervient pour discuter de délicats problèmes de psychologie ou de politique, on ne le prend en défaut. L'état d'âme, qui paraît si extraordinaire à nos égoïsmes, et qui a porté nos grands ancêtres à s'enfoncer dans les bois, à vivre avec les barbares, afin de donner un continent à l'Eglise et à la France, il l'a apprécié comme il convenait. Sa forme même, pour avoir moins de charme peut-être que celle de Garneau, pour être moins séduisante au premier abord, a une tenue sobre et

¹ Tome II, p. 48-9.

grave et majestueuse, qui l'apparente aux oeuvres classiques. Mais pourquoi parler de choisir ? Il y a place, dans notre estime et notre admiration, pour ces deux magnifiques synthèses de notre existence nationale. Elles ne font pas double emploi. Elles se complètent plutôt l'une l'autre ; elles se rencontrent dans un commun amour de la race. Ferland a rendu hommage à Garneau ; Garneau s'est incliné devant Ferland, en qui il a vu « une des lumières du Canada », ainsi qu'en témoigne le billet que nous a conservé Casgrain.¹ Imitons l'attitude si digne, si déférente, si désintéressée, que ces deux historiens ont eue l'un à l'égard de l'autre. Chacun a droit à sa part de gloire. Ensevelissons leur nom et leur souvenir « dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts. » Quant à leur oeuvre, qu'elle nous serve éternellement de vivante leçon !

¹ Cité par Chauveau, *F.-X. Garneau. Sa Vie et ses oeuvres*. P. 147, en note.

Chapais et Groulx

Madame la Comtesse Mathieu de Noailles a intitulé le plus beau, peut-être, de ses recueils de poèmes : *Les Vivants et les Morts*. Ce titre pourrait convenir à l'ensemble du sujet que nous avons choisi de traiter dans nos leçons de cette année, sauf que les morts, nos grands historiens en allés, ont passé les premiers : Bibaud, Garneau, Ferland, Turcotte. C'est à ces constructeurs de puissantes synthèses, à ces fondateurs du genre historique chez nous, qu'ont été consacrées nos premières études critiques où nous avons tâché de définir exactement et de situer leurs réalisations. Aujourd'hui, c'est aux vivants que je voudrais en venir. Ils ne figureront pas tous, car, suivant le mot célèbre : ils sont trop ! De toutes les formes d'art, dont se compose une littérature, c'est, je crois bien, l'histoire que nos auteurs cultivent avec le plus d'assiduité. Il ne faut pas s'en plaindre. J'ai eu l'occasion de remarquer, dans notre deuxième leçon, que cette disposition d'esprit qui porte tant de nos écrivains à aborder ce domaine était, au contraire, très consolante ; elle prouve qu'il y a, dans la race, un fonds sérieux et solide. Tant de causes ont contribué à nous mûrir, à nous rassir. Notre légèreté française a reçu des événements de si sévères leçons qu'elle est devenue assez vite pensive et grave. Elle sait rire

toujours, grâce à Dieu ; mais notre passé a été si dramatique, nos lendemains sont si chargés d'inquiétudes, si lourds de problèmes complexes, que notre gaiété native en reste, je ne dis pas voilée, mais assagie, tempérée. La fiction ou le rêve nous tente moins que la réalité. C'est à qui bâtirait sa maison, grande ou petite, à même les matériaux épars dans les âges écoulés depuis notre enfance nationale. Les oeuvres que cette tendance intellectuelle a inspirées et fait naître chaque jour sont si nombreuses que leur analyse demanderait toute une suite de cours. Pas plus que je n'ai pu faire entrer dans nos leçons rétrospectives tous nos historiens disparus, il ne me sera possible de dresser en pied le portrait de tous ceux de nos contemporains qui fouillent la mémoire des siècles pour en tirer une image ou un tableau. Je vous parlerai de deux d'entre eux. Le choix que j'ai fait, parmi la pléiade de nos annalistes vivants, n'a rien eu d'arbitraire : il m'était imposé par le mérite supérieur de ces historiens et par le caractère synthétique de leurs ouvrages. Les peintres anciens nous ont laissé beaucoup de ces tableaux que l'on appelle des diptyques, où, sur deux volets qui se répondent, et qui s'ouvrent ou se ferment dans l'unité d'un cadre, revivent diverses scènes d'un même drame, deux personnages, réels ou symboliques. Ce soir, c'est un diptyque que je voudrais essayer de peindre. J'ouvre tout grand ces panneaux sur lesquels il va s'agir de représenter deux écrivains encore en pleine production, mais dont l'effort cérébral,

déjà considérable, est d'autant plus curieux à observer que, s'exerçant sur les mêmes faits, il aboutit à une philosophie historique toujours parallèle, et parfois opposée l'une à l'autre. J'ai bien peu d'art pour entreprendre un tel travail sur d'incontestables maîtres. A défaut de l'habileté de main, je puis assurer que j'apporte dans mes appréciations une sincérité qui va jusqu'à la candeur, une complète indépendance de jugement. Au surplus, si mon diptyque ne plaisait pas, ou n'avait pas de valeur, il n'y aurait qu'à le refermer pour toujours.

I

En bonne compagnie, l'âge a droit au privilège de préséance. Aussi commencerai-je mon étude par M. Thomas Chapais. Non qu'il soit ce qui s'appelle un vieillard. Mais voilà des années qu'il n'est plus jeune. A le voir, avec ses cheveux et sa barbe tout blancs, l'on n'en doute pas. D'ailleurs, je commençais mes études au séminaire de Québec qu'il était déjà dans la carrière. Je crois que M. Chapais est né à Saint-Denis de la Boutillerie, comté de Kamouraska. C'est là qu'il va toujours passer ses vacances d'été. Par vacances, entendons-nous. Il s'y enferme avec ses livres, loin du bruit ; il reçoit des journaux, des revues qui le tiennent au courant du mouvement politique, religieux, littéraire, dans le monde entier, sans excepter chez nous. Il est un homme très-informé. Vous savez que, depuis longtemps, il donne à la *Revue Canadienne* une chronique ré-

gulière sous la rubrique : *A travers les faits et les oeuvres*. L'on prétend que c'est là ce que cette revue publie de plus intéressant. M. Chapais s'y occupe surtout de l'étranger, de la politique française particulièrement, cette politique qui a toujours une répercussion générale en dehors des frontières de ce pays. Lorsqu'il touche aux choses de chez nous, c'est rapidement, par notations prudentes, sans faire la philosophie des événements. Il ne se compromet pas, et ne dérange pas non plus la paix, d'aucuns disent la mort, dans laquelle gît ce vénérable périodique. Ainsi, tout le monde est content, sauf peut-être, et il en existe heureusement, ceux qui aimeraient une franche expression d'opinion sur les questions qui nous touchent de plus près. Planer avec sérénité au-dessus de nos contingences nationales, c'est très-joli, mais, comme on dit, ça n'avance pas les choses. Il y a des revues qui ne sont pas faites pour que les choses avancent. Ainsi, celle où M. Chapais verse chaque mois sa collaboration, laquelle a le mérite de nous renseigner en quelques pages précises sur ce qui s'est passé d'un peu important, à l'extérieur et dans nos foyers, laissant d'ailleurs à chacun, pour ce qui concerne nos problèmes vitaux, la liberté de son jugement. C'est de la haute modération. M. Chapais est donc d'en bas de Québec : l'on s'en aperçoit à son grasseyement, si caractéristique de certaines régions de notre Province. Le mot, dit par une servante à l'apôtre Pierre, est éternellement vrai : « *Loquela tua te manifestum facit.* » — « Je sais d'où

tu es : tu viens de Galilée. Ton accent l'annonce. » — Quand on ne saurait pas dans quelle partie du pays M. Chapais est né, on le devinerait, rien qu'à l'entendre parler : il a la prononciation ronde et grasse des canadiens d'en bas de Québec. Il a fait ses études classiques à Sainte-Anne de la Pocatière. Ce collège le regarde comme une de ses gloires. Il a étudié le droit à l'Université Laval de Québec. Avocat, il n'a jamais pratiqué sa profession. Il s'est lancé tout de suite dans la politique et le journalisme. Si mes souvenirs ne me trompent pas, il s'est présenté une fois comme candidat à la députation. Mais le suffrage populaire lui fut défavorable. Il s'absorba alors dans la direction de son journal : *Le Courrier du Canada*, sortant, à l'occasion, de ses bureaux de rédaction, pour participer à des campagnes politiques. Soit par ses écrits, soit par sa parole, M. Chapais a certainement contribué à faire entrer un grand nombre de députés dans cette enceinte législative, dont il ne put jamais lui-même franchir le seuil. Emile Faguet a défini la démocratie : « Le culte de l'incompétence. » Cela me paraît rigoureusement vrai. L'on s'en convainc, en observant la moyenne de la députation, dans tous les pays démocratiques. Il y a, sans doute, des députés qui ont d'éminentes qualités, mais c'est peut-être surtout pour leurs défauts qu'ils ont été choisis ; ce sont leurs lacunes, leurs faiblesses qui leur ont attiré le vote populaire. En général, c'est leur néant que l'on élève sur le pavois. Je me suis souvent demandé comment il se faisait qu'un

homme sérieux comme M. Chapais, qui ne se sentait pas taillé pour les luttes du barreau, eût songé à briguer le suffrage des foules, et à se lancer dans la galère des élections. Le peuple le renvoya au journalisme. Il y a tenu un rôle très-brillant et très-coloré. C'était le temps où l'on ne pouvait être que rouge ou bleu. Oh ! comme cela semble lointain et vieillot ! Les cadres ont été brisés, du moins en partie ; l'étroite boutique s'est aérée ; il y a quelque chose qui compte maintenant en dehors de l'exclusivisme de castes. La balance des partis est affolée. Et quand donc volera-t-elle en éclats, sous la pression de l'idée simplement nationale, transcendante aux étroites catégories, formes démodées, qui ont trop longtemps emprisonné les vives énergies de la race ? Mais alors, il fallait être bleu ou rouge, ou l'on était ostracisé du pacte social ; l'on devenait un membre inutile. Or, M. Chapais voulait servir son pays. Par atavisme, par tradition de famille, par conviction aussi, car il est un grand honnête homme, il s'enroula dans du bleu, un bleu qui n'était pas le bleu du ciel ni le bleu du rêve, mais simplement l'emblème du parti conservateur, non moins suranné que le rouge, emblème du parti libéral. Conservateur il était, et conservateur il est resté. Son journal fut à la dévotion de ce parti. Lorsqu'on en parcourt la liasse, l'on reconnaît le maître-écrivain à la fermeté et à l'élégance du langage, dans les articles de rédaction. Mais que les questions qui y sont remuées paraissent donc périmées ! Comme il est difficile de s'intéresser à ces

antiques querelles ! Et comme il semble étrange que l'on ait cru et soutenu, avec une admirable souplesse, que le sort de la religion et de la patrie, et de l'agriculture, et du commerce, et de l'industrie, fût intimement lié à l'existence du parti bleu ! Et l'on aurait sans doute la même impression, en feuilletant, par exemple, *l'Electeur*, où Ernest Pacaud faisait feu et flamme pour le parti rouge, hors duquel il prétendait qu'il n'y avait pas de salut. Feuilles indigos ou feuilles cramoisies, où s'inscrivaient peu d'idées, peu même de grands sentiments, nous laissent bien froids, à distance. Toute la différence que nous voyons entre les unes et les autres, vient du plus ou moins de talent avec lequel l'on défendait des causes qui n'en valaient vraiment pas la peine. M. Chapais a mis au service de la sienne une verve réelle ; et non seulement il a constamment respecté le vocabulaire et la syntaxe,—ce qui n'arrive pas toujours — mais, au point de vue de la facture et de l'art, abstraction faite de la nature de leur inspiration, ses articles avaient un ton, une allure, une élégance française, qui tranchaient avec la prose habituelle de ses confrères en journalisme. Aussi étaient-ils très-remarqués. Aussi puriste que Tardivel en fait de langue, il l'emportait sur lui par une certaine chaleur, une éloquence de style, laquelle avait bien son écueil pourtant, puisqu'elle le faisait tomber parfois dans la déclamation. En quelques circonstances, il fut donné à M. Chapais de s'évader de questions mesquines pour aborder des thèses générales, et cela nous a valu des pages

où se révélait sa belle culture, et qui ont fait les délices de lecteurs que les intérêts de parti, même exposés dans une forme subtile, même enveloppés dans les plus harmonieuses périodes, ne parvenaient pas à satisfaire. Je veux parler surtout de la célèbre polémique qu'il soutint, en 1889, contre Gallus. Et voici quelle avait été l'occasion de cette joute brillante. Dans un journal de Montréal, Louis Fréchette avait consacré à Lacordaire un éloge dithyrambique où le grand orateur était loué surtout pour celles de ses opinions politiques qui avaient été le plus risquées. M. Chapais apporta une rectification à ces éloges qui s'adressaient, non pas tant au saint moine et à l'illustre conférencier que fut Lacordaire, qu'au « libéral impénitent » qu'il avait déclaré être. C'était toute la thèse du libéralisme français, bien différent du libéralisme anglais, qui tout à coup se faisait jour chez nous. Le libéralisme anglais est purement politique. Le libéralisme français est à base doctrinale ; il s'oppose à l'ultramontanisme. Sans avoir été jamais condamné, il a cependant une réputation suspecte ; ses principes sur les relations de l'Eglise et de l'Etat ne paraissent pas d'une solidité à toute épreuve. Toujours est-il qu'un certain Gallus, ému par la rectification parue dans le *Courrier du Canada*, car il y voyait une atteinte à la gloire de Lacordaire, crût de son devoir d'y aller de son article de protestation. Et ainsi s'engendra une polémique qui eut un très-grand retentissement, et d'où M. Chapais sortit avec tous les honneurs de la guerre. Ce Gallus

n'était autre que le R. P. Antonin Maricourt, alors prieur des Dominicains de Saint-Hyacinthe. Il eût mieux fait de garder le silence. M. Chapais n'avait attaqué en Lacordaire ni le saint religieux, ni l'orateur sacré, car il l'admirait sincèrement à ce double point de vue ; il avait simplement relevé le côté discutable et dangereux de quelques-unes de ses idées politico-religieuses. D'autre part, la plume de Gallus, bien que française, n'était pas de taille à se mesurer avec celle d'un simple canadien comme M. Chapais. Le contraste entre les écrits de l'un et de l'autre sautait aux yeux : la prose de Gallus était hachée, dure, matériellement correcte, mais sans âme ; celle de M. Chapais était limpide, sobre, classique, indiquait un beau tempérament d'écrivain formé à l'école des maîtres. Ce qui fut plus grave, c'est que Gallus fut pris en flagrant délit de tronquage de textes, pour le besoin de sa cause. Cela acheva de le couler. Toute la discussion montra, d'ailleurs, qu'il n'était pas à moitié aussi bien renseigné que son adversaire, sur les grands courants de la pensée européenne et française, dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle. Cette polémique a mis M. Chapais au premier rang de nos penseurs et de nos écrivains.

J'ai dit plus haut que M. Chapais n'avait pas été heureux devant le suffrage populaire. S'il échoua à la députation, son parti reconnût de bonne heure qu'il devait beaucoup à son talent de journaliste en l'appelant au Conseil Législatif. Il y a deux ans, il était nommé Sénateur, tout en

conservant son premier titre. Qu'il ait mérité ces honneurs, cela est incontestable. Et il serait à souhaiter que les récompenses officielles fussent toujours distribuées à des hommes aussi dignes et aussi intègres. M. Chapais a été homme de parti, mais il est resté les mains nettes. Sa magnifique intelligence eût certainement gagné à respirer dans une atmosphère plus indépendante ; l'esprit de parti a joué de vilains tours à ses convictions pourtant si fortes, si nettes, si justes, sur la question de langue et de religion. C'est ainsi que, dans l'affaire des écoles du Keewatin, il s'est dérobé à ce qui, dans d'autres circonstances, lui eût paru être un devoir sacré ; et c'est à savoir que l'atteinte aux droits de la minorité, par ce qu'elle avait pour source le parti conservateur, n'avait plus à ses yeux la même importance qu'elle avait revêtue, quand c'étaient les libéraux qui en avaient assumé la responsabilité. Les anathèmes fulminés en 1896 à l'occasion d'une mesure identique s'étaient émoussés, en 1911 ; les traits avérés avaient rentré leurs pointes, tellement qu'ils faisaient presque l'effet de bénédictions. Dans un cas comme dans l'autre, la faiblesse du gouvernement fédéral avait pourtant été la même. L'iniquité, qu'elle fut voilée de rouge ou de bleu, n'en était pas moins l'iniquité. M. Chapais et son école n'eût pas le courage de dénoncer cette dernière ; il en tenta même une explication tirée par les cheveux ; il lui prêta l'excuse de son verbe séduisant, uniquement parce que les hommes au pouvoir étaient ombragés par son vieil étendard con-

servateur. Je ne suspecte pas sa bonne foi. Je ne puis non plus croire qu'il ne fut pas, en cette circonstance, victime de l'aveuglement de caste.

C'est vers 1898, si je me rappelle bien, que le *Courrier du Canada*, auquel M. Chapais avait donné le meilleur de son activité intellectuelle, cessa de paraître.

Ses amis se demandèrent alors ce qu'il allait faire désormais. Car le Conseil Législatif n'a jamais passé pour être un foyer de vie intense ; et l'on devinait bien que cette haute magistrature, assise autant qu'honorifique, ne suffirait pas à employer ses belles facultés. Au reste, la vocation d'écrivain — et M. Chapais est un écrivain de race — a quelque chose d'impérieux. Emile Faguet, « l'un des cerveaux supérieurs de son temps », au dire de Jules Lemaître, a là-dessus, quelque part en l'un des nombreux ouvrages qu'il a publiés de son vivant ; — et il s'en publie sous son nom depuis sa mort, il en paraîtra longtemps encore, car il a laissé des monceaux de manuscrits tout prêts à être édités ; tout comme Victor Hugo, il sera un grand auteur posthume ; il n'est rien de tel, voyez-vous, que d'avoir pris de fortes habitudes ; la vitesse acquise se fait sentir par delà la tombe ; — et donc Emile Faguet a là-dessus un passage d'une très-fine psychologie. Et Disraëli, dans je ne sais plus lequel de ses romans, dit qu'il l'a composé pour conjurer un fantôme. Ce mot est très-juste. Lord Rosebery, dans la préface de son *Napoléon*, commentant cet aveu, confesse également qu'il s'est livré à l'étude de la

dernière phase de la vie du grand empereur pour se délivrer d'une obsession, laquelle le poursuivait depuis ce jour de sa seizième année où, en compagnie de son précepteur, faisant son tour de France, il s'était arrêté aux Invalides. Il est avéré que le cerveau de l'écrivain est ainsi hanté par des fantômes, visions tenaces qui le charment et le fatiguent, le tourmentent et l'absorbent, et qui, comme le choeur des suppliantes antiques, l'implorent de s'intéresser à leur destinée. Elles veulent vivre immortellement, être réalisées dans les vocables. Pour s'en libérer, il faut leur accorder cette sorte d'incarnation idéale. Un artiste comme M. Chapais, dans toute la force de l'âge et du talent, avait le cerveau trop plein de semences d'idées, était trop obsédé de divines chimères, pour déposer sitôt la plume. Et, puisque le journalisme militant ne lui était plus ouvert, il dirigerait dans un autre sens, beaucoup plus fructueux et beaucoup plus durable, sa curiosité intellectuelle. L'histoire l'a pris, et elle l'a gardé. C'est que, une fois que l'on est entré dans ce domaine, l'on n'en sort plus, tant il est fascinant. Si l'histoire est une branche particulière des sciences par ses règles et ses méthodes, est-ce que son objet n'embrasse pas tout l'homme et toute la vie ? L'on conçoit dès lors qu'elle ait des charmes extraordinaires, et qu'il soit assez difficile d'échapper à son étreinte, quand on y a une fois cédé. Un esprit supérieur qui, pendant des années, a fait, fût-ce de haut et de loin, l'expérience des moeurs politiques, doit sentir le besoin d'ou-

blier les petitessees qu'il a vues et de se dilater dans un air plus pur. Et quel plus sûr moyen de fuir les spectacles de cette comédie, plus souvent déprimante qu'amusante, que de se réfugier dans le passé, pour le contempler, et pour le faire revivre ! M. Chapais a pratiqué ce genre d'évasion morale. Elle lui a réussi, et à nous elle a valu de beaux travaux. Des monographies d'abord. En 1904, il donnait Jean Talon, un grand in-octavo de 540 pages. Dire de cette étude sur le grand Intendant qu'elle est seulement une monographie est sans doute en restreindre un peu trop la portée. En réalité, c'est une tranche d'histoire générale que nous avons là. Et si le livre ne couvre qu'une période de sept années, 1665-1672, en revanche, l'oeuvre de ce proconsul eût un tel caractère d'activité large et précise, l'influence s'en est prolongée si longtemps dans l'avenir, cet homme a tellement dominé et façonné l'époque assez courte, mais si féconde, durant laquelle il administra les affaires de la Nouvelle-France, sa forte personnalité sût mettre si profondément son empreinte sur toutes choses, que, lui consacrer un ouvrage, c'est, au fond, faire de la grande histoire. J'ai insinué tantôt que c'était vers 1898, à partir du moment où il s'était retiré du journalisme, que M. Chapais avait commencé de s'occuper d'histoire. Je crois qu'il faut remonter plus haut, et que la préparation de son Jean Talon était déjà depuis longtemps sur le métier, quand des loisirs plus considérables lui permirent de se livrer tout entier à sa tâche. Une phrase de sa préface sem-

ble l'indiquer : « Notre tâche est maintenant terminée. Nous allons livrer au public l'oeuvre à laquelle nous travaillons depuis si longtemps. Cette oeuvre, dont le fardeau nous a paru lourd à certaines heures de dépression intellectuelle, nous éprouvons cependant un sentiment de tristesse au moment de nous en détacher . . . » Il y a un son à part dans le rythme de cette phrase ; ou je me trompe fort, ou elle révèle une longue suite d'années vécues dans l'intimité d'un sujet avec lequel l'auteur s'est en quelque sorte identifié. Au reste, la liste des archives et ouvrages consultés est tellement copieuse qu'il a fallu du temps pour compulser tout cela. M. Chapais est trop consciencieux pour avoir énuméré des sources à seule fin de donner le change au public. Nous tenons pour certain que les documents infinis auxquels il réfère, il les a maniés, et vidés de tout ce qu'ils pouvaient contenir d'essentiel à son objet. L'ouvrage, d'ailleurs, frappe par son air, j'allais dire sa saveur de matûrité, de fruit lentement arrivé à terme. Quel que soit le nombre des années employées à la rédaction de cet ouvrage, il a une grande valeur. C'est de la belle peinture. Le personnage est campé dans une lumière sereine ; l'époque est reconstituée avec sa majesté et aussi ses ombres. Un ultramontain comme M. Chapais ne pouvait, par exemple, ne pas dénoncer l'esprit du règne de Louis XIV, ce « gallicanisme d'Etat », « esprit détestable et pernicieux, mélange de foi et d'orgueil, de respect pour la religion et d'empiètement sur ses droits, de zèle orthodoxe et de

prétentions dominatrices frisant l'hétérodoxie. »¹

La Nouvelle-France a souffert des infiltrations de cette doctrine ; Jean Talon n'a pas su s'en défendre. Les actes qu'elle lui a inspirés, l'influence qu'elle a exercée sur lui dans ses rapports avec le spirituel, sont justement relevés et caractérisés comme il convenait. Sur l'éternelle question de la traite de l'eau-de-vie, l'historien n'apporte aucun argument nouveau à la thèse si magistralement exposée par l'abbé Ferland, mais il la renouvelle par sa manière : « Avait-on le droit, pour remplir de castor les magasins de Québec et les vaisseaux de La Rochelle, de verser aux indigènes, avec le philtre maudit qui les affolait, l'inceste, le viol, le meurtre, le suicide, le déchaînement effroyable de toutes les passions bestiales ?... » « (Sans cette ordonnance) moins d'habitants eussent été détournés de la culture des terres. Le fléau des coureurs des bois n'aurait point décimé la colonie. La fleur de notre jeunesse ne fut pas allée se jeter tous les ans dans le gouffre de la vie errante. Une immense déperdition de vitalité nationale eut été évitée... »² Quelles fortes idées ! Et quelle prose magnifique ! Et son personnage est blâmé de n'avoir pas mieux compris, sur ce point, où étaient les véritables intérêts de la Nouvelle-France. S'il y a eu des taches dans sa carrière administrative, les bons résultats, les fécondes initiatives l'ont emporté sur les déficiences. Ce

¹ Ch. XI, p. 240-2.

² Ch. III, p. 45.

qui ressort de l'ensemble de cette étude, c'est qu'il faut regretter que le Canada n'ait pas eu une suite d'intendants de l'envergure de Talon. Qui sait si son avenir alors n'eût pas tourné différemment ? Cette monographie est un chef-d'oeuvre.

Montcalm est l'autre grand personnage que M. Chapais a fixé d'un ferme et élégant pinceau. Cette nouvelle monographie est de 1911. Ici, j'ai une donnée sûre, qui me permet de juger à peu près exactement du temps que l'historien a consacré à son sujet. Car le chapitre douzième, qui traite de la Bataille de Carillon, avait paru en 1889, soit vingt-et-un ans auparavant, dans le *Canada-Français*. En sorte que l'auteur a dû porter son oeuvre quelque chose comme un quart de siècle, avant de la livrer au public. Période de gestation qui en vaut la peine. L'Histoire Littéraire offre de ces cas de longue et patiente incubation. Brunetière, dans son étude sur Balzac, en signale un. L'auteur de la *Comédie Humaine* roula trente ans dans son cerveau l'une de ses plus pénétrantes études de moeurs. « *Ars longa, vita brevis*. L'art est long, mais la vie est brève. » Les vrais artistes sont ceux que la précarité de l'existence n'énervé pas au point de sacrifier la qualité de l'oeuvre à la quantité, l'essence au nombre. Le nombre est grossier, matériel ; l'essence est divine. La forme importe, et non la division, le poids, la mesure. Il faut travailler comme si la vie devait durer toujours, et polir, et finir le joyau, ou le laisser inachevé dans l'ensemble et parfait en quelques parties, plutôt qu'à la

fois complet comme nombre, mais faible et négligé comme exécution artistique. *L'Eneide* n'est pas finie : le vaste poème reste comme suspendu au bord de l'éternité, sur les abîmes du rêve infini. Qu'est-ce que cela fait, si les chants brisés doivent bercer à jamais l'âme humaine par leurs accents harmonieux et purs ? Qu'importe que les lèvres du cygne se soient scellées avant la fin de la mélodie, s'il en était tombé des accents qui ne seront jamais surpassés ! C'est un privilège cependant que de pouvoir aller jusqu'au bout d'une composition intellectuelle en sachant allier le respect de la forme à l'achèvement de l'ensemble, la matière et l'esprit.

Le *Montcalm* de M. Chapais, est complet, en ce sens qu'il suit son héros, depuis ses ascendances lointaines, sa naissance, son éducation, à travers toutes les péripéties de sa carrière jusqu'à sa mort glorieuse sur le champ de bataille. Et il a cette autre plénitude, bien supérieure, qui vient de la façon précise, majestueuse, souveraine, émue, avec laquelle le sujet a été traité. Il était plus riche que le précédent en éléments variés et dramatiques. Avec Talon, l'on avait affaire à une tête carrée et positive d'administrateur dont le génie était tout réaliste. Montcalm, c'est l'homme du midi, à fine nature, capable de calculs sans doute, mais surtout enthousiaste et désintéressé ; c'est le grand seigneur, humaniste et homme du monde, faisant la guerre en dentelles, brave jusqu'à la folie, passionné de gloire, prêt à donner sa vie pour son drapeau. Et il clôt une ère.

Avec lui s'est éteinte la domination de la France, sur ce continent qui lui avait appartenu presque tout entier. Ses armes seront vaincues, mais l'honneur national sera sauf, grâce au héros qui aura eu la charge de ses destinées finales. Montcalm sera enseveli dans les plis de l'étendard fleur-de-lysé ; avec lui c'est tout un règne qui descendra dans la tombe. Mais amis et ennemis reconnaîtront que le général avait déployé un héroïsme et une valeur militaire qui l'avaient mis au rang des grands capitaines. Comme s'exprime son historien, « par un dessein de miséricorde, le Dieu qui avait veillé sur notre berceau voulût que, même à l'heure où il nous envoyait la guerre, l'invasion et tout leur sinistre cortège, notre défaite et notre chute fussent illuminées d'un reflet de gloire, qui rayonnât sur notre avenir. »¹ Montcalm fut le soldat qu'il suscita pour cette fin, et ses exploits, ses triomphes, aussi bien que sa mort au champ d'honneur, couronnèrent le trépas de la Nouvelle-France d'une auréole qui continua de briller sur le Canada-Français, orienté vers des destins nouveaux. »¹

Je ne sais rien de plus beau que cette oeuvre, faite d'après les sources, où les documents officiels alternent avec le journal intime et la correspondance de famille, où l'histoire particulière, et comme la vision d'une âme, se détache avec un charmant relief sur le fond des grands événements publics, où les mouvements des armées, la complexité des batailles, sont reconstitués en

¹ *Préface*. P. XII.

d'admirables fresques. Bien des idées reçues y sont discutées, remises en question, la plupart du temps victorieusement redressées. Il est bien permis, par exemple, de ne pas partager les opinions de l'auteur touchant ce qu'il appelle « le préjugé colonial et le préjugé métropolitain. » Mais, même si l'on ne partageait pas entièrement sa manière de voir au sujet des funestes démêlés qui divisèrent Vaudreuil et Montcalm, et qui retentirent sur toutes les affaires de la colonie, il faudrait souscrire aux paroles par lesquelles se termine son appréciation d'une lettre violente et haineuse, adressée par Vaudreuil au ministre de la Marine après la mort de Montcalm : « Même s'il y avait eu quelque fondement dans ces imputations de M. de Vaudreuil, comment pouvait-il ne pas voir l'indécence de ces invectives passionnées contre un homme dont les lèvres étaient à jamais muettes, contre un vaillant qui avait donné son sang pour son roi et sa patrie, et qui était tombé au champ d'honneur ? Sans doute, il avait eu à se plaindre de Montcalm, et son amour-propre avait reçu de ce dernier des blessures parfois cruelles. Mais les âmes généreuses savent désarmer devant la mort, et ne permettent pas à leurs inimitiés de troubler la paix des tombeaux. » ¹ Que dire de ce passage ? Il est magnifique de sentiment, et il est adorable de facture. Il y a là des phrases à la Bossuet.

Il y a quatre ou cinq ans, l'Université Laval de Québec confia à M. Thomas Chapais la chaire

¹ Ch. XIX. P. 679.

d'Histoire du Canada. Il commença donc d'y donner des cours publics. L'abbé Ferland, dans ses célèbres leçons, avait traité du Canada sous la domination française. Le nouveau professeur entreprit de continuer cette grande oeuvre. Les sept premières leçons, allant de 1760 à 1791, ont été publiées en 1919, en un grand in-octavo de 248 pages, plus une centaine de pages d'*appendices*. Les sept autres, couvrant la période de 1791 à 1812, sont sous presse, et formeront un volume de 272 pages. L'auteur a été assez aimable de m'en communiquer les bonnes feuilles.

M. Chapais, historien du Canada depuis la conquête anglaise, diffère sensiblement de M. Chapais, historien de Jean Talon et du marquis de Montcalm. En quoi donc ? Et d'abord, il donne cette histoire sous forme de leçons. C'est un cours *parlé*. Il y a là un grand écueil, que tous les professeurs n'évitent pas. Une chose m'a frappé, en étudiant Ferland, c'est que l'on ne s'aperçoit pas, ou à peine, qu'il a parlé son cours, tellement il y est peu oratoire. Or, M. Chapais, lui, verse assez souvent dans l'éloquence ou la déclamation, — ce que la conférence universitaire ne comporte pas. Vous vous rappelez les conseils pleins de sagesse donnés par Verlaine dans son *Art poétique* : « Prends l'éloquence, et tords-lui le cou. » M. Chapais est trop grave, sans doute, pour avoir jamais lu « pauvre Lélian. » En tout cas, ses recours occasionnels aux vieux procédés de rhétorique, dans des leçons à caractère scientifique, et qui demandent une forme concise,

sobre, dépouillée des vains ornements du discours, constituent des fautes de goût. Il a des clichés et des poncifs, réprouvés par le genre. Mais c'est là une observation qui peut paraître insignifiante. J'aborde tout de suite un point infiniment plus sérieux. M. Chapais, dès l'ouverture de son cours, arbore ses couleurs, qui sont celles du toryisme britannique ; il pose un principe hardi, téméraire, et l'oeuvre historique qui sortira de là sera nécessairement entachée d'un très-fort parti pris ; l'auteur sera en quelque sorte déterminé à solliciter les faits soumis à son examen, de façon à les accorder avec ses prémisses. C'est là un jeu dangereux. Voici donc l'affirmation tranchante d'où il part, et qui va lui servir de guide et de flambeau à travers cette nouvelle période de notre existence nationale, toute semée de problèmes ardu, délicats, angoissants :

« Nos destinées avaient fait un pas irrévocable. La Providence, qui gouverne les événements suivant de mystérieux desseins, avait *décrété ce changement de souveraineté* contre lequel nous ne pouvions nous insurger. »¹ Et plus loin : « Sujets anglais ! eh bien ; oui, nos pères le seraient, et ils accepteraient, douloureusement, mais délibérément et sans réserve, *le décret providentiel.* »

Aucun de nos historiens n'avait encore osé énoncer pareil principe. M. Chapais le fait avec un vigueur, une netteté, une autorité, telles que l'on croirait qu'il était dans les conseils divins, le jour où la Nouvelle-France dût changer d'allé-

¹ *Cours d'Histoire du Canada*. Tome I, ch. I. P. 21.

geance, et qu'il a vu le Père Eternel signer le parchemin par lequel notre sort nous rivait désormais à l'Angleterre. En bonne théologie, l'objet formel d'un décret providentiel, c'est une chose bonne en soi. Ainsi, la prédestination des élus est décrétée, mais la damnation ne l'est pas ; elle est simplement permise ; ou encore, l'indéfectibilité de l'Eglise est décrétée, mais les persécutions qu'elle souffre ne le sont pas. En d'autres termes, le bien seul relève du décret providentiel ; le mal, les choses fâcheuses, les laideurs humaines, relèvent de la permission divine. Tout arrive providentiellement, sans doute, mais tantôt d'une façon positive, et c'est le bien ; tantôt d'une façon négative, et c'est le contraire du bien, à savoir, le mal. Or, si la chute de la Nouvelle-France, sa transformation soudaine et définitive en colonie anglaise, a été décrétée providentiellement, Dieu a donc voulu ce fait d'un vouloir positif, et par conséquent, ce fait est bon, il est heureux, et toutes sortes de prospérités doivent en découler pour le peuple en faveur duquel il s'accomplit. Et alors, c'est toute notre histoire, depuis un siècle et demi, qui se teinte de reflets tout particuliers et surprenants :

*Non, non, vous leur fîtes, Seigneur,
En les croquant beaucoup d'honneur,*

dit au lion le renard de la fable. En nous prenant de force, en nous arrachant à notre mère-patrie, en opérant cette brisure éternelle, et en se disposant à nous croquer pardessus le marché, la Grande Bretagne nous a fait d'abord beaucoup

d'honneur. Et de quels périls elle nous a sauvés ? Songez donc ! Sans ce fait, l'un des plus dramatiques de l'histoire, mais nous subissions les contre-coups de la Révolution Française, et le reste. Il est vrai que l'Angleterre a bien songé à nous faire perdre notre langue et à nous noyer dans le grand tout saxon ; il est vrai qu'elle a voulu nous enlever nos évêques, nos prêtres, nous protestantiser, déraciner du sol canadien la religion qui y avait été implantée d'abord. Tout cela, c'étaient des malentendus. Les hommes d'Etat britanniques sont toujours animés des meilleures intentions. Seulement, ils ne voient pas toujours très-clair. Il suffit de s'expliquer avec eux, et tout s'arrange à merveille. Notre langue, nous la parlons ; le catholicisme jouit ici de toutes les libertés. Oh ! avant de posséder ces franchises civiles et religieuses, il y a bien eu quelques tiraillements. Les Canadiens ont dû lutter. Honneur à eux ! Mais honneur aussi à l'Angleterre, qui leur a accordé tout ce qu'ils demandaient ! Il faut donc être loyaliste à son égard, car elle nous protèges et favorisés ; elle nous marquera encore dans l'avenir des attentions maternelles. Coloniaux nous sommes, à l'ombre du drapeau de la libre Albion. Et pourquoi cet état ne serait-il pas définitif ? Quelle raison avons-nous d'en sortir ? Un décret providentiel a uni nos destinées à celles de l'Angleterre. Qu'avons-nous à souhaiter de mieux que cela ? — Je viens de résumer l'esprit dans lequel M. Chapais a composé son *Histoire du Canada*, et les conclusions auxquelles aboutit le fameux prin-

cipe qu'il a posé. Les évènements le gênent bien un peu dans sa démonstration ; et ce n'est pas sans difficultés qu'il peut concilier sa thèse avec les brutales réalités que présente le spectacle de notre vie nationale, aux prises avec le vainqueur. Mais il a tant d'art, tant d'habileté, une conviction si ferme, qu'il débrouille les problèmes, et finit toujours par les plier, tant bien que mal, à ses idées directrices et préconçues. C'est de la haute histoire bureaucratique et officielle. Elle plaît beaucoup aux impérialisants d'hier ou d'aujourd'hui. M. Chapais n'a en vue que la vérité ; son oeuvre dénote les plus consciencieuses recherches ; il est la probité même, et nous ne l'accuserons pas de faire le courtisan. Seulement si, à tous ses mérites incontestables comme historien, il joignait celui de ne pas enfermer les contingences dans un cadre artificiel et fragile, et de ne pas les modeler à l'encontre de la nature des choses, la valeur de son travail ne serait pas altérée par une sorte de vice qui en rend certaines parties caduques et inquiétantes, et, pour tout dire, presque enfantines. Le cours d'*Histoire du Canada*, de M. Thomas Chapais, est une excellente école à former de loyaux sujets à l'Empire. Elle concourt abondamment aux vues de cet ordre soi-disant providentiel, imaginé par l'auteur pour le besoin de sa cause, et la satisfaction de ses idées ultra-conservatrices.

II

C'est un bien autre son, le son même de la vérité, qu'exhalent les oeuvres de l'historien au-

quel nous aurons le plaisir de consacrer la seconde partie de notre diptyque. Parlons d'abord de sa formation.

M. l'abbé Lionel Groulx est né au rang des chenaux, paroisse de Vaudreuil, en 1878. Il est de forte souche paysanne. Sa lignée a des attaches profondes avec la terre canadienne, son ancêtre, Jean Grou, étant venu de France au Canada dès 1670. Ce Jean Grou appartient à notre histoire, à ces années merveilleuses que Ferland appelle si bien « nos temps héroïques. » Il fit partie, en effet, de ce corps de vingt-cinq hommes, organisé à la hâte par le sieur Colombet, et qui vint « se poster au bord du fleuve, » vers la Pointe-aux-Trembles, pour tâcher de « couper la route à cent Iroquois payant vers Québec, où Phipps allait paraître. » « La lutte fût âpre » ; un « corps à corps s'engagea en plein bois. » « Trente Iroquoi sont tués ou assommés. » Des hommes de Colombet, « quinze restent sur la place ou sont faits prisonniers. » Mais ils ont arrêté « une partie de l'invasion et ont sauvé les soldats de Frontenac d'une attaque en plein dos. » Jean Grou fut au nombre des prisonniers. « Et il eut l'honneur d'être brûlé quelques jours plus tard dans le village des Onneyouths. »¹ Ainsi, l'ancêtre de M. Groulx subit le supplice du feu, de la main des sauvages que les anglais avaient soudoyés pour les mener à l'attaque contre la Nouvelle-France. Il n'est pas du tout indifférent de savoir que cet historien compte parmi ses ascendants un héros

¹ L. Groulx, *Chez nos ancêtres*. II, p. 48-9.

authentique. Cela nous explique bien des choses. Il nous est précieux de connaître cet acte de famille. Quand on étudie un auteur, d'apprendre qu'il a de la race, c'est un détail qui éclaire. Vous vous rappelez ce que disait Mirabeau, dans la plus fameuse peut-être de ses envolées : « Ainsi périt le dernier des gracques de main des patriciens ; mais atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs ; et de cette poussière naquit Marius . . . » Ainsi périt, un soir de juillet 1690, sur un bûcher allumé par la haine anti-française, le premier des Grou, Jean, qui s'était sacrifié pour sauver son pays. Sa poussière magnifique, dispersée par le vent de la forêt, devait renaître en un lointain petit-fils, qui se souviendrait toujours que le patriotisme de l'ancêtre fut consacré par le baptême du feu.

Dans un autre ordre, nous trouvons intéressant de savoir que la campagne où notre historien a vu le jour est l'une des plus belles de la province. Le milieu physique n'est pas sans influence sur l'esprit. L'homme est un être très-curieusement organisé. La nature d'une intelligence porte l'empreinte du berceau purement matériel où elle s'est éclosée. Aussi, les montagnards ont des dispositions spirituelles différentes de celles des gens nés en pays de plaine. Il est assez rare de trouver une originalité réelle chez celui qui, en s'éveillant à la vie, n'a pu reposer ses yeux sur aucun relief. Il semble que les paysages mornes et plats engendrent des âmes chez qui il n'y aura non plus rien

de saillant ; tandis que les horizons fortement caractérisés modèlent en quelque sorte à leur image les cerveaux qui s'épanouissent dans leur cadre. Il ne faudrait pas sans doute pousser trop loin cette donnée basée sur l'observation. C'est cependant comme une loi qui s'applique assez généralement, et cela suffit pour lui reconnaître quelque valeur scientifique. Or, la campagne de Vaudreuil, petite patrie de M. Groulx, est faite à souhait pour le plaisir des yeux : elle est harmonieuse et grande, intime et variée, avec de vastes échappées pour le rêve. Tous les accidents de la nature sont comme réunis là pour composer un tableau séduisant : des prairies molles qui aboutissent à un lac au nom évocateur ; des îles ; à l'arrière-plan, ces deux montagnes dont le profil se mire dans la vasque profonde qui tient d'elles son appellation, traçant un demi-cercle majestueux et sombre autour des flots agités, car la rivière Ottawa se déverse dans cet abîme. L'Ottawa, c'est-à-dire le Long-Sault, qui murmure éternellement l'un de nos souvenirs les plus chers, l'exploit immortel de Dollard et de ses compagnons. L'écho de cette épopée a dû parvenir très tôt aux oreilles de l'enfant : celui-ci était si bien placé pour le recueillir. Il s'est fait le chanteur et l'historien de ce sublime épisode. Ce n'est pas pour rien que la providence avait mis son berceau tout près de l'endroit où il s'était accompli. Il y a vu comme un appel à faire revivre un nom et un acte qui s'effaçaient de notre mémoire. Et si Dollard a son monument là-bas et ici, si sa

figure, comme un symbole national, réveille désormais nos énergies, nous invitant à lutter jusqu'au bout pour la défense de notre langue, n'est-ce pas en grande partie à l'abbé Groulx que cela est dû ? Quant aux qualités de son esprit, elles sont comme le reflet de la nature au milieu de laquelle il a grandi : un fonds solide et riche comme la bonne terre maternelle, de la largeur dans les aperçus, de la pénétration dans le jugement, une imagination qui sait voler très haut, mais qui garde dans ses élans une parfaite correction de contour, des idées toujours claires et palpitantes comme ces flots sur lesquels ont erré ses premiers regards, de la variété et de l'équilibre dans les dons. C'est chez les frères qu'il a fait ses primaires. Je suis presque tenté de regretter qu'il n'ait pas fréquenté l'une de ces petites écoles de campagne, au bord de quelque rang, humbles et charmants asiles, où tant de petits de chez nous vont apprendre l'A-B-C. Je ne dis, certes, pas de mal de nos collègues de frères. J'y ai puisé moi-même ma première éducation ; je leur garde une gratitude infinie. Je veux seulement noter ceci que, bien supérieurs aux petites écoles au point de vue de l'enseignement, ils n'en ont pas cependant le charme et le pittoresque ; ils ont quelque chose de plus prosaïque. La discipline y est plus sévère que là où c'est la petite maîtresse qui gouverne seule son troupeau d'enfants. La vie qu'on y mène ne se grave pas dans le souvenir en traits tendres. Tandis que les années passées à la petite école, au bord d'une route poudreuse, à la lisière des

champs, non loin de la grande-croix, comme on doit aimer se rappeler cela ! Il devait y avoir de ces écoles, au rang du Bois-Vert ou au rang du Crochet ? Si le petit Groulx y fût allé, quelle bonne aubaine pour le futur auteur des *Rapail-lages* ! Comme il en eût évoqué au naturel la grâce simple. Et, puisque je viens de mentionner les *Rapail-lages*, à défaut de souvenirs personnels de la petite école — car *Une leçon de Patriotisme* n'est pas une scène vécue, mais c'est une scène reconstituée d'après le récit d'un autre, et cela n'a plus la même saveur ; — cet ouvrage est tout plein de choses vues et senties. François Coppée a mis à l'un de ses livres de poèmes ce titre : *Toute une jeunesse. Les Rapail-lages*, c'est toute une enfance, une enfance à la campagne. Ce sont de bien jolis contes, et qui fleurent le terroir, qui sont tout imprégnés des parfums du sol. Je crois que l'on a trop vanté le *Chez nous* d'Adjutor Rivard. Je ne conteste pas la valeur artistique de ces récits. Je trouve précisément qu'ils ont trop d'art—trop d'artifice, si vous aimez mieux. Rivard est un citadin ; il a passé par nos campagnes ; il n'y a pas eu ses racines. Il parle très-bien de ce qu'il a vu. *Le Poêle à deux ponts, le Ber, L'heure des vaches, la Grande Charrette*, cela est très-bien, ce sont thèmes à beaux effets ; mais, je ne sais quoi me dit qu'il y a beaucoup de convention dans tout cela. Tandis que l'accent des *Rapail-lages* ne trompe pas, c'est l'accent terrien. Un art admirable aussi enveloppe ces évocations, mais le motif n'est pas extérieur à l'écrivain ; celui-ci le

tire de sa mémoire primitive, et le transpose pour la postérité. Une certaine idéalisation s'imposait dans le rappel de ces frais souvenirs. Comment pourrait-il y avoir de l'art sans cela ? La mémoire de l'écrivain est un prisme à travers lequel la réalité subit comme une métamorphose. Mais l'idéalisation est ici dosée dans une mesure presque toujours exacte ; elle se joue autour de l'observation vraie, de l'impression aiguë, de l'espèglerie enfantine, non pour les déformer, mais pour les fixer, pour les cristalliser. Faut-il choisir parmi ces fines notations, où revit une âme d'enfant très-attentive aux spectacles de la nature, et pour qui les travaux des champs, les jeux rustiques et divins ont une poésie éternelle, — une âme qui déjà rêvait aux étoiles ? Alors, comme dirait cet anglais, j'avoue avoir une *débilité* pour le récit qui s'intitule : *L'herbe écartante*.

En 1891, alors qu'il avait entre douze et treize ans, le jeune Groulx entra au séminaire de Sainte-Thérèse, pour y faire ses études classiques. L'internat, surtout pour l'enfant qui a vécu de la libre vie des champs, apparaît d'abord sous des couleurs plutôt tristes. Les murs d'un collège paraissent bien étroits à l'oeil habitué aux larges horizons ; quand on aimait à courir dans les blés, ou à atteler la jument grise pour une commission au village, se voir tout-à-coup enfermé et soumis à des exercices dont la régularité est inflexible, cause une sensation douloureuse. Je soupçonne que l'enfant, l'automne où il fut mis comme pensionnaire, a dû avoir sa crise de nostalgie, au

cours de laquelle la ferme paternelle, avec tous ses *agres* et tout son *roulant*, les jardins, les bois, le lac, les montagnes, tout cela se présentait à son imagination encore plus beau que nature, dans une lumière mélancolique. Le travail est un excellent dérivatif à l'ennui. Il chercha tout de suite dans le labeur le remède à ce vague à l'âme qui est si subtil et si périlleux. Au reste, il était très-conscientieux. Le devoir lui commandait de s'appliquer : il s'appliqua. Ses parents faisaient des sacrifices pour lui procurer le bienfait d'une éducation supérieure. Allait-il, par apathie, par caprice, tromper leur attente ? Il aimait l'étude, d'ailleurs. Il avait déjà lu pas mal. Un roman canadien, le chevalier de Bienville, par Marmette, avait fait ses délices. Le souvenir de ce héros lui trottait dans la tête. Et donc, il se jeta dans l'étude. « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, » dit l'évangile. Et dans une classe, il y a bien des places, de la première à la dernière. Le jeune Groulx se dit que la meilleure était encore la première : il la prit, et, qui mieux est, la garda tout le temps de son cours. Il fut premier en toutes ses classes et dans toutes les matières. C'est un phénomène assez rare, et qui prouve combien nous avons raison de dire plus haut que ses facultés frappaient par leur équilibre. Les cerveaux complets ne sont pas si communs que l'on pense. Le plus souvent, une faculté domine au détriment d'une autre. L'on dira d'une personne dont le beau caractère sera cependant déparé par bien des petits côtés : elle a les dé-

fauts de ses qualités. Dans l'ordre des intelligences, il y en a qui ont ainsi les défauts de leurs qualités, et ces défauts sont des lacunes absolues, comme des inaptitudes à comprendre et à s'assimiler tel genre de connaissances. Et cela frappe d'autant plus que souvent ces lacunes existent parallèlement à des dons éminents. Dans le même esprit règneront des rayons et des ombres, et celles-ci paraîtront d'autant plus épaisses que les clartés voisines auront plus d'éclat. Ainsi, tel élève sera très-fort dans les langues, qui se reconnaîtra stérile devant une composition à faire, et pour qui les classes de belles-lettres seront sans charme. Tel autre qui aura fait des narrations exquises sera incapable d'organiser un discours. Ou encore celui-ci, qui paraissait obtus et fermé, se réveillera tout-à-coup brillant mathématicien, algébriste extraordinaire, franchissant d'un coup le *pont-aux-ânes*. Lionel Groulx fût supérieur dans toutes les branches ; il s'inscrivit bon premier à toutes les étapes du cours classique. Il est permis toutefois d'avoir ses préférences, après que l'on a satisfait, avec succès à peu près égal, à toutes les exigences d'un programme, et qu'à force de talent et d'application impartiale, l'on a concilié le latin avec le grec, l'éloquence avec les chiffres, la logique avec les cornues du professeur de chimie. J'oubliais de dire que l'anglais seul pouvait peut-être se plaindre d'avoir été un peu négligé par le brillant élève. C'est d'ailleurs le cas général. Et vraiment, cela est parfaitement compréhensible. L'anglais est si pauvre, si dur, si matériel ! Par-

mi les belles langues classiques, il fait l'effet d'un intrus ; l'on ne s'explique guère sa présence en si bonne compagnie. A côté de Cicéron et de Démosthènes, d'Homère et de Virgile, de Bossuet et de Racine, non, il ne paie pas de mine. On l'oublie, et c'est tout naturel ; on lui jette quelques miettes de son temps, et c'est tout ce qu'il mérite. Les préférences du jeune Groulx, on le devine, étaient pour la littérature et pour l'histoire, l'histoire du Canada tout particulièrement. Déjà se dessinait l'emprise que notre passé allait mettre sur son âme. Comme ecclésiastique et comme prêtre, M. Groulx fut professeur au collège de Valleyfield. Il y enseigna tour à tour les langues, les belles-lettres, la rhétorique et l'histoire. Ce fut le second stage de sa formation. Pour quelques-uns, hélas ! le professorat est un terme, en ce sens qu'ils s'y encroûtent dans leur petite spécialité. Pour les esprits d'élite, il est un acheminement vers des sphères toujours plus lumineuses, un moyen de développement intellectuel continu. Interrompue par un séjour de trois années en Europe, années d'études passées à Rome et à Fribourg, complétées par des voyages d'observation, sa carrière professorale, dans cet établissement d'instruction secondaire, reprit en 1906 pour durer jusqu'en 1915. L'abbé Groulx était revenu d'Europe plus canadien que jamais. Certes, il avait acquis beaucoup en fréquentant les universités de là-bas ; il s'était particulièrement initié à des méthodes de travail plus sûres et plus directes. Son séjour en France et à Paris, dans cette

atmosphère qui, selon le mot de Mgr. Freppel, « charrie des idées », lui avait été infiniment profitable. Mais il avait échappé à ce déracinement moral qui affecte un trop grand nombre de ceux qui vont étudier en Europe. « L'idéal, me disait un jour un romancier français doublé d'un capitaine de vaisseau, l'idéal, pour un homme d'art, ce n'est pas de demeurer à Paris tout le temps, c'est d'y venir. Quand on s'y fixe, l'air de Paris finit par vous intoxiquer. » Notre abbé ne se laissa pas prendre à cette dangereuse intoxication. Un peu comme ces peintres de chez nous qui vont puiser dans les ateliers des maîtres parisiens une technique rare qu'ils mettent ensuite au service de nos paysages et de nos scènes de genre, il voulut faire bénéficier ses élèves d'abord de la culture intensive qu'il s'était donnée au pied des chaires européennes. Il fut un maître comme le collège de Valleyfield n'en avait jamais eu, et comme peu de nos petits séminaires peuvent se vanter d'en avoir connu de semblables, d'aussi ouverts aux grands courants des idées générales, d'aussi aptes à deviner l'espèce de formation requise par les besoins spéciaux de notre état social. Car il ne se confinait pas dans l'explication claire et compétente des matières qui faisaient l'objet de son cours, mais à l'exemple des philosophes antiques, il ne séparait pas l'instruction précise de l'éducation plus ample; il aiguillonnait l'esprit des jeunes gens, il cherchait à les faire penser, il les mettait en face de la situation qui les attendait plus tard, il les préparait à l'avenir. Les quelques années qu'il

occupa, en ce collège, la chaire de rhétorique, furent fécondes, non pas seulement au point de vue strictement professoral, mais à celui de la large action intellectuelle qu'il exerça sur toute cette jeunesse inexpérimentée et généreuse. M. Groulx s'avéra dès lors avec cette physionomie dont les traits devaient s'accroître à mesure qu'il avancerait dans la carrière. Il est à la fois homme d'étude et homme d'action ; il a un tempérament de chef. Il n'a jamais posé à l'impassible parnassien réfugié dans sa tour d'ivoire, satisfait pourvu qu'il ait arrondi de belles phrases et inventé des formules subtiles ; il n'a rien du dilettante qui s'enivre de ses propres vocables, hautement indifférent à la marche du monde autour de lui. Ses pensées tendent à l'action ; il croirait déroger à la vocation d'écrivain en la bornant au rôle de simple amuseur. Sa parole et sa plume ont un but positif et pratique. Dans la sphère de son collège, il se montrait déjà découvreur de talents, incitateur d'énergies morales, encourageant les initiatives. Son premier grand ouvrage, *Une croisade d'Adolescents*, paru en 1912, nous révèle discrètement les résultats de l'ébranlement que sa pensée et son influence avaient produit sur cette jeunesse étudiante qui ne demande, en s'ouvrant à la vie, qu'à être orientée vers les cîmes, terre riche qui n'appelle que des mains expertes et une semence choisie pour donner au centuple. L'auteur s'efface derrière tous ceux qu'il met en scène, dont il analyse les aspirations, dont il esquisse le caractère et les tendances. Certes, le

jardinier avait affaire à des âmes pleines de ressources. Mais n'est-ce pas son intervention, ses soins de tous les jours, qui ont fait jaillir du sol ces qualités latentes ? Sans lui, tout fut demeuré caché et perdu. La morale de ce livre, qui est un très-beau livre, c'est que la jeunesse canadienne a reçu les plus beaux dons. Que si ces fleurs ne vont pas toujours jusqu'au fruit, que si cet admirable printemps ne connaît pas toujours la maturité des abondantes moissons, si les espérances qu'il fait concevoir ne se changent pas toujours en réalités, oh ! je veux bien en rendre la jeunesse elle-même en partie responsable. Mais je ne serais pas prêt à affirmer que cette demi-banqueroute est due à elle seule. Il y a quelque part dans les livres Saints de l'Ancien-Testament, un passage, repris par Notre Seigneur dans le Nouveau, et que je ne lis jamais sans me sentir profondément ému : ces brebis qui errent sur les montagnes comme si elles n'avaient pas de pasteurs, *quasi oves non habentes pastorem*. Le prophète a eu cette vision désolante, et il en a gémi, et sa plainte a traversé les siècles. Des pasteurs d'âmes, ou, si vous voulez, des conducteurs d'intelligences juvéniles, des éducateurs dans toute l'acception de ce mot, des hommes qui soient autre chose que des dispensateurs brevetés de grec et de latin, de rhétorique et de philosophie, des professeurs qui soient aussi des éclaireurs et des guides, qui soient surtout cela, des formateurs de l'esprit, des directeurs de la pensée, voilà ce qu'il nous faut si nous voulons enrayer la déroute des intelligences, empêcher

que les forces vives de la nation ne dégénèrent, et, comme des sources inutiles, n'aillent se perdre dans les sables.

J'ai noté qu'à Valleyfield déjà l'abbé Groulx s'était occupé activement d'Histoire du Canada. Il y a même eu, à ce propos, un échange de lettres ouvertes entre lui et le plus éminent de nos publicistes. Une phrase, dans un article de ce dernier, avait donné à entendre que notre enseignement secondaire, sur ce point essentiel, présentait des lacunes. Le jeune professeur en prit occasion pour établir la place qu'il avait faite, au contraire, à notre histoire, dans son programme, ainsi que les linéaments de sa philosophie historique. Nous croyons savoir que l'abbé Groulx a rédigé *ad usum Delphini*, ainsi que l'on disait dans le siècle des grands éducateurs, tout un manuel de l'Histoire du Canada, résumé synthétique des travaux antérieurs, où il y a des discussions serrées de certaines opinions, et où déjà perce l'esprit selon lequel il allait aborder, sur un plus vaste théâtre, l'étude de notre passé. L'on comprend, en effet, que l'Université Laval, déjà travaillée par ce souci très-légitime d'indépendance qui devait la muer en Université de Montréal, désireuse aussi de s'assurer les services d'un maître qui pouvait ajouter plus de lustre à son enseignement, et ainsi aider à sa transformation prochaine en grande université autonome, reconnaissant d'autre part combien il était urgent de compléter sa faculté des lettres par un cours d'Histoire du Canada, ait pensé à nommer M. l'abbé Groulx titulaire de la

chaire nouvelle qu'elle fondait. Il est des circonstances où les métropoles ont des droits qu'il faut respecter. Montréal avait le droit d'arracher à son collègue ce jeune professeur; celui-ci avait le devoir d'accepter une invitation dans laquelle il voyait moins un honneur qu'une mission de dévouement à son pays. Ainsi fût fait en 1915. Et alors commencèrent des leçons, qui se sont continuées depuis, et qui ont marqué fortement de leur empreinte chaque année académique. En 1915-16, leçons sur nos *Luttes Constitutionnelles*; puis, leçons sur les *Origines de la Confédération Canadienne*, sur *La naissance d'une race*, sur les *Lendemain de Conquête*, et enfin les leçons de cette année sur ce thème général : *Vers l'Emancipation*. Ces deux dernières séries nous portent de 1760 à 1774.

L'on a vu quelle belle formation, générale et spéciale, M. l'abbé Groulx avait reçu et s'était donné, quelle préparation il apportait à traiter de la grande histoire. En plus de sa culture littéraire et scientifique, il abordait ce domaine avec un esprit absolument libre de préjugés de partis ou de castes, il se lançait dans ce vaste champ avec des yeux vierges, sans autre souci que de contempler les faits dans leur nudité, de les dépouiller de leur enveloppe pour en saisir l'âme profonde, bien décidé d'ailleurs à dire tout haut l'impression qu'ils lui feraient. Examinons maintenant les réalisations qu'il a déjà exécutées en cet ordre. Son premier ouvrage est donc intitulé : *Nos luttes constitutionnelles*. Ce sont des thèses histo-

riques. La première est un exposé de la constitution de l'Angleterre et de l'état politique du Canada en 1791. C'est la plus aride; c'est un récit étroitement basé sur la réalité. Puis viennent la question des subsides, la responsabilité ministérielle, la liberté scolaire, les droits du français. Les deux dernières sont un peu plus considérables que les précédentes, elles sont sensiblement plus belles : ainsi le voulait la nature du sujet débattu. Elles ont chacune un très-grand mérite, étant solidement charpentées, présentant une ordonnance claire. L'auteur a travaillé d'après les sources. Les devanciers peuvent être utilisés. Cela est reçu. Mais, si l'historien ne doit pas avoir la rage de l'inédit, il doit du moins en avoir le respect, sinon le culte. L'on écrit pour projeter des lumières nouvelles sur le passé. Et comment le faire, si l'on se contente d'agiter les vieux flambeaux ? Force est de fouiller les archives à son tour, de remuer la cendre morte des documents, pour en tirer des clartés qui s'accorderont avec ce que l'on sait déjà ou le contrediront : que la conclusion soit nouvelle ou qu'elle ne fasse que confirmer une vérité déjà acquise, elle reposera sur des motifs sérieux, inébranlables peut-être, elle s'appuiera sur des découvertes. M. Groulx est donc remonté aux sources. Ce qu'elles lui ont révélé corrobore une sorte d'intuition qui s'était fait jour dans une phrase de son ouvrage : *Une croisade d'adolescents*, et qui se lit comme suit : « Le grand fait de notre histoire, celui qui la domine et l'explique, n'est rien d'autre qu'une lutte continuelle et hé-

roïque pour la survivance.»¹ Et voilà que de longs entretiens avec les documents les plus authentiques, des recherches minutieuses lui donnaient raison. Où que l'on regarde, de quelque côté que l'on se tourne, soit que l'on envisage la vie parlementaire, ou l'école, ou la langue, les libertés que nous avons à ces divers égards, nous les avons conquises, chèrement achetées ; loin de nous avoir été gracieusement concédées, nous les avons arrachées à la Métropole. Elles sont, au reste, toujours menacées, sinon abolies, sur un point ou sur l'autre de notre vaste territoire. La grande originalité de ce premier livre de notre historien, c'est que nous le voyons déjà en possession de ce que j'appellerai sa doctrine historique, une doctrine sortie des faits comme une fleur sort de sa tige, doctrine qui ira se développant et s'amplifiant dans ses ouvrages postérieurs, recevant toujours, des réalités impartialement observées, des confirmations plus positives. Ce cher M. Chapais a un jour parlé du « miracle canadien. » Qu'est-ce donc qu'il a voulu dire ? Et comment concilier cette parole avec l'interprétation indulgente de documents et d'attitudes manifestement défavorables à notre cause ? S'il y a eu miracle, c'est donc que notre survivance s'est opérée dans des conditions qui devaient plutôt amener sa ruine, selon le cours ordinaire des choses. Autrement, il y aurait contradiction dans les termes. La merveille vient de ce que refoulée, combattue, humiliée dans ses aspirations les plus naturelles,

¹ P. 162.

dans ses droits les plus inaliénables, par le vainqueur, notre race, à force d'énergie, d'endurance, de ténacité, de revendication, a su, non-seulement se maintenir, mais encore conquérir ses libertés. L'Angleterre n'a, certes, pas de quoi se glorifier de ce miracle-là. Elle n'y a été pour rien. Elle a dû céder à des impondérables qui ont exercé, sur sa volonté de fer, une irrésistible pression. Voilà la leçon de notre histoire, leçon que l'abbé Groulx dégage avec netteté de sa première confrontation avec les sources. Au sujet de la facture de *Nos Lutttes Constitutionnelles*, le ton, dans les deux dernières leçons surtout, est trop oratoire ; c'est l'allure, l'envolée, la période sonore du grand discours ; il serait même possible de trouver, par ci par là, des couplets de bravoure. La langue est bonne, extrêmement française, harmonieuse ; mais elle manque de la simplicité, de la sobriété, de la concision, qui doivent caractériser la leçon universitaire. Celle-ci ne veut pas d'apparats ; elle a horreur de la grandiloquence. Cela ne veut pas dire qu'elle soit exclusive de chaleur, d'émotion, de couleur même. Mais c'est une chaleur qui lui est propre, qui ressemble un peu à celle que des gens très-cultivés mettent dans leur conversation, une émotion concentrée et sourde, qui fuit les grands effets ; en fait de couleur, elle aime surtout les nuances, les fines demi-teintes. Ces petites taches qui venaient de l'inexpérience du genre, et aussi du fait que l'historien se souvenait encore trop du professeur de rhétorique, se feront de plus en plus rares dans les leçons

subséquentes, et finiront par disparaître. Dans ses cours de cette année, je n'en ai plus vu trace. « Le bon discours, a dit Fénelon, est celui duquel on ne peut rien ôter sans trancher en quelque sorte dans le vif. » Les premières leçons de M. Groulx avaient quelques ornements superflus. Les dernières sont d'une élégance dépouillée ; elles ont le tour précis, ferme. La richesse du style s'enveloppe de tons discrets, voile son abondance. C'est la tenue aristocratique.

Sans avoir de prétention à l'oeuvre définitive, les leçons sur la *Confédération Canadienne* constituent une contribution des plus importantes à l'histoire des origines de cette forme politique. Genèse du projet, tractations auxquelles il a donné lieu ; puis le *status* que son adoption a fait aux minorités, et enfin une vaste synthèse où le nouveau régime est examiné sous tous ses aspects, et jusque dans ses répercussions : tel est le fond de cet ouvrage. L'ensemble de cet examen rétrospectif laisse l'impression vive qu'aucun des hommes que nous appelons les « Pères de la Confédération » ne fut hors de pair. On en a coulé quelques-uns dans du bronze ; et l'on voit ici même, à Montréal, l'un d'entre eux survolé par une gloire qui a du moins le tort d'être si large et si déployée qu'elle attire tout le regard, laissant dans l'ombre ce qui est censé être le personnage central de ce monument. Et comment des hommes qui appartenaient à l'humanité moyenne eussent-ils pu faire une oeuvre véritablement auguste et définitive ? L'on est quelque peu surpris qu'ils

n'aient pas pensé à faire entrer en ligne de compte dans leurs calculs, comme éventualité plus ou moins prochaine, la disposition dans laquelle l'Angleterre d'alors paraissait être d'accorder un jour au Canada son indépendance ? Pourquoi n'ont-ils pas profité de cette velléité, en la forçant de s'accroître par l'adoption d'un principe dont l'indépendance eut été la conséquence naturelle et en quelque sorte obligée ? Et ce vieux renard de John A. Mac. Donald, qui avait plus d'un tour dans son sac, est campé dans une attitude qui ne relève pas sa mémoire. Son jeu à l'égard de Cartier, dévoilé par l'historien, et confirmé par des lettres d'Horace Archambault et de M. Antonio Perrault, relatant des souvenirs de famille dont l'authenticité est incontestable, a été d'une diplomatie douteuse, qu'un Machiavel lui-même n'aurait que médiocrement goûtée. Elle n'avait pas le mérite de s'être vêtue d'esprit de finesse. C'était un simple coup de jarnac. L'idée qui ressort de l'application cinquantenaire de cette forme politique, c'est qu'elle a vieilli, qu'elle a fait son temps, que son prolongement indéfini ne pourrait plus être que nocif. Il y a ceci à la charge de ce régime, et cela est formidable : au lieu de contribuer largement à notre émancipation, de nous faire faire l'apprentissage de la liberté, suprême ambition d'un peuple qui a dans les veines autre chose que du sang de navets, il a resserré plus étroitement les liens qui nous unissent à la Grande-Bretagne. Il avait donc un vice originel, puisqu'il a, sinon produit, du moins autorisé ce

qui est, aux yeux de tout penseur, une régression manifeste ? Ou alors, ses rouages sont tellement usés qu'ils sont désormais incapables de réaction vitale ? Et vous savez ce que l'on fait d'ordinaire d'une machine qui a trop servi. M. l'abbé Groulx a failli être écharpé pour avoir énoncé, dans cet ouvrage, des opinions qui lui semblaient émaner de la substance des faits, considérés à la lumière de la raison. Il ne s'en porte pas plus mal. Cette explosion de zèle intempestif, de la part de certains, prouve une chose, à savoir, combien il est difficile de dire la vérité à un peuple si profondément encroûté encore dans l'esprit de parti, et combien le colonialisme a déformé notre âme !

De la Confédération, l'historien, franchissant d'un bond les étapes du passé, est remonté jusqu'à nos origines françaises. Je soupçonne qu'il voulait se donner un peu d'air, l'atmosphère dans laquelle il avait respiré depuis deux ans n'étant pas précisément de celles qui dilatent un coeur sincèrement patriotique. L'ouvrage issu de ses méditations, en cette année 1918-19, et qui a pour titre : *La Naissance d'une race*, est, jusqu'à date, le chef-d'oeuvre de M. l'abbé Groulx, et l'une des plus hautes réalisations de notre littérature historique. Nous n'avions encore rien de pareil. Il y a bien, dans Garneau et dans Ferland, ce thème, mais à l'état de simple indication. Si la conception essentielle de la donnée sur laquelle repose tout l'ouvrage n'appartient peut-être pas en propre à l'abbé Groulx, il a eu, sur tous ses devanciers, cet avantage de la capter, d'en voir toute

la fécondité, de l'organiser, de la pousser jusqu'à ses limites, d'en exprimer toute la saveur, d'en cueillir tout le fruit. Le jaillissement d'idées fortes que présente ce livre emprunte une forme souvent ailée et chantante, prose de poète qui serait un savant, nombreuse et rythmée, entraînante comme un flot, claire autant qu'un rayon, déroulant ses périodes avec toute la majesté, la mesure, la grâce, de la langue classique. Ce n'est guère qu'en un endroit que j'ai relevé un morceau plutôt fait pour la tribune, et je l'ai signalé dans un article de l'*Action française*. Tout l'ensemble est, seulement comme facture, d'une puissante, grave, lumineuse, fine beauté. L'idée-mère est celle-ci : la France essaime sur nos bords ; les colons, en nombres divers, viennent d'à peu près toutes ses provinces. Il y a là des statistiques d'une rare précision. L'on n'invente pas en ces matières. Ce travail de supputation, ingrat et nécessaire, s'appuie sur des recherches sûres. Diverses questions sont passées en revue et discutées : celle du choix qui a présidé à ces envois humains, celle du prétendu métissage, entr'autres. Et à ce propos, l'on pourrait chicaner l'auteur pour avoir inséré une boutade de Maurice Barrès : cela était sans importance. Il faut laisser ces grotesques fantaisies aux colonnes de journaux. Et je risque une hypothèse : admettant comme prouvé que notre sang est bien français, et pur de tout alliage, du moins dans l'ensemble, si des unions de français avec les indiens, les indigènes, se fussent produites, d'une façon générale et réguli-

rement, est-ce que cela eût été un déshonneur ? Et qui sait si la race qui fût sortie de ce croisement n'eût pas été une grande race ? Il y a eu, chez nous, des cas particuliers d'alliances semblables. Les types qui en ont germé sont parmi les plus beaux que nous ayons eus : Mgr. Laflèche, par exemple, et Adolphe Chapleau. Savez-vous bien que ces exceptions ouvrent des perspectives qui donnent à penser ? Charles Maurras, parlant du génie latin, qui est créateur, et l'opposant au génie anglo-saxon, qui est destructeur, mentionne, comme illustration intéressante et instructive des vertus particulières aux races latines, la formation du type sud-américain, composé de sang espagnol et indien, très-beau et très-prometteur spécimen d'humanité. Chez nous, le type primitif français recevra, seulement du dehors et non du dedans, un façonnement qui le rendra sensiblement différent des sources auxquelles il aura puisé sa vie. Ce façonnement lui viendra de l'ambiance physique, sociale et politique, religieuse, qui entourera son évolution lente. Mais si profondément que cette ambiance l'atteigne, et quelque influence qu'elle exerce sur lui, comme elle doit être rangée, après tout, parmi les forces extrinsèques, il est évident que le changement qu'elle opérera dans la matière ethnique qui lui est soumise ne sera jamais total et essentiel, que ce ne sera jamais qu'une affaire de modalités. Ce ne sera jamais un type humain nouveau qui surgira, ni une création originale, comme en sud-Amérique ou au Mexique, mais une transforma-

tion qui gardera toujours un caractère superficiel. Et peut-être qu'ici l'historien outre, exagère un peu la vertu de modelage que peuvent avoir les énergies matérielles et morales qu'il met en jeu. Si puissantes qu'elles soient, peuvent-elles arriver à former une race nouvelle, au sens propre et absolu du mot ? Après deux chapitres consacrés à l'établissement de ce type qu'il accompagne ainsi dans son évolution, — et cet établissement achève, selon l'auteur, de le caractériser, de lui donner l'empreinte dernière, et, comme on dit en style d'atelier, le dernier coup de pince, alors la statue sort du moule, et c'est notre image même, la race canadienne. Certains côtés de cette thèse peuvent appeler des réserves. Elle est cependant vraie dans son fond, et menée selon une méthode moderne qui en fait un modèle d'ouvrage historique, et je le répète, superbement écrite.

Depuis deux ans, l'abbé Groulx étudie le Canada à partir de la conquête anglaise. *Lendemain de conquête* est consacré aux six premières années qui ont suivi ce changement de domination ; et c'est à savoir qu'il examine notre situation, au moment où s'effectua ce brusque et complet revirement de nos destinées ; la politique du vainqueur ; les tribunaux de l'occupation militaire ; la question religieuse ; puis notre état général après ce cycle assez court, mais si inquiétant, si incertain, si mouvementé. Ses leçons de cette année ont porté sur les tendances secrètes et avouées du nouveau régime ; notre cause aux mains des juristes ; notre cause au

Parlement ; l'acte de Québec, sa teneur et ses causes ; et finalement, une fresque où revit le Canada de 1774.

Notre historien est trop prudent, trop averti, trop judicieux, pour envisager la conquête anglaise sous l'angle doctrinal auquel M. Thomas Chapais s'est placé, pour faire de l'histoire en théologien directement informé des intentions de la Providence. Les théologiens véritables apportent à la discussion de ces graves problèmes une mesure et une discrétion singulières, que ne connaissent pas toujours les docteurs laïques. Joseph de Maistre, qui est entré souvent sur ce terrain réservé, y a parfois erré à l'aventure. Gare aux profanes qui veulent toucher à l'arche ! Il y faut des mains consacrées. M. Groulx, théologien, n'a pas été tenté du tout d'affirmer que notre changement d'allégeance fût voulu par un « décret providentiel. » Son sens de l'histoire eût suffi du reste à l'empêcher d'énoncer un tel principe, dont la démonstration reste à faire, car la cause, même après le plaidoyer de M. Chapais, est encore pendante. Tout ce que notre historien pense de la question est ceci : la conquête anglaise est une contingence dont tout ce que l'on peut dire est qu'elle a été permise par la Providence. Je sais bien que l'on apporte, pour soutenir qu'elle fût un bien positif, l'argument classique suivant : nous avons été préservés, par là, des contre-coups de la Révolution Française. C'est là une vieille balançoire qui a pu servir à amuser nos cerveaux d'enfants, mais qui a cessé de nous méduser.

D'abord, un remarquable historien a prétendu que ce fut la perte de l'empire colonial américain qui fut la cause principale de la Révolution. Si le Canada fût demeuré français, la monarchie française aurait donc continué de régner. Quoi que l'on pense de cette hypothèse, l'anti-cléricalisme n'ayant jamais été pour la France un article d'exportation, je me demande si nous eussions souffert beaucoup des bouleversements religieux dont notre mère-patrie fut secouée. Evénements politiques et religieux d'ailleurs, c'était une crise, et le propre des crises est de ne pas durer. A la tempête succède l'ordre normal. Tandis que par la conquête, nous avons été jetés, du jour au lendemain, au sein d'un régime contradictoire à nos tendances, à notre éducation, à nos aspirations ; nous avons été plongés en plein protestantisme, mis en contact avec une race étrangère à nos croyances, à notre langue, à nos coutumes, une race autre et ennemie. Et cela ne devait pas être l'affaire d'un jour ni de quelques années ; cela devait durer et durer encore. Nous avons été jetés dans un état de lutte, la lutte nous a fait en quelque sorte comme une seconde nature ; pour avoir ainsi appris, dès le berceau, à nous battre, afin de conserver la vie, nous en sommes venus à acquérir des instincts tellement combatifs que nous les exerçons à nous quereller mutuellement, et à dépenser les plus belles énergies de la race en des luttes fratricides. Que la Providence ait tiré le bien du mal ; que les projets d'anéantissement formés contre nous n'aient finalement réus-

si qu'à proclamer notre survivance, il faut en louer ses desseins de miséricorde. Ce n'est pas, au reste, sans participation active et ardue de notre part que les choses ont tourné dans un sens différent de celui qui avait été prévu par nos nouveaux maîtres. Nos libertés furent la récompense de nos efforts, aidés par ce qui se passait dans les colonies voisines. Il faut bien admettre que les Etats-Unis ont donné plus d'une fois la frousse à l'Angleterre, et ils n'ont peut-être pas fini. Les races rogues sont toujours les plus peureuses, c'est tout comme pour les hommes. Animée d'une crainte, aussi salubre qu'intéressée, la Grande Bretagne se rendait à nos revendications, parce qu'elle ne pouvait guère faire autrement. Cela ressort principalement de la quatrième leçon de cette année, sur l'Acte de Québec. Contrairement à l'affirmation de M. Chapais, M. Groulx montre et prouve supérieurement que la Révolution américaine fut un atout considérable dans notre jeu, et qu'elle a pesé infiniment sur l'esprit des hommes d'Etat anglais pour leur faire relâcher les rênes qu'ils tenaient si serrées autour de nous. Cette partie de son dernier cours est extraordinaire de lucidité, de force argumentative, de témoignages probants. Toutes les leçons de ces deux années s'inspirent, au surplus, de la même philosophie, impartiale, à base de documentation probante, de première main, de science critique pénétrante.

M. l'abbé Groulx est l'historien le plus complet et le plus sûr de notre génération, l'un des

meilleurs aussi, sinon le meilleur, que nous ayons eus. S'il n'est pas à son berceau, il est encore plus loin du terme de sa carrière : il est peut-être à cet endroit que Dante appelle « le milieu du chemin de la vie », à l'âge où le génie entreprend les grandes réalisations, les monuments impérissables de la pensée. Sa maturité lui permet de les lui faire concevoir ; ses forces ont assez de réserves pour lui faire espérer de les exécuter. La droite nature de M. l'abbé Lionel Groulx, sans avoir rien, certes, de celle du sphinx, n'a cependant pas dit tout son secret ; elle ne l'a pas dit parce qu'elle ne le pouvait pas, parce que cela est enfoui dans les années qui lui restent à vivre. L'avenir révélera tout ce que cet historien porte encore en lui, les grandes constructions que son cerveau élabore mystérieusement. Louis Veillot a dit : « La véritable poésie est une fleur d'automne. Il faut avoir pleuré pour faire oeuvre d'art. »¹ Sans doute ; mais il faut aussi avoir vécu, il faut vivre longuement pour exécuter ce que l'on rêve. M. l'abbé Groulx aura le temps d'aller jusqu'au bout de ses travaux. Dans un article sur *Lendemain de Conquête*, M. Antonio Perrault souhaitait de lui voir ériger une *Histoire du Canada*, d'après ces mêmes méthodes, ces mêmes procédés de travail, cette même sereine et ardente et saine philosophie, qui font de lui le maître incontestable de la science historique chez nous. Que l'on me permette de m'associer à ce vœu ! En le formulant à mon tour, je crois servir d'écho à la voix même de la patrie.

¹ Cf. *Edouard Ruel*. Préf.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Dédicace</i>	3
<i>Préface</i>	7
<i>Considérations générales sur la littérature canadienne</i>	17
<i>Les Maîtres Primitifs</i>	49
<i>François-Xavier Garneau</i>	83
<i>Louis-Philippe Turcotte</i>	125
<i>Jean-Baptiste-Antoine Ferland</i>	157
<i>M. Thomas Chapais. M. l'abbé Lionel Groulx</i>	193

Fini d'imprimer
le 30 mai 1921

par

L'IMPRIMERIE MAISONNEUVE

pour

L'ACTION FRANÇAISE

Montréal.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACTION FRANÇAISE

369, rue Saint-Denis, Montréal.

RÉCENTES PUBLICATIONS

VERS L'ÉMANCIPATION, abbé LIONEL GROULX, (suite de « Lendemains de conquêtes ») — 290 pp., .90 sous.

PRÉPARONS LES CADRES, ANTONIO PERRAULT, 72 pp., .35 sous.

DOLLARD — JOYBIERTE SOULANGES, couv. chromo de Dubois, 33 dessins de Laflamme, 102 pp., .50 sous.

ÉTUDES, MARGUERITE TASCHEREAU, prix de littérature 1920, couv. en couleur et dessins de Dubois, 100 pp., .50 sous.

CHEZ NOS ANCÊTRES, abbé LIONEL GROULX, (6ème mille). Couv. en 2 couleurs et dessins de McIsaac, 100 pp., 50 sous. Cartonné, .60 sous.

LA RÉSISTANCE AUX LOIS INJUSTES, R. P. A.-M. MIGNAULT, o.p., prix de littérature religieuse 1920, 160 pp., .75 sous.

CHEZ NOS FRÈRES LES ACADIENS, abbé ÉMILE DUBOIS, illust. demi-ton, 160 pp., .75 sous.

CONSIGNES DE DEMAIN, origines et doctrines de l'Action française, GROULX, PERRAULT et PIERRE HOMIER, 24 pp., .10 sous.

SI DOLLARD REVENAIT... abbé GROULX, (10ème mille, réimpression), couverture en couleur, 24 pp., .10 sous.

Catalogue franco sur demande.